



REPUBLIQUE DU NIGER
CABINET DU PREMIER MINISTRE



-----><-----
*Secrétariat Exécutif de la Stratégie pour le Développement et la Sécurité
dans les Zones Sahélo-Sahariennes du Niger
SE / SDS Sahel-Niger*

CONFÉRENCE RÉGIONALE SUR LA PROBLÉMATIQUE DE L'ÉDUCATION EN MILIEU NOMADE DANS L'ESPACE SAHÉLO SAHARIEN

Niamey, du 2 au 5 décembre 2013

RAPPORT GENERAL



Sommaire

Abréviations et Sigles	2
Avant Propos	3
INTRODUCTION	5
I. CEREMONIE D'OUVERTURE DE LA CONFÉRENCE	6
II. TRAVAUX EN PEINIERE	9
III. TRAVAUX EN ATELIERS	12
3.1. Travaux de l'atelier 1	13
3.2. Travaux de l'atelier 2	15
3.3. Travaux de l'atelier 3	16
IV. CONFERENCE DES MINISTRES EN CHARGE DE L'EDUCATION DES ETATS DE LA CEN-SAD	20
V. REUNION DES PTF DU SECTEUR DE L'EDUCATION	24
VI. CEREMONIE DE CLOTURE	24
VII. RECOMMANDATIONS GENERALES	26
ANNEXES	
Annexe 1 : Termes de référence de la Conférence	28 - 33
Annexe 2 : Programme de la Conférence	34 - 37
Annexe 3 : Discours & Déclaration	38 - 59
Annexe 5 Communications	60 -100
Annexe 6: Liste des participants	101 -105

Abréviations & Sigles

ADEA : Association pour le Développement de l'Éducation en Afrique

APESS : Association pour la Promotion de l'Élevage au Sahel et en Savane

CEDEAO : Communauté Économique des États de l'Afrique de l'Ouest

CEN SAD : Communauté des États Sahélo sahariens

CONFEMEN : Conférence des Ministres de l'Éducation Nationale

OIF : Organisation Internationale de la Francophonie

ONG : Organisation Non Gouvernementale

NTIC : Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication

PAM : Programme Alimentaire Mondial

PSEF : Programme Sectoriel de l'Éducation et de la Formation

PTF : Partenaires Techniques et Financiers

SDS : Stratégie pour la Sécurité et le Développement

UEMOA : Union Économique Monétaire Ouest Africaine

UNESCO : Organisation des Nations Unies pour l'Éducation la Science et la Culture

UNICEF : Fonds des Nations Unies pour l'Enfance

Avant-propos

Le Gouvernement du Niger, à travers le Secrétariat Exécutif de la Stratégie pour la Sécurité et le Développement des Zones Sahélo-sahariennes du Niger (SDS Sahel Niger), a eu l'heureuse initiative d'organiser une Conférence régionale sur la problématique de l'éducation nomade dans l'espace Sahélo saharien.

Ainsi du 02 au 05 décembre 2013, plus de 200 personnes représentant les États membres, les Partenaires techniques et Financiers du secteur éducatif, les Institutions internationales, les ONG internationales et nationales, les chercheurs et les Ministres en charge de l'Éducation et de la Formation se sont penchés sur la problématique de l'éducation en milieu nomade. Il s'est agi de recenser les problèmes, les avancées, les perspectives et les formes d'organisation afin que l'éducation des nomades trouve un fil conducteur cohérent avec le développement, la paix, le respect des cultures et le nécessaire et indispensable échange interculturel et inter frontalier.

Les participants ont pris la mesure de l'envergure de l'espace Sahélo-saharien qui regroupe au sein de la CENSAD, 28 États, compris entre l'Océan Atlantique et la Mer Rouge d'une part; et entre Sahara et savanes de l'autre.

Ils ont fait l'état des lieux du phénomène à travers les contributions à caractère scientifique, les études spécifiques à la problématique de l'éducation en zone nomade, les témoignages des acteurs chevronnés y compris ceux des grands lacs, du sud de l'Afrique, et de l'Europe.

Ils ont inscrit leurs réflexions et leurs propositions dans la continuité : Conflans -Saint Honorine (France), 1989, Hambourg (Allemagne) 1990, Tanzanie 1990, Kaduna (Nigeria) 1995, Ndjamena (Tchad) 2000, Agadez (Niger) 2001.

Ils ont enfin estimé les nombreux défis à relever et ont tiré entre autre conclusion, la nécessité de définir des politiques et des stratégies pertinentes pour assurer une éducation de base formelle et non formelle de qualité à l'ensemble des populations de la zone sahélo-saharienne sous un horizon de 10 à 15 ans, et ce à travers :

- La capitalisation des expériences et des connaissances pertinentes en matière d'éducation en milieu nomade sur plusieurs années de certains pays de la zone sahélo saharienne devant servir de source d'inspiration pour l'élaboration des politiques éducatives.

A la suite des participants, les Ministres présents à Niamey, ont jugé utile de signer la Déclaration de Niamey qui ouvre comme perspectives :

- Le progrès vers un cadre d'action programmatique à moyen terme, englobant des appuis institutionnels, des réformes éducatives et des investissements pilotés par l'ADEA sous le leadership politique de l'UNESCO, de la CEN SAD, de l'OIF, de l'UEMOA;
- La valorisation des cadres de concertation existants et la constitution d'une plateforme multi-acteurs permettant d'agir durablement pour l'éducation en milieu nomade;
- L'accélération de la formulation, le financement et la mise en œuvre des programmes nationaux et multi pays de l'Éducation afin de relever les défis de l'éducation en milieu nomade.

Ces perspectives constituent des pistes de réponse que les États membres de la CEN SAD cherchent à concrétiser de manière dispersée.

La Conférence de Niamey constitue l'issue indispensable de coordination des efforts d'autant plus que tous les partenaires sont disposés à y apporter une contribution significative comme ils l'ont fait en soutenant la tenue de cette importante rencontre.

Il appartient maintenant aux États, aux instances de la CEN SAD et de leurs partenaires d'examiner les voies et moyens permettant la concrétisation dans les meilleurs délais requis de ces pertinentes réflexions.

Aussi, la mise à disposition et la valorisation de la DECLARATION de Niamey est une contribution significative pour booster l'éducation en milieu nomade dans l'espace sahélo-saharien et nous n'avons aucun doute quant à l'engagement et la disponibilité de la CEN SAD, des États et de leurs partenaires dans la résolution de cet épineux problème qui conditionne le développement, la sécurité, la citoyenneté et la paix.

Le Comité d'Organisation

INTRODUCTION

L'an deux mil treize et les 02, 03, 04 et 05 décembre, s'est tenue, au Palais des Congrès de Niamey, la Conférence régionale sur la problématique de l'éducation en milieu nomade dans l'espace Sahélo saharien.

Ont pris part à cette importante rencontre, les représentants des pays de la CEN SAD, les Organisations internationales, les Partenaires Techniques et Financiers (PTF) du secteur de l'éducation, les ONG et les Chercheurs, les cadres centraux et régionaux du Ministère en charge de l'Enseignement Primaire de l'Alphabétisation de la Promotion des Langues Nationales et de l'Éducation civique du pays hôte.

Globalement, c'est plus de 200 participants qui ont pris part aux travaux de cette Conférence. Le présent rapport Général de la Conférence régionale sur la problématique de l'éducation dans l'espace Sahélo saharien Nigérien s'articule autour des points suivants :

- ❖ La cérémonie d'ouverture;
- ❖ Les travaux en plénière;
- ❖ Les travaux en ateliers;
- ❖ La Conférence des Ministres;
- ❖ La réunion des PTF du secteur;
- ❖ La cérémonie de clôture.

- ❖ Annexes

I. CEREMONIE D'OUVERTURE DE LA CONFERENCE

La cérémonie d'ouverture de la Conférence a eu lieu dans l'après-midi du lundi, 02-12-2013. Elle a été placée sous la présidence de Madame **ALI MARIAMA ELHADJI IBRAHIM**, Ministre de l'Enseignement Primaire, de l'Alphabétisation, de la Promotion des Langues Nationales et de l'Éducation Civique représentant SEM le Premier Ministre, Chef du Gouvernement.

Étaient également présents à la cérémonie d'ouverture:

- ❖ Les députés nationaux;
- ❖ Les Ministres en charge de l'éducation;
- ❖ Les membres du gouvernement;
- ❖ Le corps diplomatique;
- ❖ Les représentants des institutions internationales;
- ❖ Le gouverneur de la Région de Niamey;
- ❖ Les Présidents des Conseils Régionaux;
- ❖ La chefferie traditionnelle;
- ❖ Les Associations religieuses ;
- ❖ Les organisations de la société civile et du secteur privé.

En procédant à l'ouverture des travaux de la Conférence, la Ministre de l'Enseignement Primaire, de l'Alphabétisation, de la Promotion des Langues Nationales et de l'Éducation Civique a mis l'accent sur l'importance de cette conférence au vu des défis à relever dans l'espace Sahélo Saharien. Dans le même cadre, Madame la Ministre a rappelé les nombreuses rencontres relatives à la scolarisation des enfants en milieu nomade qui ont été organisées sous l'égide de l'Unesco ou de l'Unicef pour tenter de résoudre le problème complexe de l'éducation de base en milieu nomade.

Ainsi, en 1989, l'Unesco a organisé et appuyé une conférence à Conflans -Saint Honorine (France), rencontre au cours de laquelle les pays africains invités, notamment la Somalie, la Mauritanie, le Niger, le Tchad, le Mali, le Kenya et le Nigeria ont fait cas des différentes dispositions prises chacun en ce qui le concerne en matière d'éducation en milieu nomade.

Cette conférence fut suivie en Septembre 1990 de la réunion de Hambourg en Allemagne et de celle tenue en Octobre 1990 en Tanzanie, toujours dans le cadre de l'amélioration de la scolarisation des enfants des populations mobiles.

Le séminaire de septembre 1995 à Kaduna (Nigeria) qui visait quant à lui, a entre autres objectifs, fait l'examen des études de cas les plus pertinents, la détermination des nouvelles tendances, l'étude des voies et moyens permettant de surmonter les principaux problèmes et défis auxquels sont confrontés les nomades et les services de l'éducation.

Enfin, les séminaires organisés en 2000 à Ndjamena et en 2001 à Agadez pour apporter des solutions aux problèmes de l'Éducation de base en milieu nomade.

Par ailleurs, Madame la Ministre a aussi rappelé que face à la permanence des tensions et conflits dans la partie septentrionale de notre pays, les autorités nigériennes ont initié la Stratégie pour le Développement et la Sécurité des Zones Sahélo - Sahariennes du Niger (SDS/SAHEL-NIGER). Celle-ci est une traduction concrète de l'engagement du Président de la République contenu dans le Programme de la Renaissance opérationnalisé par la Déclaration de la Politique Générale du Premier Ministre. Elle constitue une réponse à ce phénomène pour asseoir véritablement le triptyque Paix –Sécurité –Développement.

En outre, la Ministre a évoqué le Programme Sectoriel pour l'Education et la Formation (2014-2024) qui, dans ses composantes envisage aussi la prise en charge éducative des populations en milieu nomade.

Auparavant, le Gouverneur de la Région de Niamey a prononcé son discours de bienvenue. Il s'est félicité du choix de sa région pour abriter cette conférence.

La CEN-SAD par la voie de son Secrétaire Général, a souligné l'importance de l'éducation en milieu nomade dans un contexte marqué par la problématique de la sécurité et du développement.

Le Chef de file des Partenaires Techniques et Financiers du secteur de l'éducation, en prenant la parole a réitéré la disponibilité des partenaires à accompagner les États membres de la CENSAD dans cette noble mission de développement de l'éducation de base formelle et non formelle en milieu nomade.

Une conférence inaugurale dite par Monsieur Ali Chékou Ramadan a clôturé la cérémonie d'ouverture de la Conférence.



II. DES TRAVAUX EN PEINIERE

Au deuxième jour des travaux de la Conférence, une série d'interventions et des messages des Institutions (ADEA, CONFEMEN, PAM, OIF, UNESCO et des ONG) ont été suivis d'une dizaine de communications :

Alternatives d'éducation et formation de base non formelle appropriées aux modes de vie des populations pastorales nomades par Aminata Diallo Boly. Cette expérience vise à mettre en place des structures éducatives communautaires adaptées aux besoins des populations cibles (les éleveurs pasteurs) qui reprochaient à l'école classique son inadaptation à leurs réalités socioculturelles et économiques qu'est le pastoralisme.

Après cette communication une série de messages ont été présentés. C'est ainsi que :

- ❖ La Représentante de la Directrice Générale de l'UNESCO Mme ANN THERESE NDONG – JATTA a rappelé le rôle de veille en matière d'éducation sous tous ses aspects que joue l'UNESCO dans le monde entier. Elle a rappelé que son organisation est disposée à engager son expertise dans l'accompagnement de la conduite d'un diagnostic complet des systèmes éducatifs des secteurs formel et non formel dans l'espace sahélo saharien.
- ❖ La COFEMEN, dans son message a non seulement souligné la pertinence de la conférence mais aussi compte partager les conclusions de celle-ci avec les Ministres de la CONFEMEN lors de la 56ème session ministérielle qui aura lieu à Abidjan en juillet 2014. Il sera demandé à la Ministre du Niger de faire une communication dans ce sens.
- ❖ Le Programme Alimentaire Mondial (PAM) a évoqué dans son message la nécessité d'appuyer les cantines en vue d'une large participation et fréquentation des enfants nomades. En outre, le PAM a réitéré son engagement à appuyer les élèves du niveau secondaire pour atténuer la déperdition scolaire.
- ❖ **Options stratégiques de l'éducation en milieu nomade** par Caroline Dyer qui a évoqué la question de la cartographie du terrain conceptuel comme étant un pré requis pour aborder les questions complexes souvent sensibles, voire polémiques qui touchent l'éducation en milieu nomade; Cette cartographie permettra de dépasser les différents écueils rencontrés dans la pensée courante sur ces enjeux.

- ❖ ***Problématique des jeunes en difficulté dans des situations post conflits : cas de la région des grands lacs en Afrique***, par André Lokisso; qui a fait une esquisse entre autre des problèmes d'éducation de base des jeunes en difficulté dans les pays des grands lacs et des solutions préconisées notamment : l'articulation entre la théorie et la pratique, des formations en alternance et l'éducation permanente pour renforcer les acquis des formations reçues .
- ❖ ***Analyse des offres d'éducation en lien avec la demande en milieu pastoral nomade au Niger***, par Rakia Rabiou qui a axé son intervention surtout sur l'offre d'éducation en milieu nomade qui, selon elle, doit prendre en compte les éléments suivants : production et valorisation des ressources animales , éducation environnementale et climatique, santé humaine et animale, droits textes réglementaires, citoyenneté, démocratie et genre, ouverture au monde extérieur, la mobilité et le calendrier journalier des pasteurs;
- ❖ ***Programme d'éducation et de formation des pasteurs nomades (Expériences de l'Association pour la Promotion de l'Élevage au Sahel et en Savane) (APESS)*** par Bary Boubacar. L'objectif de ce Programme est de promouvoir un pastoralisme apaisé, sécurisé et révélateur des valeurs d'intégration. L'atteinte de cet objectif passe par le développement d'une offre éducative pertinente et adaptée au mode de vie et à la nature des activités des communautés nomades
- ❖ ***Adéquation entre offres et demandes d'éducation en milieu nomade***, par Ibrahim Ag Mohamed qui parle de la nécessité d'adapter l'offre des services éducatifs aux réalités des pasteurs. L'offre classique conçue pour un habitat sédentaire, peu éloigné et à forte densité de population est coûteuse et peu efficace lorsqu'il s'agit des pasteurs, relativement moins nombreux, mobiles, dispersés, éloignés des centres pourvoyeurs de services. Il s'ensuit une discrimination de fait au détriment des pasteurs, aggravant leur précarité et les marginalisant, faisant d'eux des porteurs d'insécurité et d'instabilité politique.
- ❖ ***Historique de la scolarisation en milieu nomade de la période coloniale à nos jours au Mali***, par Aïcha Walet qui a analysé les causes de l'échec des expériences des écoles nomades qui sont entre autres : la politique de sédentarisation des populations nomades, l'absence de diagnostic approfondi sur l'éducation de base en milieu nomade, la faible prise

en compte des spécificités du milieu nomade, le choix des enseignants peu compatible avec les réalités des populations nomades, les approches, et méthodes peu adaptées au contexte des populations nomades.

- ❖ **Expérience des écoles mobiles au Mali**, par Ibrahim Sankaré. Cette expérience a fait cas des différents modèles d'infrastructures éducatives mobiles adaptées aux différentes communautés nomades en vue de développer l'éducation de base en milieu nomade au Mali.
- ❖ **Essais de scolarisation des enfants nomades au Tchad**, par Sougnabe Pabame & Youssouf Abdelkader. Les intervenants ont essayé de résumer les différentes expériences de coopération pour le développement de l'éducation de base en milieu nomade, de tirer les leçons des efforts consentis par l'Etat et les partenaires et de proposer des orientations pour lever les contraintes liées à cette éducation de base en milieu nomade. Ils ont évoqué comme orientation la mobilité des infrastructures, la révision des horaires, la réduction du cycle d'enseignement, l'utilisation de la langue du milieu et le choix des enseignants connaissant bien le mode de vie du nomade.



III. TRAVAUX EN ATELIERS

Les participants à la Conférence ont été repartis en Ateliers sous la coordination d'un bureau de séance qui a été installé par le Secrétaire Exécutif de la Stratégie pour le Développement et la Sécurité dans les zones Sahélo sahariennes du Niger (SE / SDS SAHEL-NIGER). Le bureau est ainsi composé :

- Président : Dr Galy Kadir Abdelkader, Président du Comité Scientifique
- Rapporteur général : Dr Saley Maman
- Rapporteurs : Bargagi Mahamane, Amadou Laouel Edmond, Baoua Mahaman et Moumouni Adamou.

Puis trois (3) ateliers ont été mis en place : Il s'agit de :

- **Atelier 1** : les difficultés et solutions de l'éducation des populations en milieu nomade sahélo saharien.
- **Atelier 2** : l'éducation formelle de base et non formelle de la jeune fille en milieu nomade en zone sahélo saharienne
- **Atelier3** : le financement et la coopération en matière d'éducation des enfants en milieu nomade en zone sahélo saharienne

Chacun de ces ateliers est présidé par un bureau composé de :

- ✓ Un (1) président,
- ✓ Trois (3) rapporteurs.



3.1 Travaux de l'atelier 1 :

Présidente : Madame Aminata Diallo Boly
Rapporteurs : Monsieur Amadou Laoual Edmond
Monsieur Agga Alhat
Monsieur Djibo Hima

Le thème général de l'atelier est : ***Difficultés et solutions de l'éducation des populations en milieu nomade dans la zone Sahélo-Saharienne.***

Le questionnement est le suivant :

- Quelles sont les principales difficultés auxquelles est confrontée l'éducation des populations en milieu nomade ?
- Quels enseignements faut-il en tirer ? et
- Quelles orientations pour les politiques publiques de l'éducation des populations en milieu nomade dans l'espace sahélo- saharien ?

Deux communications d'orientation ont été présentées :

La première communication est : « ***La scolarisation chez les éleveurs nomades peulhs du Benin, Burkina, Mali, Niger et Nigeria vivant au Ghana : difficultés majeures et perspectives de solutions*** » présentée par Dr Issa Diallo

Le consultant a mené une enquête sur la scolarisation chez les pasteurs peulh originaires ou en provenance de ces pays, résidant au Ghana, en s'intéressant surtout aux difficultés que rencontrent ces éleveurs dans la scolarisation de leurs enfants ainsi que leurs atouts, en examinant les perspectives de solutions des problèmes rencontrés.

Ces difficultés ont pour noms :

- La précocité de la prise de retraite des pasteurs, laissant essentiellement les tâches de conduite des troupeaux aux jeunes, ce qui réduit la disponibilité de ces derniers pour la scolarisation ;
- La masse critique des marabouts, soumettant les pasteurs à une grande pression économique ;

- La représentation que se fait le pasteur de « l'école du Blanc » ;
- La pauvreté ambiante des éleveurs soumis aux vols, conflits et exploitation des autorités...

Le second exposé est intitulé : « ***L'école en milieu pastoral : un bilan mitigé, un renouveau à construire*** » présenté par M. André Marty

La communication de M. Marty évoque surtout l'aspect de la mobilité des pasteurs et des difficultés d'option des classes en milieu nomade et suggère l'amélioration de la qualité de l'enseignement. La présentation des deux communications a permis d'identifier les défis et les solutions à la scolarisation en milieu nomade et a proposé des recommandations.

Les difficultés :

Elles sont constituées par les défis liés à plusieurs enjeux :

- Culturels (replacer la notion du pastoralisme dans son aspect universel à savoir l'ambition d'habiter le monde);
- Économiques (élevage extensif);
- Politiques (politiques prennent pas en compte les besoins des groupes spécifiques, notamment les nomades);
- Sociaux (liés essentiellement au mode de vie pastorale).

Après ces défis, il a été relevé plusieurs autres contraintes :

- Le recrutement des enfants en zone nomade;
- Le maintien à l'école de ces enfants durant leur scolarité;
- L'abandon, surtout chez les filles;
- Le suivi de la scolarité;
- La qualité des offres éducatives;
- Le faible taux d'achèvement;
- L'inadaptation des contenus d'enseignement;
- Les conditions de vie et de travail des enseignants dans les milieux nomades;
- L'insuffisance et le mauvais fonctionnement des cantines scolaires;
- La création des cantines scolaires partout où il y a besoin;
- La culture des populations nomades n'est pas prise en compte;
- L'inappropriation de l'environnement pédagogique;

- La fermeture des cantines scolaires et des internats du fait des politiques d'ajustement structurel;
- Le problème de tuteurs, surtout au niveau du secondaire, dans les centres urbains;
- La réticence de certains chefs traditionnels à la scolarisation des enfants nomades;

Propositions de Solutions/ recommandations

- Créer une structure en charge des écoles nomades au sein des ministères de l'enseignement;
- Faire un suivi des écoles nomades et mettre l'accent sur la formation des enseignants;
- Accélérer le processus de stratégie de l'alimentation scolaire;
- Prendre en compte, dans le curriculum, des besoins réels de la population;
- Valoriser la culture de la population en milieu pastoral;
- Adapter les infrastructures aux conditions d'enseignement des populations nomades,
- Sécuriser les zones nomades soumises à diverses tensions;
- Responsabiliser les populations et les élus locaux dans la gestion de la question scolaire;
- S'appuyer sur les leaders religieux pour identifier les lieux d'implantation des écoles;
- Doter en moyens adéquats les structures décentralisées des Ministères en charge de l'éducation;
- Faire l'inventaire des études portant sur la scolarisation des nomades;
- Accorder une priorité au financement de l'éducation dans l'élaboration des budgets;
- Intégrer les NTIC dans le processus de la scolarisation en milieu nomade;
- Alimenter les écoles nomades par des kits solaires afin de permettre une alimentation en énergie électrique;
- Adapter le temps scolaire aux réalités des écoles nomades;
- Promouvoir les écoles alternatives;
- Inventorier les bonnes pratiques des autres pays;
- Promouvoir l'éducation non formelle;
- Élaborer une politique d'éducation en milieu nomade.

3.2 Travaux de l'Atelier 2

L'Atelier 2 dont le thème est l'Éducation formelle de base et non formelle de la jeune fille en milieu nomade en zone Sahélo- Saharienne a été présidé par LENA DIOP WATT de l'OIF et avec comme rapporteurs YOUSOUF Abdel Karim du Tchad, Ahmed Alhassane et Bargagi Mahaman du Niger.

Mme Dominique BRASSEUR a introduit les travaux de l'atelier par une présentation sur l'Éducation formelle de base et non formelle de la jeune fille en milieu nomade. IBBA ERAMBEL du MEP/A/ PLN/ EC a aussi soulevé la problématique de la scolarisation en milieu nomade au Niger.

A la fin, des débats fructueux ont été engagés. L'atelier a retenu les pistes d'orientation ci-après :

1. définir clairement une stratégie relative à la promotion de la scolarisation de la jeune fille à travers l'Éducation formelle de base et non formelle en milieu nomade dans l'espace Sahélo-Saharien;
2. Légiférer et appliquer les textes et les lois relatifs à l'Éducation des filles en milieu nomade;
3. Impliquer fortement la communauté dans la prise des décisions et leur application;
4. Promouvoir les centres d'Alphabétisation et d'Éducation formelle en milieu nomade dans l'espace Sahélo-Saharien;
5. Créer une synergie pour une meilleure harmonisation des interventions de tous les acteurs impliqués (États, Communauté, PTF....);
6. Créer un environnement favorable à la scolarisation de la jeune fille du primaire au secondaire;
7. Introduire l'enseignement à distance (Radio Communautaires, TV, internet);
8. Adapter l'enseignement au mode de vie des nomades par rapport au contenu et au calendrier scolaires;
9. Doter les Écoles fixes en milieu nomade d'infrastructures adéquates pour les élèves et les enseignants (logement, et salle de classe équipées, latrines, magasins...);
10. Sensibiliser de façon permanente les différents acteurs à la problématique de la scolarisation de la jeune fille en milieu nomade (leaders, autorités administratives, communautés...).

3.3 Travaux de l'atelier 3

Président : Monsieur Hamidou Boukari
Rapporteurs : - Monsieur BAOUA Mahaman
 - Monsieur ABDOULAYE Gambo
 - Mme ISSIAKA Haoua

Introduction

L'atelier 3 dont le thème est : le financement et la coopération en matière d'éducation des enfants en milieu nomade en zone sahélo saharienne s'est appuyé sur les contributions de:

- Mr Ibrahim Ag Youssouf du Mali : « Adéquation entre offre et demande d'éducation en milieu nomade » ;
- Mme Hindou Oumarou Ibrahim du Tchad : « Réussir l'éducation en milieu nomade, cas des Bororo du Tchad »

Il s'est agi pour cet atelier de réfléchir sur la manière de renforcer la coopération en matière d'éducation de base en zone sahélo – Saharienne et sur les enseignements à tirer du niveau actuel de financement et de l'état de la coopération. Quelles orientations et quels engagements doit-on envisager ?

Après des échanges fructueux et enrichissants, il est ressorti ce qui suit:

Des constats :

- La question de finalité de l'éducation de base formelle et non formelle en milieu nomade qui n'est pas clarifiée/spécifiée par la majorité de nos Etats ;
- la vision de l'éducation en milieu nomade n'est pas bien reflétée dans les politiques des Etats ;
- L'inadéquation entre les contenus éducatifs et les préoccupations des parents ;
- La faible maîtrise des coûts de l'éducation en milieu nomade ;
- La langue d'enseignement et celle du milieu culturel des nomades ;
- Le cycle d'enseignement non conforme à leur mode de vie ;
- La non prise en compte des valeurs culturelles et religieuses ;
- Le manque d'intégration dans le système scolaire / la discrimination ;
- Le manque de statistiques relatives aux nomades en matière d'éducation ;
- L'offre d'éducation diversement acceptée par les populations nomades ;
- L'insuffisance des stratégies et des politiques aux niveaux régional et sous régional de l'espace Sahélo – Saharien ;
- L'insuffisance des cadres et des structures institutionnels de l'éducation de base en milieu nomade dans certains pays ;
- Le manque d'une plateforme régionale et nationale de concertation en matière d'éducation de base en milieu nomade dans la plus part des pays Sahélo- Sahariens ;
- Le faible engagement des PTF dans l'éducation des Nomades malgré les différents engagements (Education pour tous, OMD, Dakar etc.).

PROPOSITIONS

- Elaboration d'un cadre de concertation, de politique et de stratégies régionales sur l'éducation de base formelle et non formelle en milieu nomade ;
- Création d'un dispositif institutionnel fonctionnel au niveau de chaque pays de l'espace Sahélo – Saharien qui prendra en charge les points suivants:
 - * Infrastructures socio – éducatives
 - * Formation et motivation des maîtres
 - * cantines scolaires
 - * internats
 - * Implication des maîtres coraniques
 - * Besoin en eau
 - * Latrine
 - * Alphabétisation des parents
 - * Matériels pédagogiques
 - * Santé scolaire et santé animale
 - * Gestion intégrée des questions d'éducation de base en milieu nomade (relation fonctionnelle avec les autres Ministères clés)
 - * Etc.
- Etat de lieux des expériences actuelles ou récentes dans d'autres pays hors zone Sahel en matière d'éducation de base (école mobile, technologies nouvelles etc.) ;
- Aménagement des zones Sahélo – Sahariennes en infrastructures de téléphonie mobile de façon à offrir une couverture intégrale du territoire ;
- Mise en place d'une plateforme de concertation de toutes les parties prenantes ;
- Mise à contribution des multinationales et du secteur privé opérant dans les zones nomades
- Responsabilisation des communautés et des collectivités pour une mobilisation interne des ressources en faveur de l'éducation de base en milieu nomade ;
- Mise en place et renforcement de structures de gestion de l'éducation de base en milieu nomade (APE, AME, CGDES, etc.) ;
- Rappel à la communauté internationale de ses responsabilités et des engagements sur les questions d'éducation de base en milieu nomade ;

- Mise en place d'un mécanisme de gestion et de contrôle des ressources allouées à l'éducation en milieu nomade à travers le cadre de concertation respectif
- Prévion dans le budget de l'éducation des pays respectifs d'une part conséquente des ressources pour l'éducation en milieu nomade ;
- Création d'un fond spécial de l'éducation en milieu nomade au niveau national avec un mécanisme d'utilisation et de gestion équitable et transparent.



IV CONFERENCE DES MINISTRES EN CHARGE DE L'EDUCATION DES ETATS DE LA CEN-SAD

Elle a été l'occasion pour les ministres en charge de l'éducation des pays membres de la CENSAD présents de faire une déclaration en faveur de l'Education de base en milieu nomade ; Auparavant la Ministre de l'Enseignement Primaire, de l'Alphabétisation, de la Promotion des Langues Nationales et de l'Education Civique a dans son mot de bienvenue remercié les ministres et leur a souhaité un bon séjour dans notre pays. Le projet de déclaration a été examiné et plusieurs amendements ont été portés. Il s'en est suivi l'adoption d'un document dit « Déclaration de Niamey » dont la teneur suit et présentée par Mme **TOGOLA JACQUELINE NANA**, Ministre de l'Education du Mali :

L'espace Sahélo saharien est un vaste territoire qui s'étend du nord du Sahara aux savanes et d'ouest à l'est de l'Océan atlantique à la mer rouge. C'est une région, comme on peut le constater en proie à la sécheresse et à la désertification et où les conditions de vie restent toujours précaires. Cette zone a été de tout temps l'habitat des nomades.

NOUS, Représentants des Etats membres de la CENSAD, de l'espace sahélo-saharien, réunis à Niamey à l'initiative du Gouvernement de la République du Niger, dans l'objectif de définir des politiques et stratégies pertinentes pour assurer une éducation de base formelle et non formelle de qualité à l'ensemble des populations de la zone sahélo-saharienne.

Au terme de la Conférence Régionale sur la Problématique de l'éducation en milieu nomade dans les Etats membres de cette organisation, tenue à Niamey au Niger du 2 au 5 Décembre 2013, faisons la déclaration qui suit :

Considérant que :

- ❖ Les États membres de la CENSAD sont confrontés à une problématique spécifique de développement largement influencée par les conditions délétères de sécurité qui y prévalent ;

- ❖ La volonté politique des Hautes Autorités de cette communauté d'apporter des solutions idoines à la problématique de l'éducation et au développement durable par l'éradication de l'insécurité dans l'espace sahélo-saharien ;
- ❖ Le pastoralisme et la pratique de la pêche, mode de vie des populations nomades est un vecteur de croissance, de sécurité, de paix, de stabilité et de création d'emplois et qu'il contribue à faire reculer l'insécurité alimentaire, la malnutrition et la pauvreté dans les territoires qu'il anime et qu'il structure ;
- ❖ Les populations nomades ont jusqu'ici faiblement bénéficié des politiques nationales et régionales de développement, alors que leurs besoins en infrastructures, en services agricoles (appui conseil, services vétérinaires, crédits, intrants zootechniques, etc.), en services sociaux de base de qualité (santé humaine, éducation, eau potable) et en sécurité sont faiblement couverts ;
- ❖ Les politiques publiques, y compris celles de décentralisation, ont rarement pris en compte les spécificités des populations nomades, contribuant ainsi à leur marginalisation ;
- ❖ La Stratégie pour le Développement et la Sécurité dans les zones sahélo-sahariennes du Niger (SDS Sahel Niger) dont l'objectif est de contribuer au développement économique et social au Niger en général et des zones sahariennes et sahélo-sahariennes en particulier, en créant les conditions durables de paix, de sécurité et de développement ;
- ❖ L'éducation est un droit fondamental consacré par la déclaration universelle des droits de l'homme de 1948.

Convaincus que:

- ❖ Toute politique ou stratégie de développement dans l'espace sahélo saharien doit tenir compte de la spécificité des conditions de vie des populations qui y vivent ;
- ❖ Le rôle primordial de l'école dans tout processus de développement socioéconomique doit faire l'objet d'un véritable programme éducatif prenant en compte les préoccupations des populations nomades.

Affirmons que :

- ❖ la nécessité de définir des politiques et stratégies pertinentes pour assurer une éducation de base formelle et non formelle de qualité à l'ensemble des populations de la zone sahélo-saharienne à court et moyen termes.
- ❖ Les expériences et les connaissances pertinentes en matière d'éducation nomade capitalisées depuis plusieurs années par certains pays de la zone sahélo saharienne puissent servir de sources d'inspiration pour l'élaboration des politiques éducatives en milieu nomade dans les États de la CENSAD;
- ❖ L'éducation en milieu nomade doit être placée au cœur des priorités des stratégies et politiques des différents États de la CENSAD.

Lançons un appel pour un engagement ambitieux en faveur de l'éducation en milieu nomade:

Aux Etats de la CEN-SAD

Pour développer des programmes éducatifs nationaux en faveur des populations nomades, incluant des réformes, des investissements stratégiques et des actions visant au renforcement des capacités de leurs institutions et acteurs.

Aux organisations régionales d'intégration économique et technique (CEN-SAD, CEDEAO, UEMOA, CILSS, etc.)

- à appuyer la mise en place des politiques et instruments permettant de promouvoir l'éducation en milieu nomade;
- à faciliter la coordination des stratégies et des politiques nationales ;
- et à accompagner la réalisation des investissements à caractère régional.

Aux organisations internationales et Partenaires Techniques et Financiers

- de répondre aux demandes de mobilisation des ressources en faveur de la zone nomade, plus spécifiquement, au développement de l'éducation dans cette zone;
- d'accompagner la mise en place des politiques et stratégies éducatives en milieu nomade ;
- de s'engager à apporter leur appui pour la mise en œuvre des priorités nationales en matière d'éducation en milieu nomade.

A la société civile, aux entités décentralisées et aux organisations communautaires de base

À s'organiser afin de renforcer leur représentativité pour une meilleure prise en compte de leurs besoins au sein des instances décisionnelles et à contribuer à leur réalisations ;

A toutes les parties prenantes

À prendre acte de l'ampleur des défis et des opportunités pour donner un nouvel élan au développement de cette zone, en participant aux programmes de manière responsable, dans le respect des engagements pris.

D'une manière générale nous nous engageons ensemble à :

- Progresser vers un cadre d'action programmatique à moyen terme, englobant des appuis institutionnels, des réformes éducatives et des investissements, pilotés par l'ADEA sous le leadership politique de la CEN SAD, de l'UNESCO, de l'OIF, de l'UEMOA et de la CONFEMEN...;
- Valoriser les cadres de concertation existants et constituer une plate-forme multi-acteurs permettant d'agir durablement pour l'éducation en milieu nomade ;
- Accélérer la formulation, le financement et la mise en œuvre de programmes nationaux et multi-pays de l'éducation, afin de relever les défis de l'éducation en milieu nomade ;
Renforcer l'accès à l'école des enfants nomades en veillant à prendre en compte leurs besoins spécifiques ;
Renforcer la résilience des populations nomades afin de leur faciliter l'accès aux services sociaux de base ;
- Établir un diagnostic de l'éducation de base formelle et non formelle en milieu nomade dans l'espace sahélo –saharien ;
- Proposer un modèle de développement de l'Éducation de base formelle et non formelle adapté au milieu nomade dans les États de la CENSAD ;
- Intégrer et prendre en charge le modèle de développement de l'éducation de base formelle et non formelle dans les systèmes éducatifs nationaux ;
- Élaborer et faire adopter un document cadre conjoint sur l'Éducation en milieu nomade dans les États de la CENSAD;
- Mobiliser des ressources pour le financement des actions contenues dans le document cadre conjoint sur l'Éducation de base en milieu nomade dans les États de la CENSAD.

V REUNION DES PTF DU SECTEUR DE L'EDUCATION

Cette réunion a consacré l'engagement des partenaires techniques et financiers à soutenir les efforts des États dans le développement de l'Éducation de base en milieu nomade. Un projet d'engagement porté en annexe est présenté, examiné et adopté à cet effet.

Cet engagement a été présenté par le chef de file du secteur de l'éducation au Niger.

VI. CEREMONIE DE CLOTURE

La cérémonie de clôture a été marquée par deux communications. Ce fut d'abord les PTF du secteur de l'éducation qui ont prononcé leur allocution au cours de laquelle ils ont exprimé leur satisfaction sur la tenue des débats et échanges, ainsi que sur la qualité des exposés effectués tout au long de la Conférence. Ils se sont réjoui qu'une telle Conférence ait pu être organisée par et au Niger, avec la participation des pays voisins.

De manière plus particulière, les PTF du Niger souhaitent attirer l'attention sur les points suivants :

- ★ L'éducation est un droit pour tous les enfants, filles et garçons, quelque soit le degré de mobilité des familles.
- ★ Les dispositifs scolaires actuels sont plutôt articulés sur un mode sédentaire, et la nécessité s'impose de mettre au point un système scolaire adapté aux différents types de mobilité pastorale.
- ★ La disponibilité des infrastructures et l'extension de l'accès sont certes importantes ; il n'en reste pas moins que la qualité constitue un élément fondamental dans ce contexte. Celle-ci inclut la mise à disposition d'enseignants qualifiés, la prise en compte des langues nationales dans l'initiation aux premiers apprentissages et le recours aux Technologies de l'Information et de la Communication dans le dispositif de formation.
- ★ Enfin, les PTF appuient le dialogue et les passerelles à établir avec les structures décentralisées, les institutions religieuses et traditionnelles afin de mieux prendre en compte les réalités et besoins de ces communautés. Les PTF du Niger encouragent les Ministères en charge de l'éducation à développer et intégrer les différents enseignements de la Conférence dans le Programme Sectoriel de l'Éducation et de la Formation (PSEF) et ses plans d'actions, afin de refléter de manière plus adéquate les enjeux en milieu nomade.

Cela permettra de faciliter le dialogue avec les PTF sur ces problématiques en vue de leur financement.

La deuxième communication fut celle de la Ministre de l'Enseignement Primaire, de l'Alphabétisation, de la Promotion des Langues nationales et de l'Éducation Civique, en prononçant son discours de clôture a réaffirmé sa conviction que les travaux de la Conférence marqueront un tournant décisif dans l'évolution de la recherche de solutions aux questions de l'éducation en général et de celle des enfants vivant en milieu nomade dans l'espace sahélo-saharien en particulier.

Pour Madame la Ministre, il s'agissait au cours de cette Conférence, de définir des politiques et stratégies pertinentes pour assurer une éducation de base formelle et non formelle de qualité à l'ensemble des populations de la zone sahélo-saharienne.

Et plus spécifiquement :

- ★ d'établir un diagnostic de l'éducation de base formelle et non formelle en milieu nomade dans les États de la CENSAD;
- ★ de proposer un modèle de développement de l'Éducation de base formelle et non formelle adapté au milieu nomade dans les États de la CENSAD;
- ★ d'intégrer et prendre en charge le modèle de développement de l'éducation de base formelle et non formelle dans les systèmes éducatifs nationaux ;
- ★ d'élaborer et faire adopter un document cadre conjoint sur l'éducation en milieu nomade dans les États de la CENSAD ;
- ★ de mobiliser des ressources pour le financement des actions contenues dans le document cadre conjoint sur l'Éducation en milieu nomade dans les États de la CENSAD adopté par la conférence.

Avant de terminer, Madame la Ministre a, au nom du Président de la République, Chef de l'État SEM ISSOUFOU MAHAMADOU, du Gouvernement et du Peuple nigérien, réitéré ses sincères remerciements à tous ceux qui nous ont fait l'honneur de participer aux travaux de la Conférence Régionale sur la Problématique de l'éducation en milieu nomade dans les États de la CENSAD, notamment les ministres et Chefs de délégation, les experts internationaux, les personnes ressources nationales, et l'ensemble des participants à cette rencontre pour leurs pertinentes et riches contributions.

VII. RECOMMANDATIONS GENERALES

Au terme de ses travaux, la Conférence formule les recommandations suivantes :

- ★ Élaborer une politique nationale en matière d'éducation de base formelle et non formelle en milieu nomade dans les pays de la CEN-SAD ;
- ★ Élaborer des programmes pays sur la question d'éducation de base formelle et non formelle en milieu nomade ;
- ★ Élaborer un curriculum adapté aux besoins spécifiques des nomades;
- ★ Proposer un calendrier flexible au mode de vie des nomades;
- ★ créer une synergie pour un développement intégré (éducation, santé humaine et animale, hydraulique) de l'espace nomade;
- ★ Doter les milieux nomades des kits nécessaires à la production de l'énergie, à l'installation et à l'exploitation de Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication (NTIC);
- ★ Créer des structures au sein des secteurs de l'éducation prenant en compte les questions d'éducation de base en milieu nomade;
- ★ Mettre en place des cadres de concertation au sein des pays pour des questions d'éducation formelle et non formelle en milieu nomade.

ANNEXES :

Annexe 1 :	Termes de référence de la Conférence	28 - 33
Annexe 2 :	Programme de la Conférence	34 - 37
Annexe 3 :	Discours & Déclaration	38 - 59
Annexe 5	Communications	60 -100
Annexe 6:	Liste des participants	101 -105



TERMES DE RÉFÉRENCE DE LA CONFÉRENCE

1. CONTEXTE

Les nomades constituent une partie importante des populations de l'espace sahélo-saharien qui s'étend de la Mauritanie à la corne de l'Afrique. Ils ont longtemps été sous représentés dans les structures politiques et socio-économiques.

Malgré les progrès enregistrés en matière d'éducation, on observe toujours de fortes disparités dans l'accès et la délivrance des services éducatifs, notamment entre nomades et sédentaires.

Et pourtant, l'éducation est un droit fondamental de toute personne humaine, principe cher à la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme de 1948 en son article 26.

Cet article stipule que "toute personne a droit à l'éducation et que celle-ci doit être gratuite au moins en ce qui concerne l'enseignement élémentaire et fondamental ».

L'alinéa 2 de l'article 26 précise que "l'éducation doit viser au plein épanouissement de la personnalité humaine et au renforcement des droits de l'homme et des libertés fondamentales. Elle doit favoriser la compréhension, la tolérance et l'amitié entre toutes les nations et tous les groupes raciaux et religieux, ainsi que le développement des activités des Nations Unies pour le maintien de la paix".

Selon cette vision de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme de 1948, les populations nomades doivent aussi bénéficier de l'éducation scolaire.

C'est dans ce cadre que de nombreuses rencontres relatives à la scolarisation des enfants en milieu nomade ont été organisées sous l'égide de l'Unesco pour tenter de résoudre ce problème complexe.

Ainsi, en 1989, elle a organisé et appuyé une conférence à Conflans -Saint Honorine (France), rencontre au cours de laquelle les pays africains invités, notamment la Somalie, la Mauritanie, le Niger, le Tchad, le Mali, le Kenya et le Nigeria ont fait cas des différentes dispositions prises chacun en ce qui le concerne en matière d'éducation en milieu nomade.

Cette conférence fut suivie en Septembre 1990 de la réunion de Hambourg en Allemagne et de celle tenue en Octobre 1990 en Tanzanie, toujours dans le cadre de l'amélioration de la scolarisation des enfants des populations mobiles.

Enfin, le séminaire de septembre 1995 à Kaduna (Nigeria) qui visait quant à lui, entre autres objectifs, l'examen des études de cas les plus pertinents, la détermination des nouvelles tendances, l'étude des voies et moyens permettant de surmonter les principaux problèmes et défis auxquels sont confrontés les nomades et les services de l'éducation.

Pour ce faire, la connaissance des populations nomades et de leur environnement est et demeure une nécessité impérieuse pour contribuer efficacement à leur éducation et à la scolarisation de leurs enfants.

Au Niger, de la colonisation à ce jour, l'accès à l'éducation des enfants des zones nomades a toujours été une préoccupation des différents dirigeants, de l'État et de ses partenaires. L'école pour nomades a été instituée dès le 1^{er} octobre 1944 avec la création de l'école d'Arzerori (Madaoua). D'autres créations d'écoles vont suivre, notamment à Kao (Tchintabaraden) en 1946, Maïlafia (Dakoro) en 1947, Garin Marma (Tanout) en 1947 ; Ingall, Tabelot et Iferouâne (Agadez) en 1947 et Azel (Agadez) en 1956.

Depuis cette date, la scolarisation des populations nomades a connu une évolution significative. Cependant, elle a été régulièrement confrontée au problème crucial de fréquentation scolaire lié notamment à la réticence des parents, l'insuffisance et l'inadéquation de l'offre.

De nos jours, la zone sahélo - saharienne est sujette à des turbulences et une insécurité permanente. Elle se trouve actuellement au centre des préoccupations internationales, car représentant désormais une menace pour la stabilité des États de la région et la sécurité internationale.

Ce contexte, dominé par un agenda « sécuritaire », constitue indéniablement un frein au développement socio économique de la zone, entraînant ainsi le chômage quasi généralisé des jeunes dû entre autres à la sous-éducation dans toutes ses dimensions. C'est pourquoi, il est important de considérer le développement durable dans l'espace sahélo-saharien comme la première ligne de défense contre l'insécurité.

Face à la permanence des tensions et conflits dans la partie septentrionale de notre pays, les autorités nigériennes ont initié la Stratégie pour le Développement et la Sécurité des Zones Sahélo - Sahariennes du Niger (SDS/SAHEL-NIGER). Celle-ci est une traduction concrète de l'engagement du Président de la République contenu dans le Programme de la Renaissance opérationnalisé par la Déclaration de la Politique Générale du Premier Ministre. Elle constitue une réponse à ce phénomène pour asseoir véritablement le triptyque **Paix – Sécurité – Développement**.

Il faut noter qu'au cœur de la problématique de l'éducation se trouve la question cruciale de son financement. Aujourd'hui l'État du Niger investit $\frac{1}{4}$ de son budget dans le système éducatif mais les besoins sont loin d'être satisfaits car les problèmes de l'offre d'une éducation adaptée au milieu persistent encore, tant au Niger que dans les autres pays de l'espace sahélo-saharien.

Le gouvernement du Niger a mis en chantier un programme sectoriel de l'éducation et de la formation pour la décennie 2014-2024 avec une forte composante : « **Prise en charge éducative des enfants en milieu nomade** ».

C'est pour la matérialisation de ce programme que le SE/SDS se propose d'organiser avec l'appui de ses partenaires, « Une Conférence Régionale sur la problématique de l'éducation en milieu nomade dans l'espace sahélo saharien » à Niamey au Niger.

Cette conférence aura pour avantage de permettre à tous les acteurs, parties prenantes, au processus, de se retrouver pour réfléchir en commun sur les voies et moyens d'assurer une éducation de qualité aux enfants vivant en zone nomade , dans un souci d'équité d'une part et de promotion de la paix, de la sécurité et du développement à l'école d'autre part.

2. OBJECTIFS

2.1. Objectif général

Définir des politiques et stratégies pertinentes pour assurer une éducation de base formelle et non formelle de qualité à l'ensemble des populations de la zone sahélo-saharienne.

2.2. Objectifs spécifiques

De manière spécifique, il s'agit de:

- ❖ Établir un diagnostic de l'éducation de base formelle et non formelle en milieu nomade dans l'espace sahélo –saharien ;
- ❖ Proposer un modèle de développement de l'éducation de base formelle et non formelle adaptés au milieu nomade dans l'espace sahélo-saharien ;
- ❖ Intégrer et prendre en charge le modèle de développement de l'éducation de base formelle et non formelle dans les systèmes éducatifs nationaux ;
- ❖ Élaborer et faire adopter un document cadre conjoint sur l'éducation en milieu nomade dans l'espace sahélo-saharien;
- ❖ Mobiliser des ressources pour le financement des actions contenues dans le document cadre conjoint sur l'éducation en milieu nomade dans l'espace sahélo-saharien adopté par la conférence.

3. RESULTATS ATTENDUS

Au terme de la conférence, il est attendu les résultats ci-après :

- ❖ Un diagnostic de la situation de l'Éducation de base formelle et non formelle en milieu nomade dans l'espace sahélo-saharien est établi ;
- ❖ Un modèle de développement de l'Éducation de base formelle et non formelle en milieu nomade au niveau des pays de l'espace sahélo saharien est proposée ;
- ❖ Ce modèle de développement de l'éducation de base formelle et non formelle est intégré et pris en charge dans les systèmes éducatifs nationaux ;
- ❖ un document cadre conjoint sur l'Éducation de base formelle et non formelle en milieu nomade dans l'espace sahélo-saharien est élaboré et adopté par les États ;
- ❖ des engagements sont pris quant à la mobilisation des ressources pour le financement des actions contenues dans le document cadre conjoint sur l'Éducation en milieu nomade dans l'espace sahélo-saharien adopté par la conférence.

4. THEMES ET DEROULEMENT DE LA CONFERENCE

Les différentes contributions thématiques devraient prioritairement prendre en compte les expériences vécues.

4.1. Thèmes de la Conférence

Les grands thèmes de la conférence :

En plénière

- ❖ Présentation de la Stratégie pour le Développement et la sécurité des zones sahélo-sahariennes du Niger (SDS/Sahel-Niger),
- ❖ Présentation du programme sectoriel de l'éducation et de la formation pour la décennie 2014-2024 cas du Niger;
- ❖ Évolution historique du développement de l'éducation de base formelle et non formelle des populations en milieu nomade dans l'espace sahélo-saharien,
- ❖ Diagnostic des politiques et stratégies de l'Éducation Formelle et non formelle des populations en milieu nomade selon les pays.

En ateliers

Les travaux en ateliers doivent dégager :

- ❖ Les grands axes d'une collaboration régionale accrue sur la question de l'éducation en milieu nomade dans l'espace sahélo-saharien ;
- ❖ Les réformes requises ;
- ❖ Les goulets d'étranglements à relever ;
- ❖ Les politiques et stratégies à élaborer et mettre en œuvre, etc.
- ❖ Les sous-thèmes des ateliers seront axés sur :

- ❖ Les difficultés et solutions de l'éducation des populations en milieu nomade en zone sahélo saharienne ;
- ❖ L'éducation formelle de base et non formelle de la jeune fille en milieu nomade en zone sahélo saharienne ;
- ❖ Le financement et la coopération en matière d'éducation des enfants en milieu nomade dans l'espace sahélo-saharien.

4.2. Déroulement de la Conférence

La conférence a duré quatre (4) jours du lundi 02 au jeudi 05 Décembre 2013 à Niamey au Palais des Congrès. Elle comprenait des séances plénières et des ateliers suivis de débats afin d'encourager un échange de vues et d'expériences.

Elle a eu une dimension technique à travers un ***symposium scientifique*** de 3 jours regroupant les experts en charge des questions de l'éducation et une dimension politique à travers une conférence des Ministres et Chefs de délégation d'un jour où **un document final** appelé « **Déclaration de Niamey** » et sa feuille de route préparés par les experts lors du symposium scientifique ont été adoptés par les ministres et chefs de délégation et une rencontre des bailleurs de fonds présents en marge de cette rencontre qui ont préparé et adopté **une déclaration**.

Au terme de la conférence, **un communiqué final** et **un rapport général** ont été élaborés, publiés. Des engagements ont été pris par les partenaires présents quant au financement et l'appui technique à apporter pour la concrétisation des actions envisagées. Il a été enfin mis en place un mécanisme de suivi des recommandations de la rencontre sous l'égide des États et de leurs partenaires.

5. PROGRAMME PRELIMINAIRE

La conférence a été organisée selon le programme suivant :

5.1. Symposium Scientifique du 02 au 04 Décembre 2013

- **1^{er} jour** : Cérémonie d'ouverture suivie de travaux en plénière ;
- **2^e jour** : Travaux en ateliers ;
- **3^e jour** : Restitution des travaux des ateliers en plénière, synthèse, proposition de l'engagement de Niamey et clôture du symposium scientifique.

5.2. Conférence des Ministres de l'Éducation le 5 Décembre 2013

- Ouverture officielle ;
- Présentation et validation du document cadre conjoint sur la scolarisation des enfants en milieu nomade dans l'espace sahélo-saharien ;
- Adoption de l'engagement de Niamey par les ministres en charge de l'éducation ou leurs représentants

5.3. Rencontre des partenaires techniques et financiers et adoption d'une déclaration des PTF

- Clôture officielle

✓ **Langues**

Les langues utilisées durant cette rencontre étaient : le français, l'arabe et l'anglais.

✓ **Organisation**

L'organisation matérielle de la conférence était assurée par l'État du Niger à travers le Secrétariat Exécutif de la SDS/SAHEL-NIGER.

A ce titre, un comité d'organisation a été mis en place.

✓ **Participants**

La conférence a regroupé plus de 200 participants de haut niveau représentant des gouvernements de la CENSAD, des régions du Sahel-Sahara, des experts nationaux et internationaux, les anciens ministres Nigériens ayant eu à conduire les départements de l'éducation, des élus, des chefs coutumiers et religieux, des projets et programmes du secteur de l'éducation, des ONGS et de la société civile, des chercheurs et analystes, des personnes ressources, des médias, des organisations régionales, sous-régionales et internationales, des pays partenaires et donateurs .





PROGRAMME DE LA CONFÉRENCE

Samedi 30 Novembre et Dimanche 1er Décembre 2013

Inscription des participants au palais des Congrès au secrétariat de la conférence

Lundi 2 Décembre 2013

Cérémonie Officielle d'ouverture de la Conférence

Salle plénière

16h30h-17h30 : *Ouverture officielle*

Poursuite des inscriptions des participants

15h 30 Arrivée et installation des participants

16h 00 Arrivée et installation des invités

16h 15 Arrivée et installation des Ministres et Chefs de Délégations

16h 25 Arrivée de SEM le Premier Ministre, Chef du Gouvernement

16h 30 : Début de la Cérémonie

16h30-16h35 Mot de bienvenue de Monsieur HAMIDOU GARBA MAMADOU, Gouverneur de la Région de Niamey

16h35-16h45 Discours des Partenaires techniques et financiers du secteur de l'éducation au Niger par Monsieur Philippe PAYET, Directeur Résident du Bureau de la Coopération Suisse, Chef de file des PTF.

16h45-17h00 Discours de la Communauté des États Sahélo-Sahariens (CEN-SAD) par Monsieur IBRAHIM ABANI, Secrétaire Général de la CENSAD

17h-17h30 Discours d'ouverture officielle de la Conférence par la Ministre de l'Enseignement Primaire, de l'Alphabétisation, de la Promotion des Langues Nationales et de l'Éducation Civique Madame ALI MARIAMA ELHADJ IBRAHIM

17h30-18h00 : Conférence Inaugurale du Symposium Scientifique par Dr Ali CHEKOU RAMADAN

18h00 : Fin de la cérémonie d'ouverture

Mardi 03 décembre

Plénière

Président des travaux : Dr GALY Kadir Abdelkader, Président du Comité Scientifique

Rapporteur Général : Dr SALEY Maman

Rapporteurs : - BARGAGI Mahamane
- AMADOU Laouel Edmond
- BAOUA Mahamane
- MOUMOUNI Adamou

8h30 - 8h40 : Présentation et adoption du programme de la Conférence par Monsieur NAJIM ELHADJ MOHAMED, Secrétaire Exécutif de la SDS Sahel-Niger, Président du comité d'organisation

8h40 - 10h00 : Intervention des États membres de la CEN-SAD, des Institutions et des ONG

10H00-10h30 : Pause café

10H30-13h30 : Suite des interventions

13H 30 -14H30 : Pause –Café-Prière

14h30-16h00 : Suite des interventions

16h00 - 16h30 : Pause –Café-Prière

16h30 - 18h00 : Communications en plénière

- **Caroline Dyer** : *Options Stratégiques de l'éducation en milieu nomade*
- **André Lokisso** : *Problématique des jeunes en difficulté dans des situations post-conflits : cas de la région des grands lacs en Afrique*
- **Rakia Rabiou** : *Analyse des offres d'éducation en lien avec la demande en milieu pastoralnomade au Niger : Quelques réflexions tirées des expériences du terrain*
- **Bary Boubakar** : *Expériences de l'Association pour la Promotion de l'Élevage au Sahel et en Savane (APESS)*
- **Sougnabe Pabame et Youssouf Abdelker** : *Essais de scolarisation des enfants nomades au Tchad*
- **Populin Marta** : *Scolarisation et pastoralisme, une relation complexe*
- **Ibrahim Ag YOUSOUF** : *Adéquation entre offre et demande d'éducation en milieu nomade*

18h00 : **Fin de la journée**

20h00 - 23h00 **Dîner spectacle de bienvenue offert dans les jardins de l'hôtel GAWEYE, par Mme ALI MARIAMA ELHADJ IBRAHIM, Ministre de l'Enseignement Primaire, de l'alphabétisation, de la Promotion des Langues Nationales et de l'Éducation Civique**

Mercredi 4 Décembre

8h30 - 16h00 : Travaux en ateliers

10H - 10h30 : Pause-café

13H30 - 14H30 : Pause déjeuner et prière : Pause-café et prière

16h00 - 16h30 : Pause café prière

Atelier 1 : Les difficultés et solutions de l'éducation des populations en milieu nomade en zone sahélo-saharienne

Salle Commission n° 5

Quelle sont les principales difficultés auxquelles sont confrontées l'éducation des populations en milieu nomade ? Quels enseignements faut-il en tirer et quelles orientations pour les politiques publiques de l'éducation des populations en milieu nomade dans l'espace sahélo-saharien?

Président : Madame Aminata Diallo Boly

Rapporteurs : Monsieur Laouel Amadou dit Edmond

Monsieur Agga Alhatt

Monsieur Djibo Hima

Deux exposants :

1) **Issa Diallo** : « *La scolarisation chez les éleveurs nomades peulhs du Benin, Burkina, Mali, Niger et Nigeria vivant au Ghana : difficultés majeures et perspectives de solutions* »

2) **André Marty** : « *L'école en milieu pastoral : un bilan mitigé, un renouveau à construire* »

Atelier 2 : l'éducation formelle de base et non formelle de la jeune fille en milieu nomade en zone sahélo-saharienne

Salle Commission n° 3

Pourquoi l'éducation de la jeune fille en milieu nomade constitue-t-elle toujours une difficulté ? Est-elle insurmontable ? Quels enseignements et quelles orientations pour les politiques publiques en la matière ?

Président : Mme LENA DIOP WATT de l'OIF

Rapporteurs :
- Monsieur Bargagi Mahamane, Niger
- Monsieur Ahmed Alhassan, Niger
- Monsieur YOUSOUF ABDEL KARIM, Tchad,

Thème introduit par : **Dominique Brasseur** : L'éducation formelle de base et non formelle des jeunes filles en milieu nomade

Atelier 3 : Le financement et la coopération en matière d'éducation des enfants en milieu nomade en zone sahélo-saharienne

Salle Commission n°4

Comment renforcer la coopération en matière d'éducation des enfants en milieu nomade en zone sahélo-saharienne ? Quels enseignements faut-il tirer du niveau actuel de financement et de l'état de la coopération et quelles orientations et quels engagements doit-on envisager ?

Président : Hamidou Boukary

Rapporteurs :
- Baoua Mahaman
- Abdoulaye Gambo
- Mme ISSIAKA Haoua

Thème introduit par : - Thème introduit par : **Ibrahim Ag Youssouf** : Adéquation entre offre et demande d'éducation en milieu nomade

- **Mme HINDOU OUMAROU** IBRAHIM du Tchad : « Réussir l'éducation en milieu nomade, cas des Mbororo du Tchad »

16h30 - 18h : Restitution des conclusions des ateliers en plénière

18h 00 : Fin des travaux en ateliers

Jeudi 5 Décembre

Plénière

8h30H - 10H30 : Débats sur les conclusions des ateliers

10H30 - 11H00 : Pause-café

10H30 - 11 h30 : Rédaction du projet des principales conclusions de la conférence par les rapporteurs

11H30 - 13h30 : Présentation et adoption des principales Conclusions de la Conférence

13H30 - 14 h30 : Pause déjeuner et prière

Conférence des Ministres

- Salle de Commission n° 5
- 14H 30 - 16h :** Conférence des ministres en charge de l'éducation des États de la CENSAD
- 14h30-14h40 :** Discours d'ouverture Mme ALI MARIAMA ELHADJ IBRAHIM, Ministre de l'Enseignement Primaire, de l'Alphabétisation, de la Promotion des Langues Nationales et de l'Éducation Civique
- 14H40-14h50 :** Présentation du projet de déclaration par le Rapporteur Général Dr Saley Mamane
- 14h50-15h30 :** Examen du projet
- 15h30-16h :** Adoption et signature de la Déclaration de Niamey par les ministres et chefs de délégation des États membres de la CEN-SAD
- 16h - 16h30 :** Pause-café et prière

Réunion des PTF

- Salle de commission n°4
- 14h30 - 16h :** Réunion des PTF du secteur de l'éducation
Discours d'ouverture par Mr Philippe PAYET, Directeur Résident du Bureau de la Coopération Suisse, Chef de file des PTF du secteur de l'éducation
Présentation du projet d'engagement par le délégué des PTF
Examen du projet
Adoption et signature de l'engagement de Niamey par les PTF
- 16h00 - 16h30 :** Pause-café et prière

Cérémonie officielle de clôture

- Salle plénière
- 16H30 - 16h45 :** Lecture de la Déclaration de Niamey par la Ministre en charge de l'éducation du Mali, Madame TOGOLO JACQUELINE NANA
- 16H45 - 17H :** Lecture de l'engagement des PTF du secteur de l'éducation par le représentant adjoint du Bureau de la Coopération Suisse au Niger
- 17h - 17h 30 :** Clôture officielle de la Conférence par Madame ALI MARIAMA ELHADI IBRAHIM, Ministre de l'Enseignement Primaire, de l'Alphabétisation, de la Promotion des Langues Nationales et de l'Éducation Civique
- 17h30 - 18h :** Conférence de presse des Ministres, chefs de délégation et PTF du secteur de l'éducation
- 18H :** Fin de la Conférence

*« Pas de paix, de sécurité et de développement
sans une éducation de qualité pour tous »*

ANNEXE 3 : DISCOURS ET DECLARATIONS

Mot de bienvenue du Gouverneur de la région de Niamey à l'ouverture de la Conférence régionale sur la Problématique de l'Éducation en Milieux nomade dans les états de la CEN-SAD

Lundi, 2 décembre 2013

- **Excellence Monsieur Le Premier Ministre, Chef du Gouvernement ;**
- **Mesdames et Messieurs les Membres du gouvernement ;**
- **Honorables Chefs traditionnels ;**
- **Vénérés leaders religieux ;**
- **Monsieur le Maire, Président du Conseil de Ville de Niamey ;**
- **Mesdames et Messieurs les Maires des Arrondissements de la région de Niamey;**
- **Messieurs les Responsables des Forces de Défense et de Sécurité ;**
- **Mesdames et Messieurs les Cadres techniques centraux et régionaux ;**
- **Mesdames et Messieurs les représentants des Projets, Programmes et ONG de Développement intervenant dans le domaine de l'éducation;**
- **Mesdames et Messieurs les responsables de la Société Civile ;**
- **Mesdames et Messieurs Chers Invités ;**

Permettez-moi tout d'abord, au nom des populations de la région Niamey et au mien propre, d'exprimer toute notre reconnaissance et nos sincères remerciements AUX PLUS hautes autorités au premier rang duquel, SON EXCELLENCE ISSOUFOU MAHAMADOU pour l'attention toute particulière qu'elles attachent aux questions de l'éducation des enfants du Niger.

Je m'en vais ensuite, excellence Monsieur le Premier Ministre, Mesdames et Messieurs les membres du gouvernement et chers participants à la présente conférence, vous souhaiter, au nom des populations de la Région de Niamey, la chaleureuse bienvenue et un agréable séjour dans notre prestigieuse Capitale,

- **Excellence Monsieur Le Premier Ministre**
- **Distingués invités**

C'est un réel plaisir de me joindre à vous pour cette cérémonie officielle d'ouverture de la conférence régionale sur la problématique de l'éducation en milieu nomade dans l'espace sahélo-saharien. Cela nous honore et nous en remercions très vivement, tous les organisateurs

- **Excellence Monsieur Le Premier Ministre**
- **Distingués invités**
- **Mesdames, Messieurs**

La Région de Niamey, par ma voix se joint à la communauté éducative nationale pour reconnaître la nécessité de définir des politiques et stratégies pertinentes et enfin assurer une éducation de base formelle et non formelle de qualité à l'ensemble des populations des États de la CENSAD.

C'est le lieu pour moi de remercier au nom de la population de la région de Niamey les autorités, les enseignants, les parents d (élèves, et principalement les PTF pour leur clairvoyance et esprit de sacrifice ayant permis de faire un diagnostic de la situation de l'éducation de base formelle et non formelle en milieu nomade dans les États de la CENSAD.

Encore, nous disons à nos enseignants merci pour tout ce que vous avez fait, et ce que vous continuez à faire comme le disait un illustre chanteur « Teacher, Ba dan Kudi Ku cé yi, me Sabo Da Kassa ne Ku ce yi».

Je vous remercie

Discours du Secrétaire Général de la CEN-SAD à l'ouverture de la Réunion des Ministres Chargés de l'Éducation de l'Espace CEN-SAD

Lundi, 2 décembre 2013

- **Excellence Monsieur le Premier Ministre, Chef du Gouvernement,**
- **Mesdames et Messieurs les Ministres, chefs et membres des délégations,**
- **Mesdames et Messieurs les Ministres,**
- **Excellences Mesdames et Messieurs les Ambassadeurs, Chargés d'Affaires et Consuls,**
- **Mesdames et Messieurs les Représentants des Organisations Intergouvernementales et non – gouvernementales,**
- **Mesdames et Messieurs,**

En prenant la parole à l'occasion de cette 1^{ère} réunion des Ministres de l'éducation de l'espace CEN - SAD, je pense en particulier à ces écoliers et écolières des zones nomades, dans les cantines scolaires, qui subissent stoïquement, **sans fumée, je veux dire avec civisme**, le dénuement et les privations et qui se préparent à prendre la relève.

Je pense à ces braves enseignants et enseignantes des zones nomades qui, dans un environnement austère et malgré les rigueurs géo - climatiques, s'acquittent, avec le sens du devoir et de la responsabilité, de leur noble mission de lutter contre l'analphabétisme et l'ignorance, causes de dérives.

Nous avons le devoir, au niveau des États, des Organisations intergouvernementales et des ONG, de soutenir l'un et l'autre de ces groupes.

C'est assurément à cette fin que les autorités nigériennes ont estimé utile et nécessaire de susciter la tenue de la présente réunion ministérielle et du forum des experts, afin qu'à partir d'un diagnostic rigoureux, puissent être identifiées et mis en œuvre les politiques et actions pour l'amélioration du cadre de vie scolaire et donc de la fréquentation scolaire dans un espace qui, selon le **Rapport 2013 sur les OMD**, compte plus de la moitié des enfants non – scolarisés au monde.

Excellence Monsieur le Premier Ministre,

L'ensemble des Ministres, chefs et membres des délégations des États et des Organisations ici représentées, vous félicitent et saluent la présente initiative qui est un témoignage de l'importance que le Niger accorde à l'éducation et de sa disponibilité à créer et faire fonctionner les synergies.

Au demeurant, cela ressort éloquemment de votre **Déclaration de Politique Générale** en date du 16 juin 2011, déclaration qui traduit aux plans programmatiques et opérationnels, le **Discours - Programme** prononcé le 07 avril 2011 et dans lequel le Président de la République du Niger, **S.E.M ISSOUFOU MAHAMADOU** souligne l'importance particulière et le caractère prioritaire de l'éducation, base sociale fondamentale du développement, ascenseur social par excellence, qui contribue largement à l'égalité des chances.

Mesdames et Messieurs les Ministres, chefs et membres des délégations,

Nous sommes donc aujourd'hui réunis pour y réfléchir, pour identifier les politiques et programmes idoines susceptibles de permettre à tous les États de faire des avancées significatives dans le sens des Objectifs du Millénaire pour le Développement, en particulier l'Objectif 2 " **ASSURER L'ÉDUCATION PRIMAIRE POUR TOUS** " en particulier dans les zones nomades.

Les difficultés de la scolarisation en milieu nomade s'expliquent plus par les facteurs conjoncturels (difficulté d'accessibilité, mobilité des populations, manque de ressources humaines) que par les facteurs structurels. La volonté politique pour résoudre ce problème est présente dans tous les États de l'espace.

Ce n'est pas un exercice facile mais je suis très confiant, eu égard à la qualité et au haut niveau de compétence des experts d'horizons divers, dont je salue la présence et la mobilisation intellectuelle. En explorant les diverses pistes que vos expériences et vos connaissances de ce domaine vous permettront de relever, nous nous rapprocherons de cet objectif de **L'Éducation primaire pour tous d'ici à 2015 par l'adoption d'une Déclaration et la mise en œuvre d'un Plan d'action à la mesure du défi à relever.**

Il s'agit de créer les conditions pour vulgariser l'éducation en particulier dans les zones nomades, en facilitant l'accès aux écoles, en améliorant le cadre scolaire, en y installant un encadrement humain dévoué et motivé.

Pour cela, les spécificités et les particularités sociologiques et culturelles doivent être prises en compte dans les politiques et dans les programmes éducatifs.

En effet, les nomades de l'espace sahélo – saharien ont un mode de vie propre mais vivent dans un monde dont l'une des exigences majeures en ce 21ème siècle, est la sécurité. La région sahélo – saharienne étant au cœur des enjeux de la sécurité internationale, il est essentiel que les curricula et les programmes veillent à **cultiver dans l'esprit des enfants, les valeurs de la paix, de la concorde et de la fraternité comme le prescrit le préambule de la Charte de l'UNESCO.**

Il est ensuite important que l'école nomade prépare les enfants à devenir des acteurs de l'intégration régionale car leurs traditions, qui ignorent les frontières, les conduit à se déplacer d'une région, voire d'un pays à un autre. L'École nomade doit leur apprendre, non pas à ignorer les frontières, mais à les dépasser en voyant loin, en voyant large, par la valorisation de ce qui nous unit.

Il y lieu enfin que les ressources à la mesure des attentes en termes d'enseignants, d'infrastructures, d'équipements et de fournitures scolaires soient affectées à ce secteur.

Cela interpelle non seulement les gouvernements mais aussi les partenaires techniques et financiers dont l'accompagnement est plus que jamais nécessaire.

La CEN – SAD pour sa part et conformément aux prescriptions de la session extraordinaire de la Conférence des Chefs d'État et de Gouvernement tenue à N'Djamena en février dernier, entend soutenir les États dans leurs politiques et programmes en créant les synergies opérationnelles et en faisant fonctionner le principe de la solidarité.

En terminant mon propos, je réitère nos remerciements à **Son Excellence Monsieur BRIGI RAFINI** qui a accepté de rehausser de sa présence l'éclat de cette cérémonie d'ouverture et qui certainement nous permettra de nous enrichir de sa vision sur cette question et partagera avec nous ses ambitions pour le Niger voire pour tout l'espace sahélo – saharien.

Sur ce, je souhaite plein succès à cette 1ere réunion des Ministres de l'Éducation de l'espace CEN – SAD.

**Intervention du Chef de File PTF Éducation au Niger lors de la Cérémonie
Officielle d'ouverture de la Conférence Régionale sur la Problématique de
l'Éducation en milieu nomade dans l'espace sahélo-sahélien**

Lundi, 2 décembre 2013

- **Madame la Ministre chargée de l'Enseignement primaire, de l'Alphabétisation et de la Promotion des langues Nationales et de l'Éducation Civique,**
- **Mesdames et Messieurs les Ministres en charge des différents secteurs de l'éducation,**
- **Mesdames et Messieurs les Ministres,**
- **Monsieur le Secrétaire Général de la CEN-SAD,**
- **Monsieur le Gouverneur de la Région de Niamey,**
- **Monsieur le Secrétaire Exécutif de la SDS Sahel Niger,**
- **Mesdames et Messieurs les délégués régionaux et nationaux,**
- **Mesdames et Messieurs les représentants des corps diplomatiques et des organisations internationales**
- **Mesdames et Messieurs les représentants des partenaires techniques et financiers**
- **Mesdames et messieurs, chers Conférenciers,**

Je suis très heureux d'être ici parmi vous, à votre invitation, pour cette conférence sur la problématique de l'éducation en milieu nomade dans l'espace sahélo-saharien.

Depuis quelques semaines, la Coopération Suisse, en binôme avec l'Agence Française de Développement (AFD) assure la coordination des partenaires techniques et financiers intervenant dans le domaine de l'Éducation au Niger.

C'est donc à ce titre, et en l'absence du territoire national du Directeur de la Coopération Suisse au Niger, que l'opportunité m'est donnée de m'adresser à vous ce jour.

Le secteur de l'Éducation est un secteur prioritaire du Programme de Renaissance du Président Mahamadou Issoufou, repris dans le Programme de Développement Économique et Social 2012-2015.

Le secteur de l'Éducation a connu des avancées significatives au Niger ces dernières années, mais il reste encore beaucoup à faire.

L'objectif d'étendre la couverture éducative implique de poursuivre les efforts sur la qualité de l'offre au bénéfice des populations actuellement scolarisées.

Mais il est aussi essentiel de mieux prendre en compte la problématique éducative des autres milieux, dont le milieu nomade, objet de la présente Conférence. Principalement parce que l'éducation pour tous constitue un droit fondamental et l'accès des enfants des zones nomades est une préoccupation légitime et réaffirmée. Mais aussi parce l'éducation joue un rôle essentiel dans

le développement socio économique de la zone sahélo-saharienne et contribue ainsi à sa stabilité et à sa sécurité.

Organisée à l'initiative du Secrétariat Exécutif de la Stratégie pour le Développement et la Sécurité dans les zones sahélo-Sahariennes du Niger, cette Conférence est importante et bienvenue.

Les objectifs de la Conférence qui nous mobilisera tout au long de cette semaine sont ambitieux, pertinents, clairs et précis : ils ont trait à la définition d'un modèle de développement de l'éducation de base formelle et non formelle en milieu nomade.

Mesdames et Messieurs,

Le Cadre qui engage tous les partenaires de l'Éducation au Niger à partir du 1er janvier 2014 est le Programme Sectoriel de l'Éducation et de la Formation 2014-2024, PSEF en abrégé.

Le PSEF a fait l'objet d'un engagement clair de la part des Partenaires Techniques et Financiers formalisé dans le Cadre Partenarial signé par le Gouvernement et l'ensemble des PTF en juillet 2013.

Par des contributions à la mise en œuvre du PSEF, les PTF du Niger entendent appuyer les autorités nationales dans l'amélioration, tant en quantité qu'en qualité, de l'éducation au sein de toutes les zones et de tous les milieux du pays.

En guise de première concrétisation de cet engagement des PTF, le PSEF vient ainsi de bénéficier de subventions du Partenariat Mondial pour l'Éducation et de l'AFD à hauteur de 100 millions de USD pour la période 2014-2017.

Plusieurs PTF bilatéraux et multilatéraux ont également des interventions en cours dans le milieu nomade.

Il importe donc que les recommandations issues de la présente Conférence veillent, pour ce qui concerne le Niger, à s'intégrer de manière harmonieuse dans le PSEF. Et, si ce n'était pas pleinement le cas, il serait nécessaire de définir de manière pragmatique la feuille de route permettant de compléter le PSEF, au travers des mécanismes prévus à cet effet.

Cette symbiose avec le PSEF permettra de garantir la mise en œuvre effective des engagements qui seront pris dans le cadre de la Conférence.

J'exprime donc le vœu que les travaux de la conférence soient fructueux et puissent se concrétiser rapidement.

Je vous remercie.

Allocution de Madame ALI MARIAMA ELHADJ IBRAHIM Ministre de l'Enseignement Primaire, de l'Alphabétisation, de la Promotion des Langues Nationales, et de la l'Éducation Civique à l'ouverture de la Conférence régionale sur la Problématique de l'Éducation en Milieux nomade dans les états de la CEN-SAD

Lundi, 2 décembre 2013

- **Excellence Monsieur le Premier Ministre, Chef de Gouvernement,**
- **Excellences Mesdames et Messieurs les Membres du Gouvernement, Excellences Mesdames et Messieurs les ambassadeurs et représentants des organisations internationales,**
- **Monsieur le Chef de file des Partenaires Techniques et Financiers du Secteur de l'Education,**
- **Monsieur le Secrétaire Exécutif de la Stratégie pour le Développement et la sécurité dans les zones sahélo saharienne,**
- **Mesdames et Messieurs les Représentants de la Société Civile active en éducation,**
- **Monsieur le Gouverneur de la Région de Niamey,**
- **Distingués invités, Mesdames et Messieurs, a vos titres et qualités,**

C'est un grand honneur pour moi de prendre la parole, devant cette auguste assemblée à l'occasion de cette importante conférence internationale sur la problématique de l'éducation de base formelle et non formelle en milieu nomade de l'Afrique sahélo saharienne.

Le choix du Niger et de sa capitale Niamey pour abriter cette conférence de portée internationale n'est pas un hasard quand on connaît l'engagement du Président de la République chef de l'état Son Excellence Issoufou Mahamadou et celui du Premier Ministre chef du gouvernement Son Excellence Mr Brigi Rafini, à développer les questions d'éducation et de formation professionnelle dans notre pays.

Mesdames et Messieurs,

L'éducation de base en milieu nomade, objet de cette conférence internationale, a été déjà pour beaucoup de pays de l'Afrique sahélo saharienne un sujet de préoccupation ; ceci, afin d'élargir l'accès à l'éducation de base formelle et non formelle à toutes les composantes de leurs nations respectives.

Selon cette vision de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme de 1948, les populations nomades doivent aussi bénéficier de l'éducation scolaire.

C'est dans ce cadre que de nombreuses rencontres relatives à la scolarisation des enfants en milieu nomade ont été organisées sous l'égide de l'Unesco pour tenter de résoudre ce problème complexe.

Ainsi, en 1989, cette institution a organisé et appuyé une conférence à Conflans -Saint Honorine (France), rencontre au cours de laquelle les pays africains invités, notamment la Somalie, la Mauritanie, le Niger, le Tchad, le Mali, le Kenya et le Nigeria ont fait cas des différentes dispositions prises chacun en ce qui le concerne en matière d'éducation en milieu nomade.

Cette conférence fut suivie en Septembre 1990 de la réunion de Hambourg en Allemagne et de celle tenue en Octobre 1990 en Tanzanie, toujours dans le cadre de l'amélioration de la scolarisation des enfants des populations mobiles.

Il faut rappeler qu'en février 2000, s'est tenue à Ndjamena une réunion des points focaux de l'éducation de base du programme de coopération de l'Unicef, avec les pays concernés par cette problématique d'éducation en milieu nomade. Cette réunion a été suivie d'une autre au Niger en 2001 à Agadez, zone nomade par excellence pour toujours réfléchir sur les stratégies idoines susceptibles de promouvoir l'éducation en milieu nomade. La présente conférence va assurément consolider les acquis des précédentes pour toujours garantir aux enfants des zones nomades l'accès à une éducation de base de qualité.

Mesdames et messieurs

L'engagement pour les responsables de nos pays de se préoccuper de l'éducation en milieu nomade, relève d'un souci permanent, de se conformer aux objectifs du millénaire pour le développement et de la déclaration mondiale sur l'éducation pour tous (Jomtien 1990).

Comme nous le savons, les populations des zones nomades, et particulièrement les enfants n'ont pas les mêmes chances d'accès que ceux des autres zones aux structures éducatives conformes à leurs aspirations.

Les conditions d'enseignement et d'apprentissage, d'éducation et de la formation restent et demeurent difficiles voire inexistantes.

Ce qui pose un problème de responsabilité pour nous ministres de l'éducation de ces pays sahélo sahariens. Nous devons donc nous engager résolument, pour que les populations nomades puissent aussi accéder à l'éducation de base dans toutes ses dimensions.

Mesdames et Messieurs,

Au Niger, de la colonisation à ce jour, l'accès à l'éducation des enfants des zones nomades a toujours été une préoccupation pour les autorités.

L'école pour les nomades a été instituée dès le 1er octobre 1944 avec la création de l'école d'Azzerori (Madaoua). D'autres créations d'écoles vont suivre, notamment à Kao (Tchintabaraden) en 1946, Maïlafia (Dakoro) en 1947, Garin Marma (Tanout) en 1947 ; Ingall, Tabelot et Iferouâne (Agadez) en 1947 et Azel (Agadez) en 1956.

Depuis cette date, la scolarisation des enfants nomades a connu une évolution significative. Cependant, elle a été régulièrement confrontée au problème crucial de fréquentation scolaire liée notamment à la réticence des parents, l'insuffisance et l'inadéquation de l'offre.

Mesdames et messieurs

Au Niger nous sommes engagés dans un programme de développement économique et sociale PDES depuis 2012. Ce programme qui vient d'avoir la confiance du parlement fait une place de choix à la question d'éducation en milieu nomade à travers une stratégie sectorielle d'éducation et de formation. Cette conférence régionale sur l'éducation de base en milieu nomade va ainsi conforter l'atteinte de nos objectifs sectoriels en matière d'éducation et de formation.

De nos jours, la zone sahélo - saharienne est sujette à des turbulences et une insécurité chronique Elle se trouve actuellement au centre des préoccupations internationales, car représentant désormais une menace non seulement pour la stabilité des États de la région mais aussi pour la sécurité internationale.

Le développement de l'éducation en Afrique subsaharienne se heurte à des grosses difficultés. Car l'accès à une éducation de base de qualité pour tous les enfants, quelque soit leur situation socio culturelle ou économique, et la possibilité de suivre cette éducation jusqu'à son terme restent et demeurent des défis à relever. Ceci nécessite des stratégies et des solutions adéquates pour scolariser tous les enfants en âge de l'être et leur transmettre un enseignement pertinent et fonctionnel.

Les infrastructures scolaires, les contenus des programmes, les supports pédagogiques, des interactions en classe et les vecteurs de l'instruction doivent être plus soigneusement examinés, planifiés, distribués et convenablement utilisés. En outre, les communautés doivent être suffisamment sensibilisées et responsabilisées, à l'image des Comités de Gestion des Établissements Scolaires au Niger, pour pouvoir exiger, contrôler, suivre, puis soutenir une éducation de qualité pour leurs enfants.

Mesdames et Messieurs,

Toutes ces conditions sont essentielles pour universaliser l'accès à l'éducation de base et parvenir à des résultats d'apprentissages de qualité en Afrique sub saharienne.

Face à la multitude des obstacles à une scolarisation efficace et à la diversité des groupes et communautés cibles, dont les situations et les besoins éducatifs sont très spécifiques, l'universalisation de l'accès à une éducation de base fonctionnelle et de qualité en Afrique subsaharienne reste un défis majeur.

Sans même parler des ressources nécessaires considérables, cette ambition, exige une innovation de tous les instants et un maillage durable entre les pays africains et leurs partenaires au

développement. Le partage viable et permanent d'expérience et de savoirs entre gouvernements nationaux, décideurs et professionnels de l'éducation pourrait être l'une des solutions.

Car, au-delà de la diversité et de la complexifié apparente des groupes et communautés cibles, les principaux obstacles sous jacents au développement de l'éducation sont plus ou moins les mêmes.

Mesdames et Messieurs,

Ce qui a fonctionné ou produit des résultats attendus dans une communauté ou une situation donnée peut avoir les mêmes effets dans les différentes communautés africaines. Pourtant, faute de documentation, de diffusion et de partage efficace de ces expériences, la probabilité de les voir adoptées ou adaptées ailleurs reste minime.

Nous devons évidemment éviter de « réinventer la roue » dès lors qu'il s'agit du développement de l'éducation en Afrique.

De même, tant que les initiatives nationales restent inconnues ailleurs, elles ne peuvent bénéficier ni des critiques ni des suggestions d'amélioration de la communauté éducative au sens large en Afrique ou ailleurs.

Cette conférence, « améliorer la qualité de l'éducation des nomades en Afrique sub saharienne », doit aller, au-delà de l'accès et de l'équité, en rendant compte des initiatives engagées par les pays pour assurer aux populations défavorisées, un accès sans contrainte à une éducation de base de qualité.

Ces groupes nomades composés d'éleveurs, de pêcheurs migrants, des saisonniers, des déplacés de zones de conflits, des victimes de catastrophes naturelles et des populations des sites d'exploitations agro forestières et/ou minières ... représentent une proportion de plus en plus importante des populations de l'espace sahélo saharien et leur taux de participation à l'éducation est excessivement faible.

Mesdames et Messieurs,

Nos états ont heureusement pris conscience de l'inadéquation des approches et des stratégies du système éducatif formel pour répondre aux besoins éducatifs de ses populations nomades et affirmer la volonté sincère des autorités d'assurer une éducation de qualité à tous les habitants de nos pays, souci, qui vient de s'exprimer à travers l'organisation et la participation de tous à cette conférence régionale.

Je recommanderai vivement une participation soutenue de tous les acteurs œuvrant au développement de l'éducation dans nos pays et, en particulier, aux décideurs et aux professionnels chargés de l'éducation dans d'autres pays d'Afrique subsaharienne qui s'efforcent, eux aussi, de répondre aux besoins éducatifs de leurs populations défavorisées ou moins privilégiées.

Mesdames et Messieurs,

Je suis convaincue, que tous les acteurs trouveront notre approche très profitable. J'espère en outre que la tenue de ces assises de Niamey et les conclusions qui en seront issues susciteront de nombreux commentaires et réactions, qui permettraient d'affiner nos stratégies et de faire en sorte que nos actions soient encore plus efficaces.

Mesdames et Messieurs

Durant les quatre jours de vos réflexions, nous osons espérer gagner la bataille pour qu'un modèle d'éducation de base en milieu nomade puisse être disponible. Ce modèle permettra à chaque pays de l'espace sahélo saharien de disposer d'un cadre de référence pour garantir à ces populations nomades une éducation de base de qualité. Cette conférence aura pour avantage de permettre à tous les acteurs, parties prenantes au processus, de se retrouver pour réfléchir en commun sur les voies et moyens pour assurer une éducation de qualité aux enfants vivant en zone nomade, dans un souci d'équité d'une part et de promotion de la paix, de la sécurité et du développement à l'école d'autre part.

Je ne terminerai pas mes propos sans adresser, les vifs remerciements du Gouvernement de la République du Niger à l'endroit de tous les partenaires de l'éducation et particulièrement au fonds des nations unies pour l'enfance (UNICEF) pour son appui important dans l'organisation de la présente conférence régionale.

Sur ce, je souhaite plein succès aux travaux de cette conférence régionale sur l'éducation de base en milieu nomade.

Je vous remercie

Déclaration des Partenaires Techniques Financiers

Jeudi, 5 décembre 2013

- **Monsieur le Premier Ministre**
- **Mesdames et Messieurs les Ministres en charge des différents secteurs de l'éducation,**
- **Honorables Députés,**
- **Monsieur le Secrétaire Général de la CEN-SAD,**
- **Monsieur le Gouverneur de la Région de Niamey,**
- **Monsieur le Secrétaire Exécutif de la SDS Sahel Niger,**
- **Mesdames et Messieurs les délégués régionaux et nationaux,**
- **Mesdames et Messieurs les représentants des différentes organisations et partenaires**
- **Chers Conférenciers,**

Les Partenaires Techniques et Financiers du secteur de l'éducation au Niger expriment leur satisfaction sur la tenue des débats et échanges, ainsi que sur la qualité des exposés effectués tout au long de la Conférence

Ils se réjouissent qu'une telle Conférence ait pu être organisée par et au Niger, avec la participation des pays voisins.

De manière plus particulière, les PTF Niger souhaitent attirer l'attention sur les points suivants :

- L'éducation est un droit pour tous les enfants, filles et garçons, quel que soit le degré de mobilité des familles
- Les dispositifs scolaires actuels sont plutôt articulés sur un mode sédentaire, et la nécessité s'impose de mettre au point un système scolaire adapté aux différents types de mobilité pastorale.
- La disponibilité des infrastructures et l'extension de l'accès sont certes importantes ; il n'en reste pas moins que la qualité constitue un élément fondamental dans ce contexte. Celle-ci inclut la mise à disposition d'enseignants qualifiés, la prise en compte des langues nationales dans l'initiation aux premiers apprentissages et le recours aux Technologies de l'Information et de la Communication dans le dispositif de formation
- Enfin, les PTF appuient le dialogue et les passerelles à établir avec les structures décentralisées, les institutions religieuses et traditionnelles afin de mieux prendre en compte les réalités et besoins de ces communautés

Les PTF Niger encouragent les Ministères en charge de l'éducation à développer et intégrer les différents enseignements de la Conférence dans le Programme Sectoriel de l'Education et de la Formation et ses plans d'action, afin de refléter de manière plus adéquate les enjeux en milieu nomade.

Cela permettra de faciliter le dialogue avec les PTF sur ces problématiques en vue de leur financement.

Déclaration de Niamey

Jeudi, 5 décembre 2013

L'espace Sahélo saharien est un vaste territoire qui s'étend du nord du Sahara aux savanes et d'ouest à l'est de l'Océan atlantique à la mer rouge. C'est une région, comme on peut le constater en proie à la sécheresse et à la désertification et où les conditions de vie restent toujours précaires. Cette zone a été de tout temps l'habitat des nomades.

NOUS, Représentants des Etats membres de la CENSAD, de l'espace sahélo-saharien, réunis à Niamey à l'initiative du Gouvernement de la République du Niger, dans l'objectif de définir des politiques et stratégies pertinentes pour assurer une éducation de base formelle et non formelle de qualité à l'ensemble des populations de la zone sahélo-saharienne.

Au terme de la Conférence Régionale sur la Problématique de l'éducation en milieu nomade dans les états membres de cette organisation, tenue à Niamey au Niger du 2 au 5 Décembre 2013, faisons la déclaration qui suit :

CONSIDÉRANT QUE :

- ❖ Les États membres de la CENSAD sont confrontés à une problématique spécifique de développement largement influencée par les conditions délétères de sécurité qui y prévalent ;
- ❖ La volonté politique des Hautes Autorités de cette communauté d'apporter des solutions idoines à la problématique de l'éducation et au développement durable par l'éradication de l'insécurité dans l'espace sahélo-saharien ;
- ❖ Le pastoralisme et la pratique de la pêche, mode de vie des populations nomades est un vecteur de croissance, de sécurité, de paix, de stabilité et de création d'emplois et qu'il contribue à faire reculer l'insécurité alimentaire, la malnutrition et la pauvreté dans les territoires qu'il anime et qu'il structure ;
- ❖ Les populations nomades ont jusqu'ici faiblement bénéficié des politiques nationales et régionales de développement, alors que leurs besoins en infrastructures, en services agricoles (appui conseil, services vétérinaires, crédits, intrants zootechniques.....), en services sociaux de base de qualité (santé humaine, éducation, eau potable) et en sécurité sont faiblement couverts ;
- ❖ Les politiques publiques, y compris celles de décentralisation, ont rarement pris en compte les spécificités des populations nomades, contribuant ainsi à leur marginalisation ;

- ❖ La Stratégie pour le Développement et la Sécurité dans les zones sahélo-sahariennes du Niger (SDS sahel Niger) dont l'objectif est de contribuer au développement économique et social au Niger en particulier et des zones sahariennes et sahélo-sahariennes en général, en créant les conditions durables de paix, de sécurité et de développement ;
- ❖ L'éducation est un droit fondamental consacré par la déclaration universelle des droits de l'homme de 1948.

Convaincus que:

- ❖ Toute politique ou stratégie de développement dans l'espace sahélo saharien doit tenir compte de la spécificité des conditions de vie des populations qui y vivent ;
- ❖ Le rôle primordial de l'école dans tout processus de développement socioéconomique, doit faire l'objet d'un véritable programme éducatif prenant en compte les préoccupations des populations nomades.

AFFIRMONS QUE :

- ❖ la nécessité de définir des politiques et stratégies pertinentes doivent être définies pour assurer une éducation de base formelle et non formelle de qualité à l'ensemble des populations de la zone sahélo-saharienne à court et moyen termes.
- ❖ Les expériences et les connaissances pertinentes en matière d'éducation nomade capitalisées depuis plusieurs années par certains pays de la zone sahélo saharienne puissent servir de sources d'inspiration pour l'élaboration des politiques éducatives en milieu nomade dans les États de la CENSAD;
- ❖ L'éducation en milieu nomade doit être placée au cœur des priorités des stratégies et politiques des différents États de la CENSAD.

LANÇONS UN APPEL POUR UN ENGAGEMENT AMBITIEUX EN FAVEUR DE L'EDUCATION EN MILIEU NOMADE:

AUX ETATS DE LA CENSAD

Pour développer des programmes éducatifs nationaux en faveur des populations nomades, incluant des réformes, des investissements stratégiques et des actions visant au renforcement des capacités de leurs institutions et acteurs.

Aux organisations régionales d'intégration économique et technique (CEN-SAD, CEDEAO, UEMOA, CILSS...)

- ❖ à appuyer la mise en place des politiques et instruments permettant de promouvoir l'éducation en milieu nomade;

- ❖ à faciliter la coordination des stratégies et des politiques nationales ;
- ❖ et à accompagner la réalisation des investissements à caractère régional.

Aux organisations internationales et Partenaires Techniques et Financiers

- ❖ de répondre aux demandes de mobilisation des ressources en faveur de la zone nomade, plus spécifiquement, au développement de l'éducation dans cette zone;
- ❖ d'accompagner la mise en place des politiques et stratégies éducatives en milieu nomade ;
- ❖ de s'engager à apporter leur appui pour la mise en œuvre des priorités nationales en matière d'éducation en milieu nomade.

A la société civile, aux entités décentralisées et aux organisations communautaires de base

À s'organiser afin de renforcer leur représentativité pour une meilleure prise en compte de leurs besoins au sein des instances décisionnelles et à contribuer à leur réalisations ;

A toutes les parties prenantes

À prendre acte de l'ampleur des défis et des opportunités pour donner un nouvel élan au développement de cette zone, en participant aux programmes de manière responsable, dans le respect des engagements pris.

D'UNE MANIERE GENERALE NOUS NOUS ENGAGEONS ENSEMBLE À :

- ❖ Progresser vers un cadre d'action programmatique à moyen terme, englobant des appuis institutionnels, des réformes éducatives et des investissements, pilotés par l'ADEA sous le leadership politique de la CEN SAD, de l'UNESCO, de l'OIF, de l'UEMOA et de la CONFEMEN...;
- ❖ Valoriser les cadres de concertation existants et constituer une plate-forme multi-acteurs permettant d'agir durablement pour l'éducation en milieu nomade ;
- ❖ Accélérer la formulation, le financement et la mise en œuvre de programmes nationaux et multi-pays de l'éducation, afin de relever les défis de l'éducation en milieu nomade ;
- ❖ Renforcer l'accès à l'école des enfants nomades en veillant à prendre en compte leurs besoins spécifiques ;
- ❖ Renforcer la résilience des populations nomades afin de leur faciliter l'accès aux services sociaux de base ;
- ❖ Établir un diagnostic de l'éducation de base formelle et non formelle en milieu nomade dans l'espace sahélo –saharien ;

- ❖ Proposer un modèle de développement de l'Éducation de base formelle et non formelle adaptés au milieu nomade dans les États de la CENSAD ;
- ❖ Intégrer et prendre en charge le modèle de développement de l'éducation de base formelle et non formelle dans les systèmes éducatifs nationaux ;
- ❖ Élaborer et faire adopter un document cadre conjoint sur l'Éducation en milieu nomade dans les États de la CENSAD;
- ❖ Mobiliser des ressources pour le financement des actions contenues dans le document cadre conjoint sur l'Éducation en milieu nomade dans les États de la CENSAD.

**LA CONFERENCE REGIONALE
ADOPTÉE A NIAMEY, LE 5 DECEMBRE 2013**

1. ETATS MEMBRES DE LA CEN SAD



2. LOGOS DES PARTENAIRES



**Discours de Son Excellence Monsieur BRIGI RAFINI, Premier Ministre, Chef du
Gouvernement prononcé par Mme ALI MARIAMA ELHADJ IBRAHIM
Ministre de l'Enseignement Primaire, de l'Alphabétisation, de la Promotion
des Langues Nationales, et de la l'Éducation Civique à la clôture de la
Conférence Régionale sur la Problématique de l'Éducation en Milieu Nomade
dans les États de la CENSAD**

Jeudi, 5 décembre 2013

- ❖ **Mesdames et Messieurs les Présidents des Institutions de la République,**
- ❖ **Mesdames et Messieurs les Ministres en charge de l'éducation, Chefs de délégation des États de la CENSAD ;**
- ❖ **Mesdames et Messieurs les Membres du Gouvernement,**
- ❖ **Honorables Députés Nationaux**
- ❖ **Excellences Mesdames et Messieurs les Ambassadeurs et Représentants des Organisations Internationales accréditées au Niger,**
- ❖ **Mesdames et Messieurs les Représentants des Organismes Bilatéraux et Multilatéraux de Coopération,**
- ❖ **Mesdames et Messieurs les Cadres centraux et régionaux**
- ❖ **Vénérés Chefs Traditionnels et religieux**
- ❖ **Mesdames et Messieurs les représentants des Organisations de la Société Civile et du Secteur Privé,**
- ❖ **Distingués Invités,**
- ❖ **Mesdames et Messieurs**

Après quatre journées d'échange de vue, vous voici au terme des travaux de la Conférence Régionale sur la Problématique de l'éducation en milieu nomade dans les États de la CENSAD. Travaux qui marqueront, j'en suis convaincu, un tournant décisif dans l'évolution de la recherche de solutions aux questions de l'éducation en général et de celle des enfants vivants en milieu nomade dans l'espace sahélo-saharien en particulier.

Au cours de vos intenses mais fructueuses séances de travail, qui se sont déroulées dans une atmosphère de fraternité, de convivialité et de franche collaboration, vous avez examiné sans complaisance aucune, la problématique de l'éducation en milieu nomade dans les États de la CENSAD.

Le Niger, son gouvernement et l'ensemble de ses populations sont fiers d'avoir abrité les premières assises de la conférence régionale sur la problématique de l'éducation en milieu nomade dans les États de la CENSAD, et vous savent gré de votre participation et de votre engagement pour une noble cause.

Mesdames et Messieurs

Je me réjouis particulièrement du climat de sincérité, de courtoisie et de compréhension qui a caractérisé vos discussions et qui vous a permis d'aboutir à des résultats hautement positifs comme en témoigne la Déclaration dite de Niamey sur la problématique de l'éducation en milieu nomade dans les États de la CENSAD, l'Engagement des partenaires et les autres conclusions auxquelles vous avez abouti.

Il s'agissait au cours de cette rencontre, de définir des politiques et stratégies pertinentes pour assurer une éducation de base formelle et non formelle de qualité à l'ensemble des populations de la zone sahélo-saharienne.

Et plus spécifiquement :

- ❖ d'établir un diagnostic de l'éducation de base formelle et non formelle en milieu nomade dans les États de la CENSAD;
- ❖ de proposer un modèle de développement de l'Éducation de base formelle et non formelle adaptés au milieu nomade dans les États de la CENSAD;
- ❖ d'intégrer et prendre en charge le modèle de développement de l'éducation de base formelle et non formelle dans les systèmes éducatifs nationaux ;
- ❖ d'élaborer et faire adopter un document cadre conjoint sur l'Éducation en milieu nomade dans les États de la CENSAD ;
- ❖ de mobiliser des ressources pour le financement des actions contenues dans le document cadre conjoint sur l'Éducation en milieu nomade dans les États de la CENSAD adopté par la conférence.

A la lumière des résultats auxquels vous êtes parvenus, je puis affirmer sans risque de me tromper que les objectifs assignés à cette conférence ont été pleinement atteints et à la satisfaction de tous.

Mesdames et Messieurs

Le Directeur résident de l'AFD au nom des PTF du secteur de l'éducation et le Secrétaire Général de la CENSAD n'avaient pas manqué de mettre l'accent sur l'importance de cette rencontre, l'objectif étant La conjugaison des efforts tant dans la réflexion que dans l'action. Votre engagement commun à soutenir le Niger en particulier et les États de la CENSAD en général dans cette dynamique en est un témoignage éloquent.

En effet, ma conviction est que nous avons été parfaitement compris quant à la forte volonté politique qui nous anime et la détermination avec laquelle le gouvernement s'engage à apporter les changements qualitatifs à ses politiques et stratégies de développement afin d'inscrire le Niger dans la trajectoire du progrès et de la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le Développement.

Mesdames et Messieurs

Les discussions et les réflexions menées ont permis non seulement de partager les expériences, d'évaluer les progrès accomplis et les difficultés à surmonter. Elles ont, par ailleurs permis de toucher du doigt les multiples contraintes et les défis que nous devons relever ensemble en vue d'offrir à chaque enfant de nos États l'éducation de qualité dont il a droit.

C'est dire que la présente rencontre nous a offert l'opportunité de prendre la mesure des efforts attendus de chacun et de tous.

En tout état de cause, ce n'est que le début d'un processus dynamique et continu, car les besoins demeurent encore et ne sont pas insurmontables.

Mesdames et Messieurs

La qualité des présentations et la richesse des débats que vous avez eus permettent d'affirmer que le processus est bien enclenché et que les engagements pris par les uns et les autres seront scrupuleusement respectés.

Je me réjouis particulièrement de l'intérêt que chacun d'entre vous a porté à cette rencontre comme en témoigne l'assiduité aux travaux dont vous avez fait preuve et la pertinence des conclusions.

Nous devons bien entendu poursuivre avec le même dynamisme et le même dévouement la concrétisation des recommandations qui en découlent.

Honorables invités,

Avant de terminer, je voudrais au nom du Président de la République, Chef de l'Etat SEM ISSOUFOU MAHAMADOU, du Gouvernement et du Peuple nigérien, réitérer nos sincères remerciements à tous ceux qui nous ont fait l'honneur de participer aux travaux de la Conférence Régionale sur la Problématique de l'éducation en milieu nomade dans les Etats de la CENSAD, notamment les ministres et Chefs de délégation, les experts internationaux, les personnes ressources nationales, et l'ensemble des participants à cette rencontre pour leurs pertinentes et riches contributions.

Je voudrais par ailleurs présenter mes vives félicitations et mes encouragements au Comité Technique d'Organisation pour la qualité du travail accompli. Je n'oublierais pas tous nos partenaires, les médias, les sponsors et toutes et tous ceux qui de près ou de loin et de quelque manière que ce soit ont apporté leur contribution.

Je vous invite à faire votre la « Déclaration de Niamey sur la Problématique de l'éducation en milieu nomade dans les États de la CENSAD » en gardant le ferme espoir qu'elle servira de feuille de route à tous les acteurs engagés dans une cause combien noble qui est celle d'assurer une éducation équitable et de qualité à tous les enfants de l'espace sahélo-saharien.

Honorables invités,

Mesdames et Messieurs,

C'est sur cette note d'espoir que tout en souhaitant au nom de SEM BRIGI RAFINI, Premier Ministre, Chef du Gouvernement un bon retour dans leurs foyers respectifs aux participants venus de l'extérieur ainsi que ceux venus de l'intérieur du pays, que je déclare clos, les travaux de la Conférence Régionale sur la Problématique de l'éducation en milieu nomade dans les États de la CENSAD.

Je vous remercie de votre aimable attention

***Essais de scolarisation des enfants nomades au Tchad :
Bilan et perspectives***

Dr. Sougnabé Pabamé, *Expert en appui à la Plateforme Pastorale au Tchad au Ministère du Développement Pastoral et des Productions Animales*

M. Youssouf Abdelkrim, *Directeur de la Formation en milieu nomade et zone insulaire au Ministère de l'éducation de base au Tchad.*

Résumé

Au Tchad, divers modèles de scolarisation des nomades ont déjà été proposés ou expérimentés. Les enfants nomades reçoivent d'abord l'éducation traditionnelle qui a lieu dans leurs familles et les campements. Cette éducation répond à une gamme de besoins, y compris l'acquis technique des activités dans le domaine de l'élevage, et l'apprentissage d'un métier par imitation. Le défi actuel de l'éducation 'moderne' pour les éleveurs est d'ajouter des matières qui facilitent l'entrée du jeune éleveur dans la société nationale tchadienne, sans empêcher son entrée dans la société nomade. Divers méthodes ont été essayées pour amener l'éducation chez les éleveurs nomades mais les résultats obtenus restent mitigés : les nomades refusaient d'envoyer leurs enfants à l'école dans les décennies 1960 et 1970, surtout par crainte de rompre les enfants scolarisés du monde pastoral. De nos jours, cette attitude a évolué même si des voix négatives envers l'école moderne existent encore, il est maintenant courant d'entendre certains pasteurs discuter l'école en termes positifs.

Mots clés : *Scolarisation, milieu nomade, sédentarisation, mobilité pastorale, Tchad*

Introduction

L'accès à l'éducation et à la formation des populations nomades pastorales reste un enjeu essentiel pour le développement des zones sahélo-sahariennes. Au Tchad, malgré de nombreuses initiatives prises par l'Etat et ses partenaires techniques et financiers, il n'y a pas eu de progrès significatif. Pourtant, le pays a pris des engagements internationaux envers l'éducation des enfants notamment des enfants nomades. L'état doit offrir un accès universel à l'éducation de base de manière à atteindre des objectifs spécifiques dans les Objectifs du Millénaire. Dans ce contexte, « universel » inclut les éleveurs et autres populations ayant des modes de vie différents du reste de la population tchadienne. Cette éducation doit être de qualité, et adaptée aux circonstances de vie de chaque apprenant.

Certes, dans le domaine de la scolarisation des enfants nomades, le Tchad ne commence pas de zéro. Des nombreux programmes et projets existent, beaucoup d'améliorations sont faites mais les enfants en milieu nomade sont moins scolarisés que leurs concitoyens en milieu sédentaire.

Cette communication tirée de l'étude réalisée en 2010 sur l'éducation en milieu pastoral (Swift, 2010) et l'étude réalisée par Dos Santos (2013), se propose d'examiner les tentatives de la scolarisation des enfants nomades au Tchad en dégagant leurs atouts et leurs limites en vue de d'offrir aux nomades une éducation de qualité, et adaptée aux circonstances de leur vie.

1. Tentatives de l'État tchadien en matière d'éducation en milieu nomade

Des initiatives ont été prises vers la fin des années 1940 par l'administration coloniale à l'intention des enfants des pasteurs en milieu nomade. A partir de 1945 des écoles nomades (ou écoles mobiles) ont été créées dans le Batha au Tchad central et en 1960 ces écoles ont connu une extension vers le Kanem (au centre ouest) et le Salamat. Les écoles mobiles sont des installations scolaires avec un mobilier et des matériels mobiles, avec une salle de classe de fortune – tente, ou ombre d'un arbre - et un personnel enseignant qui se déplace avec les familles des élèves dans leurs déplacements. Les cours sont dispensés à l'ombre d'un arbre ou sous une tente. L'enseignant reçoit en principe une prime additionnelle au salaire. Pour que l'école mobile fonctionne bien, les familles des écoliers ne doivent pas quitter leur campement (Madana, 2000). Ces écoles mobiles avaient l'avantage de permettre aux enfants élèves de rester avec leur famille pendant la période quand les campements étaient fixes et de suivre l'enseignement en même temps qu'ils apprenaient le métier d'éleveur. Mais le succès de ces écoles dépendaient du fait qu'elles ne se déplacent pas loin : la plus mobile de ces écoles, et le seul qui reste, parcourt maintenant pas plus de 100 à 150 km dans l'année.

D'autres types d'école ont été testés par la suite :

- Les écoles fixes sont créées dans les villages et grandes agglomérations et sont dotées d'internats où logent les enfants nomades. Ces écoles sont créées à Mao au Kanem et Assinet dans le Batha pour accueillir les enfants des nomades. Dans ces internats les repas étaient servis et il y avait des petits équipements pour assurer la santé des élèves. Souvent, en plus des matières académiques, des marabouts sont recrutés pour dispenser l'enseignement coranique dans l'après-midi.
- Écoles relais, sur les routes de transhumance qui sont ouvertes pendant la période des déplacements.
- En plus de ces écoles de type « moderne », les écoles coraniques fonctionnent en parallèle au système scolaire étatique, et sont entièrement prise en charge par les parents d'élèves. Le gouvernement reconnaît l'école coranique comme une forme d'éducation de base non formelle. Des marabouts accompagnent souvent les campements en déplacement, et enseignent le coran aux enfants. Des essais d'élargissement des matières enseignées par ces maîtres, par l'insertion de sujets tels que le calcul, la géographie ou l'histoire, n'ont eu en général pas beaucoup de succès.

2. Expériences récentes de scolarisation en milieu nomade

a. Expérience de la coopération Suisse

- La Coopération Suisse au Développement a créé au cours de l'année scolaire 1994/1995 des écoles nomades bâties sur de nouvelles bases, à savoir :
 - Scolarisation des enfants nomades dans des écoles fixes en milieu nomade ;
 - Formation des maîtres communautaires à partir de 1994, et de 'néophytes' (personnes analphabètes issues de la communauté et résidentes dans le village, recrutées et formées à l'enseignement) à partir de 1996 ;
 - Conception et production des programmes d'éducation et de manuels ;

- Construction de salles de classes, forage de puits, vaccination des enfants ;
- Formation technique dans le domaine de l'élevage dans les centres de formation des membres de la communauté nomade.

Cependant ces actions ont soulevé un certain nombre de problèmes :

- Manque de compréhension de la population nomade vivant en petites communautés ethniques isolées;
- L'irrégularité dans la prise en charge des maîtres communautaires par les parents nomades;
- La rareté des enseignants issus des communautés nomades ;
- La manque de pâturages, rendant indispensable la mobilité et donc l'absence de l'école;

Les actions suisses dans le domaine de l'éducation souffrent peut-être du fait qu'elles sont conçues dans une optique de sédentarisation des populations nomades cibles. L'expérience dans d'autres pays est que la mobilité des éleveurs nomades est une partie essentielle de leur stratégie de production et si la fréquentation de l'école dépend d'une sédentarisation des familles et des enfants, les parents vont dans la plupart des cas refuser l'école pour poursuivre leur stratégie de production et la mobilité. Ceci n'a rien à faire avec un refus de la modernité, mais est basé sur une appréciation des coûts et avantages au long terme de l'éducation dite moderne pour un éleveur.

b. Expérience de l'UNICEF

Le gouvernement tchadien s'est également engagé avec l'Unicef en 2003 pour une expérience de scolarisation d'enfants nomades. Le projet a démarré avec un appui à des écoles fixes en milieu nomade dans les sous-préfectures de Mani, Moussoro, Assinet et Djedda. Le projet visait l'enseignement primaire dans une population de 10,000 enfants dont la moitié serait des filles, et l'alphabétisation de 1,500 parent nomade. Le projet proposait d'offrir des services sociaux de base en plus de l'éducation (surtout la santé humaine et animale). Les résultats physiques obtenus jusqu'à 2009-2010 sont:

- 237 écoles fixes en milieu nomade, avec un effectif de près de 20,000 élèves, dont 43 % de filles ;
- 38 salles de classes réfectionnées ;
- 138 maîtres communautaires certifiés ;
- 128 forages manuels et trois stations avec installation de panneaux solaires.

Les résultats en termes de scolarisation ne sont pas connus. L'objectif relatif à l'alphabétisation n'a pas été réalisé, et le suivi dans les écoles était faible; les enseignants étaient peu motivés en l'absence de prime et d'indemnité. Quoique le taux d'inscription des filles fût bon, leur taux de maintien pour finir le cycle primaire était faible.

c. Expérience de l'AFD

Enfin, le gouvernement tchadien, avec le concours de l'Agence Française pour le Développement (AFD), s'est engagé dans l'éducation des nomades, et surtout l'amélioration de l'accès et du maintien à l'école des enfants nomades pour leur garantir une éducation. Le recrutement et la formation professionnelle des maîtres ont été identifiés comme une activité d'urgence. Un Centre de Formation des Instituteurs Nomades (CFIN) équipé a été créé à Moussoro et les 30 premiers instituteurs sont actuellement en formation. Des problèmes d'indemnités et de primes d'éloignement et de cherté de vie doivent être résolus.

3. Les leçons tirées de ces différentes approches d'éducation en milieu nomade

Malgré les différentes tentatives de scolarisation des enfants en milieu nomades aussi bien par l'Etat tchadien que par ses Partenaires Techniques et Financiers, les éleveurs, surtout les nomades, ne participent presque pas toujours à cette scolarisation. Plusieurs contraintes ont impacté négativement l'accès scolaire des enfants en milieu nomade. D'une manière générale, deux approches ont été essayées au Tchad pour amener l'éducation chez les éleveurs nomades. Mais ces approches présentent quelques limites.

a. Approche basée sur les écoles fixes

L'approche sédentaire se fonde sur le fait que certains éleveurs sont stationnés pendant six mois de l'année autour des puits. Ce modèle se propose d'appuyer les processus de sédentarisation des nomades autour des points d'eau afin de faciliter la fourniture de services d'éducation et de santé animale et humaine. Dans ce modèle, la mobilité des éleveurs est conçue en termes négatifs et l'objectif principal des activités proposées est de réduire la mobilité comme condition essentielle de la fourniture des services tels que l'éducation. Cette pratique éducative pour les enfants nomades a souvent pour résultat un choix défavorable entre ces deux catégories d'acquis résultant de la séparation obligée de l'écolier de sa famille, de sa culture et de son environnement sociale. La transmission des savoir-faire nécessaires au métier d'éleveur transhumant ainsi que des valeurs culturelles et religieuses des sociétés pastorales occupe une place importante et nécessite une présence quotidienne des enfants auprès du groupe. Les parents peuvent donc se montrer réticents face à une offre d'éducation qui n'inclut pas ces savoirs ou qui les rejette et la percevoir comme facteur d'acculturation (Dos-Santos, 2013).

b. Approche basée sur les écoles mobiles

Dans l'approche des écoles mobiles, l'enseignant se déplace avec les nomades à dos de chameau ou de cheval, muni de tous les équipements pédagogiques. Les cours sont dispensés à l'ombre d'un arbre ou sous une tente. Ce modèle fonctionne bien et a permis de scolariser quelques enfants nomades. Cependant, le problème qui se pose avec des écoles mobiles, est celui des enseignants. Ce genre d'école a besoin d'être tenue par des enseignants issus de la même société que les pasteurs nomades. Sinon il sera très difficile de vivre et de travailler pendant de longues périodes dans ces conditions. Il y a peu de gens qui ont ces qualités en milieu nomades car tous les jeunes qui ont fait l'école sont partis en ville ; aucun n'est revenu pour enseigner aux enfants de sa communauté.

4. Orientations pour lever les contraintes liées à l'éducation en milieu nomade

Les écoles nomades ont tendance à devenir de moins en moins mobiles. Les grands nomades ont toujours peu ou pas d'accès à l'école dans des conditions qui leur sont favorables, c'est-à-dire où les enfants suivent une éducation formelle sans être éloignés de la vie économique, sociale et culturelle de leurs parents et amis. Les améliorations sont donc souhaitables aussi bien pour le type d'école que le contenu d'enseignement. Nous convenons avec Dos Santos (2013) que les différents acteurs concernés par cette problématique (acteurs institutionnels, autorités traditionnelles, représentants de nomades et de parents d'élèves) doivent pouvoir travailler ensemble afin de mettre en place une offre qui réponde à la fois aux attentes des populations bénéficiaires sans remettre en cause leur mode de vie, et qui puisse s'inscrire dans un cadre national et soutenable à long terme. Pour cela, l'État et ses Partenaires Techniques et financiers doivent orienter leurs efforts vers :

a. Les infrastructures d'accueil

La mobilité des populations et des animaux semble être l'une des bases du fondement du nomadisme la plus importante. Les projets de scolarisation ou de formation dans ce milieu doivent tenir compte de cette réalité. Les infrastructures proposées doivent être mobiles car les installations fixes demandent qu'une partie du groupe ou le groupe entier se sédentarise une partie de l'année ou définitivement, ce qui peut conduire à un rejet du modèle éducatif par les populations nomades.

b. L'offre d'enseignement

Afin de mieux répondre au mode de vie et aux attentes éducatives des populations nomades pastorales, de nombreuses adaptations doivent être entreprises notamment le temps scolaire (volume horaire et calendrier d'enseignement annuels spécifiques, cycles d'enseignement réduits), de la langue d'enseignement utilisée (langue maternelle uniquement, langue(s) nationale(s) d'enseignement, enseignement bilingue) et du programme d'enseignement (programme national classique ou adapté, programme spécifique). L'utilisation de la langue maternelle comme vecteur d'enseignement et la mise en place d'un programme d'éducation incluant les connaissances et compétences enseignées au sein des communautés pastorales semblent être déterminantes dans l'adhésion des populations au modèle éducatif proposé, car perçues comme une reconnaissance de la culture pastorale.

c. Le choix des enseignants

Dans la réussite de l'scolarisation en milieu nomade, le choix des enseignants est déterminant. En effet, enseigner en milieu nomade demande une adaptation et une reconnaissance du mode de vie et de la culture des sociétés pastorales. Or, ces critères ne sont rarement pris en compte par les administrations lors des décisions d'affectation des enseignants. Pour assurer une meilleure intégration des enseignants, il faudra recruter ces enseignants au sein de la communauté pastorale, ce qui implique la mise en place d'une formation spécifique et continue de ces enseignants (alphabétisation pour les néophytes, formation à l'enseignement multigrade, formation annuelle pour chaque cycle d'enseignement).

Conclusion

Dans le domaine de la scolarisation en milieu nomade, la communication montre qu'il y a eu peu de progrès. Les élèves nomades sont très loin derrière les autres populations rurales en matière d'accès aux services sociaux de base notamment l'éducation formelle (Kessely, 2013). Il est urgent de rectifier cet état de choses, pour le compte des nomades tchadiens mais aussi pour le compte du gouvernement tchadien lui-même. Un pays dans lequel une partie importante de la population est privée des avantages du développement économique et social et se voit tomber loin derrière ses concitoyens est un pays qui risque de perdre toute unité et cohésion économique et sociale.

Un programme d'éducation pour les enfants nomades doit avoir pour vision la création d'un système d'éducation qui rend disponible à tous les enfants une éducation formelle de qualité, sans miner la position économique et sociale de ces enfants dans leur monde pastoral. Les enfants (et leurs parents) ne doivent plus être obligé de choisir entre l'élevage nomade et l'éducation. Cette éducation n'intéresse pas uniquement les enfants. Il y a beaucoup d'adultes qui sont également désireux d'acquérir les mêmes connaissances que leurs enfants. Ceci rend possible la création d'un programme d'enseignement familiale ou tous les membres d'une famille apprennent en même temps, suivant un curriculum parallèle mais adapté aux apprenants.

Bibliographie

Dos Santos S., 2013. *Éducation et formation des populations nomades. Problématiques, bilan et perspectives. Actes du Colloque : Élevage Pastoral, une contribution durable au développement et à la sécurité des espaces saharo-sahéliens. Du 27-29 mai 2013, Ndjamena-Tchad, 162 p.*

Kessely H., 2013. *Les interventions intersectorielles en santé humaine et animale au profit de nomades du Tchad: expériences de 2000 à 2013. Actes du Colloque : Élevage Pastoral, une contribution durable au développement et à la sécurité des espaces saharo-sahéliens. Du 27-29 mai 2013, Ndjamena-Tchad, 162 p.*

Madana N., 2000. *Communication présentée au séminaire sous régional sur l'éducation de base en milieu nomade de l'Afrique Sahélo-Saharienne. 14-17 février. N'Djamena: Ministère de l'Éducation nationale et Unicef.*

Swift J., Abdelkerim Y., Rahamat Saleh M., Ibrahim H.O., Al Zarha Icham F., 2010. *Education en milieu pastoral. Rapport d'étude, République du Tchad - Agence française de développement, 39 p.*

Alternatives d'éducation/formation de base non formelle appropriés aux modes de vie des populations pastorales/nomades : contribution de l'Association Andal & Pinal pour une éducation intégrale et inclusive

DIALLO/BOLY : Association Andal & Pinal (Burkina Faso)

1. Contexte de l'éducation au Burkina Faso

Les politiques de développement de l'éducation de base dans le contexte africain et international constituent sans aucun doute des réponses aux impératifs nationaux d'instauration d'une culture de la compétitivité qui passe nécessairement par la livraison de produits didactiques bien pensés dans une démarche de soutien aux efforts d'autonomisation des populations, efforts qui doivent s'inscrire dans la dynamique de l'éducation inclusive et universelle.

Le Burkina Faso est l'un des pays du monde dont le taux d'alphabétisation est très faible (28,7% en 2006). C'est alors un impératif pour le pays de se doter de stratégies appropriées et de se donner les moyens nécessaires pour booster le taux d'alphabétisation à 60% d'ici à l'an 2015 afin d'espérer la réalisation de l'objectif 4 de l'EpT qui est également une condition incontournable de l'atteinte des OMD.

Avec une population estimée à 16 779 206 d'habitants en 2012 (INSD 2009), les femmes représentent 51,7% de la population globalement majoritairement composée de jeunes avec 46,6% ayant moins de 15 ans et 57,2% ayant moins de 20 ans. Les enfants de moins de cinq ans représentent 17,38% de la population. La majorité de la population vit en milieu rural (80%) et cette même proportion tirent entièrement ou partiellement ses revenus de l'agriculture et de l'élevage qui par ailleurs contribue pour plus de 18% de la formation du PIB et représente près de 26% des recettes d'exportation (INSD 2009 ; PNDL 2010).

En 2007, le taux d'alphabétisation des adultes se situait à 28,7% dont 19,5% en milieu rural et 21,3% chez les femmes. Cet indicateur majeur qui pourrait freiner la grande majorité des OMD a conduit à l'élaboration de la Stratégie de Croissance Accélérée et de Développement Durable (SCADD) qui vise l'accélération de la croissance et la promotion d'un développement durable. Elle fait une large place au secteur de l'éducation dont les nouvelles orientations de développement sont axées sur : l'achèvement d'une éducation de base de qualité par tous à l'horizon 2021, la valorisation des apprentissages dans le cadre de l'éducation formelle et non formelle.

C'est dans ce contexte que l'Etat à travers le Ministère de l'éducation nationale et de l'alphabétisation (MENA) a adopté différents textes de lois et d'orientations stratégiques qui confortent la place de l'éducation non formelle. Il s'agit du Programme National d'Accélération de l'Alphabétisation (PRONAA)

2011-2015 dont l'objectif est d'accroître le taux d'alphabétisation de 40% à 60% d'ici à 2015 en prenant en compte le plus grand nombre d'adultes analphabètes et d'adolescents non scolarisés ou déscolarisés. Le Programme Stratégique de Développement de l'Education (PDSEB) 2012-2021 qui ambitionne, entre autres, au primaire un taux d'accès de 100% et 75% d'achèvement dès 2015. Pour ce qui est du sous-secteur de l'Education non formelle (ENF) il s'agit de faire passer le taux d'analphabètes de 70% en 2009 à 25% en 2020 par la diversification des actions d'alphabétisation et de post-alphabétisation en langues nationales et en français.

2. Les programmes d'éducation et de formation de l'Association d'élèves Andal & Pinal

En vue d'accompagner l'État burkinabé dans la réalisation des objectifs de l'EpT et en réponse aux engagements collectifs de Jomtien (1990) et de Dakar (2000), l'Association d'élèves Andal & Pinal, conduit des programmes d'alphabétisation et d'éducation non formelle depuis 1999 dans le souci de contribuer à la réduction des poches d'analphabétisme et de sous-scolarisation au sein des populations pastorales/nomades. Cet engagement à accompagner les actions éducatives en milieu pastoral a amené l'Association Andal & Pinal à concevoir et promouvoir depuis 2004 la formule alternative d'éducation de base non formelle pour adolescent-e-s appelée « École du berger et de la bergère » (EdB) ainsi que le Programme d'éducation/formation des pasteurs nomades (PEPAN) qu'elle met en œuvre depuis janvier 2012 dans la zone transfrontalière Bénin-Burkina-Togo avec deux organisations sœurs que sont l'Association pour la promotion de l'élevage au sahel et en savane (APESS) et l'ONG Potal Men du Bénin.

a. La formule éducative École du berger et de la bergère (EdB)

Le projet École du Berger et de la Bergère est né d'un constat général de non fréquentation des structures éducatives par les enfants d'élèves. A la suite de ce constat, A&P, ayant pour public cible les communautés pastorales, a décidé de contribuer à la résolution du problème. Elle a procédé par une étude en 2003 dans la province du Sanmatenga (Région du Centre Nord) pour avoir une idée globale sur les enfants d'élèves fréquentant les écoles.

Le constat était que moins de 1% (0,87%) des enfants d'élèves de la province, notamment peulh étaient inscrits dans des écoles. A&P a donc organisé des journées de concertations avec les populations concernées (leaders d'élèves, bergers, parents d'élèves, acteurs du secteur de l'éducation) afin de mieux cerner le problème et de rechercher des solutions de façon participative. Ainsi, le processus a conduit à la mise en place de l'école du berger et de la bergère (EdB) en 2003-2004.

L'École du Berger/ère (EdB) est une école qui s'intègre dans la dynamique des innovations pédagogiques à travers des programmes de formation qui prennent en compte les préoccupations légitimes des élèves pasteurs en matière d'éducation.

La démarche vise à mettre en place des structures éducatives communautaires adaptées aux besoins des populations cibles (les éleveurs pasteurs) qui reprochaient à l'école classique son inadaptation à leurs réalités socioculturelles et économiques (le pastoralisme).

Ainsi, l'EdB s'est donnée comme objectif principal d'assurer aux populations pastorales, notamment les enfants d'éleveurs (filles comme garçons,) un accès équitable à des programmes adaptés d'éducation en vue de réduire la sous scolarisation chronique et l'analphabétisme dans les zones à forte concentration d'éleveurs au Burkina Faso.

Le programme cible les adolescents/jeunes de 9 à 15 ans qui n'ont pas eu la chance de fréquenter l'école classique ou précocement déscolarisés et ayant besoin d'une éducation/formation de qualité pour s'insérer dans les projets de développement. Les enseignements apprentissages y sont dispensés en langues fulfulde et français à travers un curriculum intégrant les programmes de l'école formelle et les spécificités du domaine de l'agro-pastoralisme. La Pédagogie du Texte est l'approche d'apprentissage avec un cursus de quatre ans tenant compte de la dynamique de flexibilité dans la programmation des horaires selon les temps dévolus aux travaux domestiques et de bergerie. Le processus éducatif EdB c'est aussi une vision holistique de l'éducation/formation: le continuum vers la passerelle de l'école formelle ainsi que la formation professionnelle et l'insertion socio-économique. De 2002 à 2012, l'Association Andal & Pinal à travers ses programmes d'éducation/formation, toutes formules confondues, a soutenu l'éducation/formation d'au moins 5000 jeunes dont 40% de jeunes filles du milieu rural.

b. Le Programme d'éducation/formation des pasteurs nomades (PEPAN)

Le PEPAN est le fruit d'un long processus de réflexion et de concertation entre trois organisations pastorales: APESS, Andal & Pinal et l'ONG Potal Men autour des questions éducatives des éleveurs pasteurs/nomades situés dans la zone transfrontalière Burkina- Bénin-Togo avec pour objectif fondamental de promouvoir une transhumance apaisée, sécurisée soucieuse des valeurs d'intégration intercommunautaires. Le processus de mise en œuvre du programme s'est fait en collaboration étroite avec les leaders d'éleveurs du Burkina et du Bénin à travers un travail intense de diagnostic pour l'identification des trajectoires et des périodes de transhumance ainsi que des principaux sites de départ et des sites d'accueil des transhumants dans la zone transfrontalière. Vu la complexité de la question de la mobilité dans le contexte pastoral, ce programme vise à prendre en compte les différentes catégories de communautés pastorales à savoir les éleveurs semi-sédentaires et transhumants, un public cible souvent marginalisé par les systèmes éducatifs classiques des deux pays et qui échappe à tout système d'éducation de base. Le PEPAN se fixe comme objectif principal de Mobiliser entre 2011- 2015, 8000 pasteurs autour des valeurs de l'alphabétisation, et de l'intégration intercommunautaire et ***offrir au cours de cette période l'accès à une éducation de base non formelle de qualité à 3000 pasteurs âgés de 15 ans et plus vivant en territoire Béninois et Burkinabè dont 50% de femmes.*** En deux années de mise en œuvre le PEPAN totalise 26 centres avec 737 apprenants dont 126 femmes.

3. La question de l'éducation des filles/femmes dans les communautés pastorales/nomades

L'une des facettes de la complexité de l'éducation/formation des communautés pastorales réside dans le fait de la mobilité constante des hommes, souvent avec leurs femmes et leurs enfants. En ce sens, certains mouvements de transhumance impliquent toute la famille (hommes, femmes et enfants). D'autres par contre n'impliquent que les chefs de ménages ; les autres membres restant sur les territoires d'attache, toutes choses qui posent le problème des stratégies appropriées pour la prise en compte éducative des différents groupes en lien avec les typologies de la transhumance/nomadisme comme celle interne, transfrontalière et de relais. La question de l'éducation et la formation des filles/femmes et des enfants nécessite de ce fait des réflexions approfondies pour une meilleure prise en compte de l'éducation inclusive.

A l'EdB, la prise en compte du genre dans le processus éducatif a été mise en évidence par la parité fille/garçon dans les recrutements et les statistiques de taux d'achèvement à l'EdB montrent que depuis la première cohorte de 2004, les effectifs des filles sorties après le cycle de quatre ans sont appréciables pour une seule province où la formule a été expérimentée jusque-là. **De 2004 à juin 2012 ce sont 370 apprenants qui ont suivi avec succès le cycle de quatre ans de l'EdB dont 194 filles. A cela il faut ajouter le nombre de filles et femmes de la promotion 2004-2008 promues à la passerelle de l'école formelle (25 filles sur 53), la formation socioprofessionnelle (15 filles sur 35) et l'insertion socioprofessionnelle et économique (42 filles/femmes sur 45).**

En ce qui concerne le PEPAN, l'on constate que les jeunes filles et femmes sont sous-représentées dans les centres d'alphabétisation/formation qui ont été ouverts dans la zone transfrontalière. L'une des causes explicatives de cette inégalité de genre est liée au fait que les centres ont été ouverts dans des lieux de regroupement des transhumants, parfois éloignés des campements où vivent les filles et les femmes. En effet, ce sont principalement les hommes qui assurent la transhumance et se déplacent périodiquement avec les troupeaux ; d'autres pesanteurs-socio-culturelles- nécessitent d'être analysées et une réflexion est indispensable pour mieux cerner les modes de vie des filles et des femmes de ce milieu afin d'identifier les stratégies éducatives garantissant leur accès équitable à l'éducation.

4. Enjeux/défis des systèmes d'éducation et de formation pour les communautés pastorales.

Pour arriver à des systèmes d'éducation et de formation appropriés aux communautés pastorales, leur mode de vie doit être véritablement pris en compte. Comme enjeux, cela peut se traduire entre autres par :

- L'analyse de la mobilité, notamment la transhumance interne et transfrontalière afin de mettre en place des offres éducatives adaptées aux différents types de mobilité dans une perspective d'équité et de droit à l'éducation
- L'identification de stratégies éducatives adaptées à l'éducation/formation des enfants et des femmes ;

- Le développement de continuum(s) d'éducation de base de qualité avec des opportunités de formations professionnalisantes pour une meilleure insertion socio-économique des communautés pastorales;
- Le plaidoyer pour la prise en compte effective, dans les programmes nationaux et régionaux, de l'éducation/formation des groupes spécifiques (populations migrantes : pasteurs nomades, pêcheurs...) pour booster l'atteinte des objectifs de l'EPT.

Expériences de l'Association pour la Promotion de l'Élevage au Sahel et en Savane (APESS)

Boubakar BARRY: Chargé de programme Éducation Tél. 226 72 45 45 90
Courriel : barry.bouakary@gmail.com

Introduction

Dans les pays de la zone sahélo- saharienne caractérisés par la rareté des ressources naturelles, l'élevage extensif est le trait dominant du mode de production animal. Dans la quête de pâturage et des ressources en eau, les éleveurs parcourent parfois des dizaines, voire des centaines de kilomètres à l'intérieur de leurs pays. Nombre d'entre eux franchissent parfois les frontières et pratiquent une transhumance transfrontalière au cours de laquelle, ils sont en proie à de multiples problèmes qui, mettent parfois en péril la coexistence pacifique intercommunautaire. En dépit de nombreuses initiatives entreprises par divers acteurs (pouvoirs publics, organisations faitières d'éleveurs, partenaires au développement, institutions sous régionales, etc.) pour minimiser les contraintes liées à la transhumance transfrontalière, des doutes subsistent encore quant à l'efficacité des solutions proposées.

Mais, une quasi- unanimité se dégage au sein des acteurs pour pointer du doigt le taux d'analphabétisme très élevé des communautés pastorales comme un frein à la recherche de solutions durables pour une transhumance sécurisée et rentable au profit de tous les acteurs.

1. Contexte et enjeux majeurs

L'élevage est une activité dominante dans les pays sahéliens où il représente entre 10 à 30 % du PIB. Cependant ; la communauté des éleveurs ne semble pas pour autant bien « lotie » au regard des contraintes multiformes qui assaillent cette population. Cependant une des contraintes majeures, constamment mise en relief est la faiblesse d'accès aux services sociaux de base telles l'éducation et la formation.

En effet, le taux de scolarisation et d'alphabétisation est largement en dessous de la moyenne nationale. Cela tient essentiellement à l'absence d'écoles et à l'inadéquation des systèmes scolaires aux besoins des peuples pasteurs.

Cette situation préoccupante se justifie entre autres par :

- ✓ La faible prise en compte des attentes et des besoins spécifiques des communautés pastorales dans les programmes d'éducation et de formation (langues d'enseignement, valeurs et savoirs endogènes, connaissances et compétences liées aux activités sociales et économiques locales, etc.)

- ✓ L'inadaptation de l'organisation du système éducatif qui est fixe ou sédentaire face à des populations dont le mode de vie repose souvent sur la mobilité

Cette faiblesse d'accès à l'éducation est encore plus accentuée dans les zones transfrontalières où les populations pastorales, au regard de leur mode de vie caractérisé par une grande mobilité échappent complètement à tous les schémas classiques d'éducation et de formation des pays de départ et des pays d'accueil.

Par ailleurs, au fil de leurs pérégrinations, ils traversent les frontières et parcourent des centaines de kilomètres à l'intérieur des pays limitrophes où ils côtoient d'autres éleveurs nomades originaires d'autres pays et les agriculteurs et groupes sédentaires, toutes choses qui les exposent à de nombreux conflits intercommunautaires, parfois meurtriers, autour de l'accès aux ressources naturelles.

C'est dans un ce contexte, qu'un consortium d'organisations pastorales actives dans le domaine de l'éducation que sont : ***l'Association pour la Promotion de l'Élevage au Sahel et en Savane (APESS) organisation sous régionale dont le Secrétariat général est basé à Ouagadougou, l'Association Andal & Pinal du Burkina et l'ONG Potal Men du Bénin*** a, courant 2011, initié un processus de réflexion et de concertation pour la formulation d'un Programme d'Éducation Formation des Pasteurs Nomades (PEPAN: Cette dynamique de réflexion a été fortement inspirée par les concertations initiées par la DDC et ses partenaires autour de la problématique de l'Éducation formation des populations pastorales.

A la lumière des défis liés à l'éducation et à la coexistence harmonieuse des communautés, le PEPAN s'est fixé pour objectif essentiel de ***« promouvoir un pastoralisme apaisé, sécurisé et révélateur des valeurs d'intégration »*** entre les éleveurs transhumants de la région Est du Burkina et les populations sédentaires du département de l'Atakora Donga au Bénin. L'atteinte d'un tel objectif passe par le développement d'une offre éducative pertinente et adaptée au mode de vie et à la nature de leurs activités des communautés pastorales nomades.

2. Stratégies d'intervention

La formulation du PEPAN a suivi une approche participative qui a mis les communautés pastorales et leurs leaders (Rouga, Garso, Jooro)* au centre du dispositif d'élaboration des stratégies d'intervention avec en amont : (i) l'identification des principales trajectoires de transhumance, (ii) la détermination de la durée du séjour sur les sites d'accueil, (iii) la mobilisation sociale des éleveurs transhumants, l'identification de sites pertinents de formation en territoire béninois.

Par ailleurs, le processus de formulation a associé d'autres acteurs non moins importants que sont : les structures centrales et déconcentrées du Burkina et du Bénin en charge de l'éducation et de l'élevage, les collectivités territoriales des deux pays, des partenaires stratégiques actifs dans les domaines de la transhumance transfrontalière et de l'éducation non formelle (RECOPA, ANOPER, Helvétas, Tin Tua)* et bien entendu de la DDC, partenaire financier du programme.

Les efforts conjugués de toutes ces compétences ont permis aux promoteurs du PEPAN de disposer d'une offre éducative riche et adaptée au public cible pour la phase pilote 2011- 2012, une offre éducative basée sur des formations alternées tantôt sur les sites d'accueil des transhumants, tantôt sur les sites retour.

Au plan opérationnel, les activités prioritaires de la phase pilote ont consisté pour l'essentiel :

- ✓ au recrutement et à la formation des animateurs (trices)/ facilitateurs (trices) (à dominance endogènes) des centres
- ✓ à l'ouverture d'une vingtaine de centres d'éducation formation (Février- Mai 2012) en raison de 15 au Bénin pour accueillir les transhumants burkinabè et 5 au Burkina au compte de la transhumance interne,
- ✓ à la formation des COGES (Comités de Gestion) à leurs rôles et responsabilités dans le suivi de proximité des centres,
- ✓ à l'organisation d'une mission conjointe de la DDC et des structures étatiques du Burkina et du Bénin pour tirer les premiers enseignements de la mise en œuvre de la phase pilote,
- ✓ à l'organisation des formations sur les sites retour des apprenants Burkinabè après la période de la transhumance (Octobre- Novembre 2012).

Le succès enregistré dans la mise en œuvre de la phase pilote du programme a permis aux promoteurs du programme de plaider et d'obtenir auprès de leurs partenaires techniques et financiers son extension au Nord Togo (zone de forte concentration des transhumants burkinabè en saison sèche). Les actions de plaidoyer auprès des autorités Togolaises et de mobilisation sociale ont permis l'ouverture effective de cinq (5) centres dans le Nord Togo (région des savanes et de la kara).

Le dialogue politique : une dimension essentielle dans l'éducation des communautés nomades.

Dès l'entame du processus de mise en œuvre de cette expérience pilote, les promoteurs se sont avisés de la nécessité impérieuse de nouer un dialogue politique avec les autorités politiques en charge de l'éducation et de l'élevage dans les pays de la zone d'intervention du programme.

En effet, au regard de la spécificité du programme, l'adhésion et l'accompagnement des autorités des pays couverts étaient une donnée essentielle avec laquelle il fallait compter.

L'APESS, structure de coordination du programme a initié plusieurs démarches auprès des autorités Burkinabè, Béninoises et Togolaises :

- ✓ Rencontres avec la ministre de l'Éducation Nationale et de l'Alphabétisation et celui des ressources animales dès Septembre 2011 pour plaider en faveur de l'engagement de l'état à accompagner cette expérience. Deux autres rencontres ont été organisées avec les deux ministres courant 2012 pour négocier une convention avec l'état burkinabè dans le cadre de la mise en œuvre du programme. Ces démarches ont connu des résultats significatifs à travers l'organisation d'un atelier d'élaboration d'une convention entre l'état burkinabè et les promoteurs du PEPAN. La signature de cette convention permet aux organisations promotrices du programme de bénéficier d'un appui financier d'environ 150 millions de FCFA sur trois (3) ans.
- ✓ **Du 10 au 14 Décembre 2012** : mission de plaidoyer auprès des autorités Togolaises. Au cours de cette mission l'équipe de l'APESS a rencontré tour à tour le Ministre de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche (MAEP), son excellence le ministre d'État, ministre de l'Enseignement primaire, secondaire et de l'Alphabétisation (MEPSA) et le Directeur de l'administration du territoire et des frontières. Cette mission a reçu une oreille attentive auprès des autorités togolaises qui ont salué l'initiative d'un tel programme et qui se sont engagées à travers leurs services centraux et déconcentrés de lui apporter tout l'accompagnement nécessaire, Cet engagement s'est traduit par la mise à disposition du programme de deux agents du niveau déconcentré (région des savanes et de la Kara) pour le suivi et l'évaluation des centres du PEPAN.

Promesse é été également faite par le ministère en charge de l'Élevage d'assurer l'ancrage institutionnel du programme au niveau du gouvernement Togolais.

- ✓ **Du 10 au 15 mars 2013** : mission à Cotonou auprès des autorités béninoises. Cette mission a permis de rencontre le Ministre Béninois de l'Alphabétisation, de l'Art de la Culture et du Tourisme. Au cours de cette rencontre le ministre a instruit ses services techniques pour initier des négociations avec les promoteurs du programme pour l'élaboration d'un projet de convention avec l'état Béninois, convention qui serait inspirée du modèle Burkinabè si celle-ci venait à se concrétiser.

3. Enseignements - défis - perspectives

a. Les enseignements

A ce jour, on peut tirer les enseignements suivants :

- ✓ Les gouvernements du Burkina, du Bénin et du Togo traduisent leur adhésion explicite au principe du **droit à l'éducation pour tous** » à travers leur soutien à une formule éducative alternative en faveur de communautés mobiles et transfrontalières jadis marginalisées par les systèmes éducatifs classiques. Le droit à l'éducation pour tous n'est donc pas une vue d'esprit, mais peut se traduire dans la réalité pour peu que les acteurs en aient une claire conscience, et ce, quel qu'en soit la spécificité de la communauté.
- ✓ L'Éducation n'a pas de frontière, tout dépend des enjeux en présence. En effet, le PEPAN a montré qu'on pouvait dépasser les barrières frontalières pour construire une offre éducative adaptée à des communautés dont le mode de vie et la nature des activités font fi des appartenances territoriales,
- ✓ L'alphabétisation des adultes constitue le premier gage de sûreté pour la scolarisation des enfants. En effet, en attendant, une étude structurée sur les effets/ impacts du programme, des témoignages constants sur les sites du PEPAN indiquent que toutes les familles d'éleveurs pasteurs ayant des enfants sur les terroirs d'attache s'engagent progressivement à les scolariser. Les parents disent avoir bien compris l'utilité d'accéder à d'autres types de savoirs que les seules connaissances endogènes.
- ✓ L'éducation formation s'est révélée être une bonne porte d'entrée pour adresser une problématique aussi complexe que celle de la transhumance transfrontalière. En effet, l'offre éducative développée par le PEPAN permet non seulement l'acquisition de connaissances instrumentales dans les domaines de la lecture, de l'écriture, du calcul ; mais aussi et surtout d'acquérir des compétences de vie courantes (CVC) pour une meilleure intégration sociale des transhumants des pays sahéliens dans les pays d'accueil (pays de la côte). En effet, les contenus de formation font une place de choix au respect des textes règlementaires sur le pastoralisme en vigueur dans l'espace CEDEAO (couloirs de passage, aires de pâture et de parage, détention du Certificat International de Transhumance, calendrier de la transhumance, etc.) ; à la protection de l'environnement, et aux valeurs positives de l'intégration sociale. L'approche pédagogique développée dans les centres du PEPAN est la Pédagogie du Texte (PdT basée sur l'interdisciplinarité et dont les domaines Sciences de la Vie et de la Terre (SVT) et Sciences Sociales (SS) abordent largement ces questions. Par ailleurs, la formation dans les centres PEPAN intègre le module pastoral qui développe les trois (3) piliers du pastoralisme que sont : la famille, le troupeau et les ressources pastorales mais aussi les conflits liés à la compétition pour l'accès aux ressources, toutes choses qui permettent aux apprenants d'être outillés sur les valeurs positives du pastoralisme et sur la prévention/ gestion des conflits.

- ✓ Une bonne communication permet d'instaurer une confiance entre acteurs qui jadis cohabitaient dans la méfiance totale. Le PEPAN a permis d'instaurer cette confiance et de faciliter les relations entre les communautés sédentaires, les autorités coutumières, et administratives, les collectivités territoriales du Bénin et les éleveurs transhumants. Cela s'est traduit entre autres par : (i) l'octroi d'infrastructures par l'administration béninoise pour servir de salles de formation aux transhumants Burkinabè (cas de N'dahonta, Matéri –centre, Tapoga, Kountori, Kouforpissiga), (ii) l'hébergement et la prise en charge de certains facilitateurs par les chefs d'arrondissement et des délégués de village du Bénin (iii) le suivi de proximité des centres par les autorités locales, (iv) l'utilisation des centres du PEPAN par les services de sécurité béninois (police, gendarmerie) pour les séances de sensibilisation sur les conflits intercommunautaires et les questions sécuritaires, (v) le paiement « volontiers » par les transhumants des frais de parage et autres taxes légales liées à l'exploitation des ressources naturelles, auxquelles ils se dérobaient par le passé, etc. C'est la preuve qu'une synergie d'actions des organisations de la société civile peut être un catalyseur pour la promotion des dynamiques d'intégration sous régionale et faciliter ainsi la mise en place de politiques stables et efficaces de coopération transfrontalière.
- ✓ Enfin, au plan pédagogique, l'évaluation des centres a permis d'obtenir des résultats satisfaisants : En effet, sur un effectif de 726 apprenants (dont 154 femmes) inscrits pour le compte de la phase pilote, 452 apprenants ont pu être évalués (dont 80 femmes), soit 73%. Et 405 apprenants, soit 89,6% ont été déclarés admis à l'issue des évaluations organisées conjointement par les deux opérateurs et les services techniques des deux états en charge de l'éducation non formelle. Au-delà des statistiques, la plus grande satisfaction est que les apprenants font déjà preuve d'un réinvestissement des acquis de leurs connaissances dans la vie quotidienne, à l'issue de ces deux campagnes de formation : (i) bonne utilisation du téléphone portable, (lecture des répertoires, envoi de SMS en langue fulfuldé, etc.), (ii) utilisation de petits calepins de calcul sur les marchés à bétail, lecture des dates de validité des documents administratifs sur la transhumance : Certificat International de Transhumance, carnets de vaccination du bétail (ce qui les soustrait des manœuvres d'escroquerie), etc.

b. Les défis

- ✓ La construction d'un programme d'éducation formation transfrontalier adapté aux transhumants est très complexe en lien avec la grande dispersion de ces communautés surtout pendant les périodes dites de convergence sur les terroirs d'attache et la difficulté dans la maîtrise des trajectoires. Cette situation a considérablement compliqué la reconstitution des centres retour au Burkina et occasionné des déperditions non négligeables (cf. résultats statistiques)
- ✓ La difficulté de ciblage des transhumants: qui est transhumant et qui ne l'est pas ? Sur les sites d'accueil en territoire béninois et togolais, il est souvent difficile de distinguer les transhumants saisonniers des éleveurs sédentaires car les mouvements sont difficilement maîtrisables. Certains éleveurs burkinabè et nigériens y sont installés depuis quelques années et confondus aux communautés des éleveurs sédentaires des pays d'accueil, ils y pratiquent la transhumance interne, mais se considèrent toujours comme des transhumants étrangers parce qu'ils peuvent à tout moment faire l'option de retourner dans leurs pays. Le risque que les centres de formation établis pour les transhumants soient envahis par les éleveurs sédentaires ou semi sédentaires est grand et cela pourrait contribuer à détourner le programme de ses objectifs. Le PEPAN est toujours confronté à cette réalité et n'a pas encore apporté de réponse appropriée à cette problématique au cours de la phase pilote.

- ✓ La prise en compte éducative de toutes les composantes de la communauté des éleveurs transhumants (enfants en âge de scolarisation, adolescents, femmes et adultes) à travers une formule éducative intégrée constitue une question épineuse à laquelle le programme doit s'efforcer d'apporter des réponses adéquates à travers un travail de recherche- action impliquant tous les acteurs pertinents du dispositif. Les mouvements de transhumance, faut- il le rappeler sont assez complexes en lien avec l'organisation interne de chaque ménage. En fonction de certaines circonstances et des aléas climatiques, on décide tantôt de déplacer toute la famille avec femmes et enfants, tantôt le chef de ménage seul, tantôt les jeunes bergers, toutes choses qui compliquent la formulation d'une offre éducative inclusive.
- ✓ Enfin, les contraintes liées à la mobilisation des ressources financières conséquentes auprès des états et des institutions de la sous- région (UEMOA, CEDEAO) pour appuyer la mise en œuvre du programme. La coordination du programme a initié des démarches auprès des gouvernements du Burkina, du Bénin et du Togo pour l'obtention de conventions permettant d'obtenir des appuis financiers, mais la réaction de ces derniers se fait toujours attendre. Le seul signal nous vient du Ministère de l'Éducation Nationale et de l'Alphabétisation (MENA) du Burkina Faso, comme sus indiqué, a, après plusieurs démarches a donné son accord pour l'organisation d'un atelier d'élaboration d'un projet de convention au cours du mois de Mai 2013. L'étape suivante consiste à initier des démarches similaires, dans les plus brefs délais, en direction des organisations sous – régionales qui ont été déjà saisies, mais de manière informelle.

c. Perspectives

Le PEPAN, en dépit de toutes les contraintes sus répertoriées, suscite de grands espoirs au niveau de l'ensemble des acteurs sensibles à la question du pastoralisme et de l'éducation inclusive. Le programme, dans la mise en œuvre de sa phase pilote dans la zone transfrontalière Burkina- Bénin- Togo ne constitue pas un modèle certes, mais est perçue par tous les acteurs comme une expérience à dupliquer dans d'autres zones transfrontalières.

Un programme à l'échelle régionale : Programme d'Education formation des populations Pastorales mobiles en zones transfrontalières a été formulé après une étude diagnostique conduite dans les zones transfrontalières Burkina- Mali , Niger- Bénin, Mali- Mauritanie et Niger- Tchad.

Ce programme mis en œuvre par l'APSS en tant que structure coordinatrice et 6 opérateurs en alphabétisation et éducation non formelle : Andal & Pinal du Burkina, Potal men du Bénin, Association pour la Redynamisation de l'Élevage (AREN) du Niger, Delta Survie du Mali , le Groupement National des Organisations Agrosylvo pastoral (GNAP) de Mauritanie et l'Association pour le Développement de la Région du Batha (ADRB) du Tchad est déjà dans sa phase active de démarrage à travers l'organisation d'un atelier de concertation des promoteurs et un atelier de formation des formateurs planifiés pour les tout prochains jours.

Conclusion

Le programme d'Éducation Formation des Pasteurs Nomades (PEPAN) intervient dans le paysage éducatif des pays de la sous-région ouest Africaine comme une innovation majeure qui s'inspire fortement des expériences éducatives des communautés mobiles au Niger, au Mali, au Nigéria, etc., mais qui apporte une plus-value non négligeable qui est la prise en compte de la dimension transfrontalière et de l'intégration sous régionale.

Ce programme, au-delà des questions d'éducation et d'autonomisation des communautés pastorales pourrait également renforcer le dialogue politique en cours en faveur de la valorisation de la transhumance. En effet, la mise en synergie de tous les acteurs autour des valeurs positives de l'éducation formation du public cible peut être un déclic pour l'émergence de perceptions plus positives de la transhumance transfrontalière, notamment, à travers une mise en relief de l'économie de la transhumance et des avantages réciproques qu'elle engendre pour tous les acteurs.

L'éducation formelle de base et non formelle des jeunes filles en milieu nomade

Dominique TALLET BRASSEUR : *Ex Chef Projet UNICEF*

1. Des défis

Si vous posez la question de savoir si une jeune fille de milieu nomade aujourd'hui veut aller à l'école, cessez de vous la poser : tous les enfants qui n'ont pas accès à l'éducation veulent aller à l'école.

Mais si je suis aujourd'hui une jeune fille de milieu nomade désireuse de recevoir une éducation de base, je ne peux que constater que les plus grands et les plus nombreux des défis de l'éducation se conjuguent pour contrarier les meilleures bonnes volontés.

a. Zone désertique

A supposer que je suive une famille qui vit essentiellement sous la tente et se déplace fréquemment, il n'y a pas d'école dans les lieux où je séjourne.

b. Communications difficiles

S'il y a une école à quelques kilomètres, le milieu physique ne me rend pas son accès facile pour autant.

c. Faible densité de population, dispersion

Et qui va créer une école pour nous ? Nous sommes peu nombreuses pour faire le chemin et peu nombreux d'une façon générale pour constituer une classe.

d. Frontières, langues d'enseignement, programmes

Si mes parents se déplacent dans plusieurs pays avec les troupeaux pour chercher les pâturages, les écoles que je pourrais fréquenter quand on reste quelques temps au même endroit ne m'acceptent pas pour quelques mois d'autant plus que l'enseignement s'y fait dans des langues différentes.

e. Activités familiales, pauvreté

Même s'il y avait une école assez proche et que je restais assez longtemps près de cette école, ce ne serait pas facile pour nous les enfants qui avons de nombreuses tâches à effectuer pour participer à la survie de nos familles qui sont très pauvres et ont besoin de nous pour les aider.

f. Insuffisance des ressources allouées

Il y a un internat qui a été ouvert pour les enfants mais seuls quelques garçons y sont allés. Certains y sont restés et d'autres non car les conditions de vie étaient assez dures, il n'y avait pas assez de couvertures, pas toujours à manger de façon régulière et ils étaient trop seuls sans la famille.

g. Rôles de genre / perception de l'école/ objectifs de l'enseignement moderne

Mes parents et les adultes autour de moi seraient d'accord pour que j'apprenne à lire, écrire et compter mais pas plus. Il se dit que les filles qui vont trop longtemps à l'école reviennent avec de mauvaises manières ou ne reviennent pas, elles sont perdues pour la communauté. Et cela se dit aussi parfois pour les garçons, on dit que l'école les dégoûte de la vie nomade et ne leur apprend rien de ce qu'il faut.

2. De bonnes raisons de s'attaquer ensemble au problème

a. Un droit auquel les états ont adhéré

Le droit à l'éducation est un droit universel. Tous les états concernés ont ratifié la Convention des Droits de l'enfant.

b. Des minorités actives

Bien qu'il ne soit pas facile de disposer de données exactes et complètes sur le plan démographique, l'on sait que si les populations pastorales nomades ou semi-nomades représentent une minorité d'individus dans chaque pays elles représentent ou concernent au total une frange importante de la bande saharo sahélienne. « Concernent » veut dire que même si toute la famille ne bouge pas tout le temps beaucoup de modes différents se déclinent et des écoles implantées en zones pastorales peuvent se vider soudain de toute une partie de leurs élèves même s'ils y sont restés quelques mois. Or l'histoire du monde nous montre largement que les « minorités » (qu'elles se définissent ainsi ou soient considérées comme telles par les autres) finissent souvent par devenir des minorités actives. C'est une bonne chose pour la démocratie mais une chose difficile à vivre quand cela prend la forme d'actions violentes.

c. Un bénéfice pour tous

Misère, ignorance, sentiment d'isolement, de spoliation, de discrimination sont liés. L'éducation si elle est porteuse à la fois en acte et en paroles de valeurs de tolérance et d'intérêt pour les autres peut contribuer à la paix. Et si l'on résout les problèmes éducatifs dans les situations les plus difficiles, le reste deviendra un jeu d'enfants. Pour prendre un exemple de l'ordre du pédagogique, c'est souvent dans les situations éducatives difficiles de l'éducation spécialisée que l'on a inventé des méthodes qui ont été utiles ensuite à tous les enfants.

3. De nombreux essais

L'éducation des enfants des zones nomades n'est pas une préoccupation récente et a une histoire déjà longue.

a. L'éducation offerte par la famille

Un enfant sans école n'est pas un enfant sans éducation évidemment. L'éducation traditionnelle que reçoivent les enfants qui aujourd'hui encore suivent ces familles dans leurs déplacements. Ces enfants acquièrent de très nombreux et très précieux savoirs, savoir-faire et savoir-être. Ces familles n'étaient pas sans comporter -ou être accompagnée par- des personnes plus « savantes » qui pouvaient alors dispenser leurs enseignements aux enfants au fil des déplacements.

d. L'éducation lettrée que la famille délègue à une institution religieuse

Les familles avec des modalités très anciennes, ont eu recours à diverses formules pour compléter l'éducation qu'ils pouvaient donner à leurs enfants. Comme grand exemple connu, nous avons les mahadras qui en Mauritanie entre autres –dès le XI^{ème} siècle si je ne me trompe pas- ont accueilli les enfants pour de longues périodes pour des enseignements essentiellement religieux mais pas uniquement puisque dans les meilleures d'entre elles on étudiait aussi la grammaire, la logique, la philosophie, etc. Mais il nous faut noter ici pour notre atelier que sauf erreur de ma part, la présence des filles y était assez exceptionnelle.

e. L'éducation offerte par les états

Puis est venue l'éducation dite moderne dont on peut dire que l'ambition affichée est de donner à l'élève les moyens de comprendre le monde, de s'y adapter, de le préserver et de l'améliorer. Cette ambition va avec celle de la mobilité sociale : l'individu qui a pris petit à petit plus d'importance qu'il n'en a dans une société traditionnelle n'est plus « condamné » à suivre le destin de sa famille. L'école qu'elle le soit ou non de fait se veut émancipatrice et acculturante : elle ajoute à la culture de base fournie par la famille une autre culture.

Cette offre des états si on regarde les expériences menées encore aujourd'hui a en fait emprunté les mêmes grandes voies soit de l'accompagnement soit de l'internat.

Divers pays de la région mais aussi d'autres régions du monde ont expérimenté et utilisent encore aujourd'hui la formule de maîtres spécialement formés pour suivre un groupe de en déplacement et enseigner aux enfants.

Les mêmes pays ont aussi mis en place des formules de regroupements, la plus concrète étant l'internat. Nombre de cadres issus de la population nomade ont étudié dans ces internats.

Sans aller jusqu'à l'internat qui du fait de la démocratisation de l'enseignement est devenu une charge trop lourde pour que la plupart des états concernés le généralisent, quasiment tous les états de la région ont densifié considérablement leur réseau d'écoles et créé des écoles à classe unique (multigrades) dans des villages censés regrouper des enfants des environs parfois accueillis par les familles sur demande et avec appui des parents.

Un point spécial doit être ici fait pour les filles. Il est très clair qu'en plus du fait que le droit à une éducation moderne (valant donc pour mobilité sociale...) est loin d'être unanimement reconnu aux filles comme aux garçons, les craintes pour la sécurité des filles ont entraîné une fréquentation de ces internats nulle ou faible pour elles et dans une moindre mesure, c'est aussi le cas pour les écoles que j'appellerai de regroupement (les ERA au Niger jouent ce rôle, me semble-t-il).

Récemment, la prise de conscience du problème a suscité, mais surtout pour le niveau du collège, la création d'internats spécifiques pour ces filles, internats où la communauté est fortement participante et entre autres délègue des femmes du groupe pour prendre soin des filles.

Pour les filles toujours se sont ajoutées les diverses formules d'éducation non formelle. Ces formules sont très diverses, depuis le « foyer de jeunes filles » ou le « centre coopératif » où l'on étudie essentiellement le

tricot et la couture jusqu'à celui qui intègre l'apprentissage de l'écriture/lecture et du calcul ou un enseignement plus complet se rapprochant de celui de l'école « formelle ».

4. Une lecture critique des diverses formules aujourd'hui

En ce qui concerne l'éducation traditionnelle offerte par les familles, elle reste fondamentale mais de l'appréciation même de ces familles, elle ne permet pas de donner aux individus les compétences nécessaires pour dépasser les contraintes d'un monde de plus en plus complexe. Il n'est pas dit non plus que la qualité de cette éducation ne se soit pas affaiblie avec les modifications de la population pastorale. La sédentarisation forcée ou volontaire des populations nomades a provoqué des changements dans des communautés qui ont été parfois été en partie vidées de leurs ressources humaines.

En ce qui concerne la formule du « maître nomade », elle existe toujours, elle est toujours demandée par des communautés et ces communautés participent activement au processus. Cependant elle est devenue au fil du temps plutôt plus difficile. D'une part trouver le maître volontaire pour cette vie nécessairement rude parmi les cohortes de jeunes diplômés qui ont grandi avec l'électricité est devenu une gageure. Hélas plus encore s'il s'agit d'une enseignante. C'est un constat. D'autre part, la population pastorale s'est modifiée elle aussi et il est plus rare qu'avant de trouver de grands groupes qui se déplacent ensemble. Le coût unitaire d'un maître pour un groupe de dix enfants de trois à quatorze ans est lourd et le défi pédagogique pour le maître en question va souvent au-delà des compétences qu'il a pu construire au cours de sa formation.

En ce qui concerne les écoles de « regroupement » sans internats, si elles font l'objet d'un suivi et d'une attention particulière comme ce fût le cas si je ne me trompe pour les ERA du Niger, elles donnent des résultats largement aussi satisfaisants (et parfois aussi bien sûr aussi peu satisfaisants, les miracles ne sont pas à l'ordre du jour) que les autres écoles en termes d'accès pour les deux sexes et de qualité. Ce suivi particulier a un coût mais ce coût est moins important que celui d'une guerre.

En ce qui concerne les écoles de regroupement avec internat, elles améliorent elles aussi l'accès à une éducation moderne mais quasi exclusivement aux garçons (ce phénomène est trop massif dans tous les pays de la région pour être nié).Elles ont bien sûr l'inconvénient de séparer de très jeunes enfants de leurs familles ce qui peut être en partie compensé si au moins des membres de la communauté sont présents. Le coût des internats même ciblés pour certaines régions seulement ne semble pas pouvoir être supporté par les états seuls. Les ONG locales, nationales et internationales et autres partenaires impliqués sont rarement parvenus à donner leur appui de façon suffisamment permanente pour qu'une génération complète d'enfants en bénéficie. Les appuis extérieurs ont souvent tendance à se comporter comme des investisseurs à court terme, en éducation, ça ne fonctionne pas. Il faut subventionner les 15 ans d'étude d'une fille avec des conditions bien spécifiques pour avoir une chance qu'elle accepte d'enseigner dix ans dans sa propre communauté...

En ce qui concerne les diverses formules d'éducation non formelle, même si elles doivent être à tout prix poursuivies parce qu'elles remplissent justement une fonction que l'institution formelle ne peut remplir, il faut reconnaître que le public touché est statistiquement faible au regard des besoins et que la qualité des produits est là aussi très fortement dépendante des appuis à plus ou moins long terme fournis par les

partenaires extérieurs. Par exemple, l'on est souvent obligé de constater que les écoles non formelles qui réussissent le mieux sont celles où les enseignants ont une meilleure rémunération et qui disposent de structures et de matériels pédagogiques plus consistants. Les meilleures d'entre ces formules ont le mérite cependant de montrer la voie pour des adaptations de programmes, d'horaires, de calendrier et de négociation des compétences à acquérir qui sont de bons enseignements pour un système formel qui voudrait s'adapter à la demande.

Ce dernier point, la question des compétences visées est particulièrement importante dans le contexte qui nous réunit et où l'éducation de base demandée doit être suffisante pour donner une chance aux enfants du Sahara d'intégrer des emplois liés à l'exploitation des ressources du sous-sol de ces zones de nomadisme.

5. Des atouts et des pistes

La reconnaissance du problème et la volonté de le dépasser dont témoigne entre autres cette conférence est notre premier atout.

Le lien fait entre l'éducation, la tolérance, la paix et d'une façon générale l'adhésion de tous les états concernés à l'idée du droit de tous les enfants à l'éducation en sont d'autres.

L'élite lettrée de ces zones, souvent formée dans les internats des lendemains d'indépendance est une ressource considérable, un corps de médiateurs incontournable et très précieux pour les pays.

En ce qui concerne le problème le plus brûlant et si tel est le choix des communautés concernées, une base de langue commune, des outils existants dans cette langue pourraient faire l'objet d'un consensus. La place des femmes dans une partie des sociétés nomades concernées peut également aider.

Si l'on élargit le champ à l'ensemble des populations pastorales, des essais d'éducation multilingue ont été réalisés dans les différents pays avec un recul suffisant pour pouvoir en tirer les leçons nécessaires à leur extension au moins dans les zones où la question est la plus cruciale pour les populations concernées.

Les partenaires économiques ont des intérêts évidents à s'engager pour ne pas dire qu'ils pâtiraient énormément à ne pas le faire.

Partout dans les pays de la zone, la décentralisation est à l'œuvre et même si c'est partout très difficile c'est d'autant plus utile qu'il s'agit très probablement de tailler du « sur mesure » (le sur mesure coûte-t-il vraiment plus cher que le prêt-à-porter ? à moyen et long terme...)

6. Des principes de base

Le premier serait sans doute de collectiviser les moyens pour faire des économies : qu'est-ce que les différents états et partenaires (tous ! état, secteur privé, coopération centrale et décentralisée, collectivités locales, ONG locales et externes) peuvent mettre chacun à la disposition les uns des autres pour réussir ? Comment coopérer ?

Le second est l'implication des responsables des communautés, des parents et des enfants dans la définition des solutions mais aussi dans leur mise en œuvre, leur suivi et leur évaluation. Sans cela, les moyens les plus importants seront boudés et gâchés.

Le troisième est une décision à prendre toujours difficile pour les états : à situation exceptionnelle, réponse exceptionnelle. Ceci implique de faire un cas particulier, donner plus de moyens que la moyenne.

Le quatrième, tout un défi pourrait être le choix concerté de la ou des langues d'enseignement. La langue est évidemment un élément fondamental de la culture et les langues transnationales peuvent dans un contexte de conjonction des efforts des états devenir un atout au lieu d'être comme c'est trop souvent le cas vécu comme un problème par un état seul face à la diversité de ses langues.

Le cinquième est banalité et affaire de bon sens mais il compte aussi. Il s'agit d'être ambitieux mais aussi réaliste et de chercher un consensus sur l'ambition et sur le réalisme. Il s'agit de faire au mieux, savoir que l'on ne touchera pas tout le monde de suite mais au moins essayer de dessiner les solutions pour le plus grand nombre de filles. Il faut compter sur la valeur de l'exemple, contractualiser avec des « exemples » potentiels. L'expérience montre qu'il y a une très grande différence pour l'éducation des filles dans un village, une communauté où toutes les femmes sont analphabètes et dans l'autre où vivent quelques femmes « lettrées » et prêtes à enseigner.

Le sixième enfin, c'est : compter avec les femmes. Ce sont le plus souvent les hommes qui font la guerre. Les femmes n'aiment pas voir mourir les enfants qu'elles ont portés. Il existe aujourd'hui dans toute cette zone, dans chaque pays des jeunes filles et des femmes issues de mieux nomades et qui ont eu la chance exceptionnelle de pouvoir étudier. Je ne dis pas qu'elles soient nombreuses mais elles existent et elles sont soutenues par leurs communautés. Sont-elles ici ? Peut-on les trouver et les solliciter, peut-on élargir leur cercle, peut-on les constituer en une assemblée de conseil, certaines d'entre elles sont-elles prêtes à enseigner aux filles de leurs communautés ? Les jeunes filles de ces communautés que j'ai rencontrées au cours de ces années et qui avaient vu leur scolarité brusquement arrêtée au niveau du collège, faute de solution adéquates étaient prêtes à s'engager si les moyens leur en avaient été donnés.

**Analyse des offres d'éducation en lien avec la demande en milieu
pastoral nomade au Niger :**

Quelques réflexions tirées des expériences du terrain

RABIOU Rakia : *Chargée de Programmes au Réseau Ouest et
Centre Africain de Recherche en éducation
E-mail : rrabiou@yahoo.fr*

Acronymes et sigles

AME : Association des Mères Educatrices

APE : Association des Parents d'Elèves

APESS : Association pour la promotion de l'élevage au Sahel et en Savane

AREN (Niger) : Association pour la redynamisation de l'élevage au Niger

BUCO (Niger) : Bureau de la Coopération (Suisse au Niger)

CGDES : Comité de Gestion Des Etablissements Scolaires

CODDHD : Collectif des Organisations de Défense des Droits de l'Homme

DDC : Direction du Développement et de la Coopération (Suisse)

EPT : Éducation pour Tous

GNAP : Groupement National des Associations des pasteurs

INS : Institut National de la Statistique

LOSEN : Loi d'Orientation du Système Éducatif Nigérien

PDDE : Programme Décennal de Développement de l'Éducation

PEPAN : Programme d'éducation des pasteurs nomades

PIDEL : Programme Intégré de Développement de l'Elevage Laitier au Niger

ROCARE : Réseau Ouest et Centre Africain de Recherche en Éducation

Résumé

Vaste pays sahélo saharien, le Niger a une superficie de 1 267 000 Km² et une population essentiellement rurale estimée à 17 129 076 habitants en 2012¹ dont les activités principales sont l'agriculture et l'élevage. En effet, le Ministère en charge de l'élevage estime que la population pratique l'élevage comme activité principale ou secondaire à 87%². Pour rendre les acteurs de cette importante branche de l'économie nationale plus efficace, l'État et quelques associations de la société civile ont développé et mis en œuvre des offres éducatives avec l'appui des partenaires au développement dont la Direction du Développement et de la Coopération Suisse (DDC). Les réflexions que nous présentons ici résultent des expériences que nous avons acquises dans le cadre de ces activités.

Signalons d'abord que les idées développées au cours des premières réflexions ont permis à trois organisations participantes de mettre en œuvre le programme d'éducation des pasteurs nomades (PEPAN). Les résultats probants du PEPAN ont entre autres amené la DDC et ses partenaires à engager des réflexions plus approfondies en vue de généraliser l'initiative dans les zones frontalières de ses pays d'intervention. C'est dans le cadre des travaux préliminaires que nous avons mené une visite dans les centres du PEPAN et une étude diagnostique menée sur 8 sites frontaliers du Niger dont les résultats ont été présentés lors d'un atelier en décembre 2012 à Niamey. Ainsi, il était ressorti :

- Une forte demande potentielle d'éducation s'expliquant par une importante population de jeunes et enfants et l'absence d'école publique ou de centre d'alphabétisation sur les 8 sites enquêtés ;
- A peine on retrouve une école coranique par site ;
- Les pasteurs avaient formulé leur vision d'offre éducative qui doit revêtir la forme d'un « *programme intégré, souple, adapté à leurs réalités socioculturelles et ouvert au monde extérieur* ». Ils l'ont ensuite accompagné d'une proposition de dispositif de mise en œuvre.
- Un engouement des acteurs communautaires pour la formation et l'expression d'un engagement pour la soutenir;
- Une amélioration dans les relations intercommunautaires;
- La volonté et la disponibilité des différents partenaires à soutenir et à accompagner les initiatives.

Les résultats positifs relevés ne doivent pas cacher des obstacles dont la résolution est nécessaire pour mieux faire. Ils ont pour noms :

- La tendance de certains acteurs étatiques à vouloir sédentariser les pasteurs ;
- La méconnaissance des textes en la matière ;
- Le dédain de l'école actuelle par les populations pastorales

¹ Institut National de la Statistique, 2012.

² Ministère de l'Élevage, des Pêches et des Industries Animales, 2010, (Page 16).

Introduction

Vaste pays sahélo-saharien, le Niger a une superficie de 1 267 000 Km² couverte par quatre zones agro-climatiques dont la zone saharienne qui occupe 68% de la superficie totale et la zone sahélo-saharienne avec 12,2%³. La population, estimée à 17 129 076 habitants en 2012⁴ est composée de communautés sédentaires (Haoussa, Zarma-Songhaï, Kanouri, Gourmantché, Boudouma et Tassawaq) et nomades (Peul, Touareg, Toubou, Arabe). Ce dernier groupe représentant moins de 10% de la population totale et se répartissent sur plus de 80,2% de la superficie totale c'est-à-dire les zones saharienne et sahélo-sahariennes. Notons aussi qu'environ trois quarts de la population du Niger vivent en milieu rural et plus de la moitié sont des jeunes de moins de 15 ans (INS, 2011), d'où la forte demande sociale d'éducation. Ceci implique des efforts soutenus de la part de l'Etat et des partenaires dans l'offre de programmes d'éducation et de formation aux citoyens.

Notons que l'agriculture et l'élevage constituent les principales activités économiques des nigériens et le Ministère en charge du secteur estime que la population nigérienne pratique l'élevage comme activité principale ou secondaire à 87% à côté de l'agriculture pluviale qui occupe la quasi totalité des 12 746 886 nigériens vivant en zone rurale (78,3%)⁵. Un document du même ministère soutient que : « *La valeur totale du bétail du Niger est estimée à 2 000 milliards de FCFA* » et que le secteur contribue à hauteur de 15% au revenu moyen des ménages. Alors qu'il intervient pour 25% à la satisfaction des besoins alimentaires des foyers, l'élevage « *contribue également à hauteur de 13% au PIB total, [de] 40% au PIB agricole et d'au moins 25% au budget des collectivités territoriales* » (Ministère de l'Elevage, des Pêches et des Industries Animales, 2010, P16).

Dans la perspective de rendre plus efficaces les acteurs, l'Etat et les partenaires au développement dont la Coopération Suisse (DDC) ont financé des actions d'éducation initiées et mises en œuvre par quelques associations et acteurs concernés.

Actrice en éducation ayant pris part à certaines de ces interventions à travers le Réseau Ouest et Centre Africain de Recherche en Éducation (ROCARE), nous avons trouvé en cette conférence une bonne opportunité pour partager les leçons tirées de ces expériences relativement à la satisfaction de la demande de scolarisation dans les zones concernées.

La présente réflexion repose sur la revue documentaire, d'une part, l'observation et les entretiens que nous avons eus sur le terrain, d'autre part. Nous présentons les résultats de nos échanges avec les parties prenantes et procédons par la suite à la discussion des forces et faiblesses des interventions avant de lancer un appel aux décideurs et partenaires pour une meilleure prise en charge de la question.

1. Cadre d'intervention

La zone sahélo-saharienne, cadre de cette réflexion, couvre plus de 800.000 km² au Niger. Cet espace peu arrosé (une pluviométrie allant de moins de 200 mm à 300 mm par an) est habité par les pasteurs nomades élevant les bovins dans sa partie méridionale et les camelins dans la zone septentrionale. Si ces derniers consacrent tout leur

³ Ministère des ressources animales, 2005.

⁴ Institut National de la Statistique, 2012.

⁵ (Ministère de l'Elevage, des Pêches et des Industries Animales, 2010, P16)

temps à l'élevage, il faut souligner qu'ils partagent leur attachement aux animaux avec des peuples sédentaires (PIDEL, 2005).⁶ C'est ce qui fait du Niger un pays à vocation pastorale par excellence. La vallée de l'Irazer, située juste au dessus de la limite Nord des cultures, est une zone propice à l'élevage en raison de ses vastes étendues de pâturages.

L'Irazer est le lieu du regroupement annuel des éleveurs du Centre Est appelé cure salée dans le cadre duquel les agropasteurs remontent au Nord pour faire paître leurs bétails dans les vastes pâturages salés en début d'hivernage. En fin de saison, lorsque les champs sont libérés, tous les éleveurs descendent au Sud pour profiter des résidus agricoles. Ce déplacement saisonnier de part et d'autre de la limite Nord des cultures est appelé transhumance. Selon la disponibilité du couvert végétal qui varie avec la quantité de la pluviométrie, les nomades peuvent franchir les frontières nationales. Ceux de l'Ouest se déplacent à l'intérieur du parc du W⁷ si bien à l'intérieur qu'à l'extérieur des frontières nationales. Une étude diagnostique réalisée par AREN Niger indique que ces derniers restent plus de trois mois en zone d'accueil notamment au Bénin et à la frontière Burkina Faso-Togo.

Ces déplacements permanents à la recherche de meilleurs pâturages pour leurs bétails caractérisent la vie des pasteurs compliquant ainsi davantage la problématique de la satisfaction de leurs besoins en services sociaux de base et donc de l'éducation.

2. Education en milieu pastoral nomade : dispositions légales

Comme indiqué en introduction, l'habitat dispersé des nomades et la très faible densité de la population rendent la fourniture des services sociaux, dont l'éducation, difficile. Un rapport du Programme d'Éducation des Pasteurs/Nomades (PEPAN) souligne que les préoccupations ayant suscité la conception et la mise en œuvre de l'intervention sont entre autres les **faibles taux d'alphabétisation et de scolarisation** dans les communautés des pasteurs nomades⁸. Le témoignage suivant est édifiant : « *Les éleveurs nomades sont une population importante au Tchad, mais marginalisée de plusieurs points de vue, en particulier dans le domaine de l'éducation* » (Ministère des ressources animales, 2010, p.3). Les visites que nous avons effectuées en 2009-2010 dans certaines communautés pastorales membres de l'Association pour la redynamisation de l'élevage au Niger (AREN) dans les régions de Tillabéry et Maradi au Niger confirment, également l'insuffisance de l'offre d'éducation.

Si au Niger le taux brut d'admission a connu une très forte évolution de 2002 (49,8%) à 2010 (98,7%) soit une progression de 48,9 points de pourcentage et que le taux brut de scolarisation a cru de 41,7% (dont 33,3% pour les filles) à 72,9% (63,9% pour les filles) pendant la même période (Cabinet du Premier, 2012)⁹, tous les acteurs en éducation s'accordent pour dire que ces statistiques agrégées cachent de grandes disparités entre villes et campagnes et entre zones sédentaires et zones nomades. C'est certainement pour cette raison que la lettre de politique éducative stipule que pour : « La scolarisation de tous les enfants jusqu'à l'âge de 16 ans (pour corriger les inégalités et les discriminations), un accent particulier sera mis sur les enfants en situation de handicap, les enfants des zones rurales, des milieux nomades et à habitats dispersés, les filles, les enfants de la rue ».

⁶ Ministère des ressources animales, Programme Intégration du Développement de l'Élevage (PIDEL), 2005.

⁷ Les parties transfrontalières Niger-Burkina Faso, Niger-Bénin et jusqu'à la frontière Burkina Faso-Togo

⁸ Rapport général de la mission conjointe de suivi du PEPAN, avril 2012

⁹ Lettre de politique éducative pour la période 2013-2020.

a. Rappel de quelques dispositions en matière du droit à l'éducation

Le droit à l'éducation est consacré par l'article 26 de la Déclaration universelle des droits de l'homme comme un des droits fondamentaux de la personne humaine. C'est à cet effet que la communauté internationale a organisé pendant les décennies 1990 et 2000 plusieurs rencontres au cours desquelles les États ont pris des engagements traduits en actions prioritaires pour le développement. A titre illustratif, notons l'accent mis sur l'éducation de base en vue de la réalisation de l'Éducation pour Tous (EPT) à l'horizon 2015 dont le plan d'action comporte six objectifs stratégiques dont deux sont ainsi libellés :

- (i) « Répondre aux besoins éducatifs de tous les jeunes (...) en assurant un accès équitable à des programmes adéquats ayant pour objet l'acquisition des connaissances ainsi que des compétences liées à la vie courante. »
- (ii) « Améliorer de 50% les niveaux d'alphabétisation des adultes, notamment celui des femmes d'ici à 2015 et assurer à tous les adultes un accès équitable aux programmes d'éducation de base et d'éducation permanente ».

Signalons que dans la même optique, les *Objectifs du Millénaire pour le Développement* ont accordé une attention particulière à l'éducation en ce sens que le 2^{ième} se décline comme suit : « Assurer l'éducation primaire pour tous ». Il est notamment projeté, entre 1990 et 2015, de « donner à tous les enfants, garçons et filles, partout dans le monde, les moyens d'achever un cycle complet d'études primaires ». Ces dispositions internationales sont une forme d'interpellation pour tous les États en général et ceux des pays en développement en particulier à formuler ou restructurer leurs stratégies et/ou politiques éducatives de façon à ce qu'elles soient inclusives. C'est le sens de cet appel du Collectif des Organisations de Défense des Droits de l'Homme (CODDHD) : « Privilégier le dialogue social avec tous les partenaires de l'école et entreprendre une réforme profonde de l'éducation adaptée au milieu, au marché de l'emploi et aux perspectives du développement national » (CODDHD, 2012, p. 13).

b. L'encadrement légal du droit à l'éducation au Niger

A l'instar de la communauté internationale, le Niger a entrepris des actions dans ce sens. Le premier acte significatif a été l'adoption de la Loi d'Orientation du Système Éducatif Nigérien (LOSEN) ou Loi N° 98-12 du 1er Juin 1998. Ce texte de loi promulgué huit ans après la conférence de Jomtien réaffirme le droit à l'éducation pour tous les citoyens, enfants comme adultes, et l'obligation pour l'État de garantir l'accès à la formation initiale et continue. L'article 2 de la LOSEN stipule que « L'éducation est un droit pour tout citoyen nigérien » alors que l'article 8 est libellé comme suit : « Le droit à l'éducation est reconnu à tous sans distinction d'âge, de sexe, d'origine sociale, raciale, ethnique ou religieuse. »

L'élaboration du programme décennal de développement de l'éducation (PDDE 2003-2012) participe de la volonté du gouvernement de mettre en œuvre la loi mais aussi les dispositifs nécessaires pour l'atteinte des OMD et cela en conformité avec la Stratégie de Réduction de la Pauvreté. Après neuf ans de trébuchements et avancées notamment sur le plan de l'accès, le Gouvernement adopte le 30 Mai 2012 la Lettre de Politique Éducative pour la période 2013-2020. Celle-ci reconnaît les succès du PDDE et se propose de les consolider dans le cadre de la Stratégie de Développement Durable et de Croissance Inclusive « NIGER 2035 » et au « Plan de Développement Économique et Social 2012 – 2015 » en vue de l'atteinte des objectifs de la scolarisation universelle.

3. Quelques expériences d'éducation en milieu pastoral nomade

a. Aperçu sur les interventions de l'Etat du Niger en matière d'éducation nomade

Avec plus de 80,2% de la superficie totale, les zones saharienne et sahélo-saharienne abritent moins de 10% de la population du pays, essentiellement les pasteurs nomades. La nature dispersée de l'habitat dans ces zones et les fréquents déplacements des pasteurs nomades rendent difficile la fourniture des services et les infrastructures très onéreuses. Il importe également de souligner la contrainte qu'exercent des facteurs comme le travail des enfants quand bien même ils ne sont pas spécifiques à ces communautés. En effet, les enfants gardent les troupeaux et sont souvent amenés pendant les déplacements à la recherche des pâturages. Il y a également la question de l'inadéquation des contenus des programmes d'éducation aux réalités culturelles, socioprofessionnelles et économiques.

Malgré toutes ces contraintes, l'État du Niger a, depuis les premières années de l'indépendance, pris des initiatives comme la création des écoles nomades en vue de garantir aux enfants des pasteurs leurs droits à l'Éducation. L'ouverture de cantines scolaires avec pension complète dans ces écoles a permis de former de nombreux enfants nomades qui sont aujourd'hui des cadres contribuant au développement du pays. Les ministères en charge de l'éducation gagneraient beaucoup en commanditant une étude sur cette expérience pour mieux la capitaliser. En attendant ce genre de réflexion sur l'impact des écoles nomades, relevons qu'en 2002 l'assistance alimentaire dans 241 établissements scolaires a permis d'améliorer la prise en charge nutritionnelle de 24 000 élèves *en milieu nomade*.¹⁰ ». Ceci témoigne des efforts soutenus de l'Etat en vue de satisfaire les besoins sociaux de tous les citoyens.

b. Les interventions des partenaires de l'Etat en matière d'éducation nomade

Signalons ici que notre première expérience terrain a eu lieu dans le cadre du programme d'alphabétisation fonctionnelle des membres de AREN Niger, base régionale de MARADI, mis en œuvre de 2004 à 2007 (phase initiale) et en 2008 (post-alphabétisation).

Nous avons par la suite pris part à une série de rencontres organisées par la Direction du Développement et de la Coopération Suisse (DDC). En effet, faisant écho aux débats en cours depuis plusieurs années au sein des associations et leaders d'opinion issus du milieu pastoral, d'une part, et des partenaires au développement et acteurs de l'éducation, d'autre part, la DDC a décidé de soutenir les initiatives de la société civile en matière d'offre d'éducation au bénéfice des communautés nomades dans ses pays d'intervention¹¹. Ces rencontres visaient à amener les participants à réfléchir sur le modèle d'offres éducatives qu'il faut mettre en place afin de remédier à la situation.

¹⁰ Ministère du Développement Agricole (2005) P : 19.

¹¹ Le Bénin, le Burkina Faso, le Mali, la Mauritanie, le Niger et le Tchad.

Il y lieu de signaler que les idées développées au cours des rencontres ont permis à trois organisations participantes¹² de concevoir et de mettre en œuvre, avec l'appui financier de la DDC, le programme d'éducation des pasteurs nomades (PEPAN).

Le PEPAN est une initiative bilatérale de l'Association pour la promotion de l'élevage au Sahel et en Savane (APESS), Andal et Pinal et Potal Men. Les deux premières sont basées au Burkina Faso et la troisième au Bénin. Ces trois organisations ont capitalisé les résultats des différents travaux de réflexions pour offrir aux communautés pastorales du Burkina Faso et du Bénin un programme d'alphabétisation basée sur l'approche PDT et axé sur le nomadisme transfrontalier. Le but du programme est d'appuyer les efforts en vue d'une intégration et d'une coexistence harmonieuse entre communautés sédentaires et éleveurs nomades.

Les résultats probants du PEPAN ont entre autres amené la Coopération suisse et ses partenaires associatifs (Groupement National des Associations des pasteurs (GNAP) en Mauritanie, Delta Survie au Mali, l'ONG Batha au Tchad, l'AREN au Niger, Andal et Pinal au Burkina Faso, etc.) à engager des réflexions plus approfondies en vue de généraliser l'initiative dans tous les pays concernés. Le résultat attendu est de contribuer à la mise en place d'offres d'éducation et de formation inclusives de qualité dans les 5 zones transfrontalières des pays d'intervention de la DDC, à savoir : frontière Est Burkina Faso/Nord Bénin ; frontière Sud Niger/Nord Bénin ; frontière Est Mali/Nord Burkina Faso ; frontière Oust Mali et Est Mauritanie et frontière Ouest Tchad/Est Niger.

C'est dans le cadre des travaux préliminaires en vue de la formulation du programme multi pays que la coopération suisse a organisé et financé en novembre 2012 une visite dans une dizaine de centres d'alphabétisation du PEPAN le long des frontières Burkina Faso-Niger, Burkina Faso-Togo et Burkina Faso-Bénin. Au cours des visites, les participants ont eu des entretiens avec les acteurs impliqués que sont les leaders communautaires, les personnels des services déconcentrés, les autorités municipales, les apprenants et les alphabétiseurs, etc.

L'atelier multi-acteurs de formulation du programme d'éducation des nomades transfrontaliers

Suite à la visite des centres du PEPAN en novembre 2012, les acteurs des différents pays ont été chargés de mener un diagnostic sur (i) les contextes sociodémographiques, (ii) les offres de formation, (iii) la gestion des conflits et la sécurité, (iv) la mobilité et l'accès aux ressources et (v) le partenariat. Les premiers résultats de cet exercice ont été présentés en décembre 2012 à l'occasion d'un atelier tenu à Niamey (Siloé¹³) en présence d'une quarantaine de représentants des différentes parties prenantes (les experts chargés du dossier de formulation du programme, le bureau de la Coopération Suisse au Niger --BUCO Niger--, les leaders pastoraux et les services déconcentrés du Niger, etc.). AREN Niger a présenté les conclusions de son étude dans les zones transfrontalières du Niger avec le Burkina Faso et le Bénin, notamment la partie située dans le parc du W. Sans être exhaustive, nous dirons de façon globale que les huit sites enquêtés se trouvent dans les communes de Kollo, Say, Birnin N'Gaouré, Tamou, Namaro, Bitinkoji. Le tableau ci-dessous présente les données démographiques et les informations sur les services existants dans les sites visités.

¹² APESS, Andal et Pinal, et POAL MEN.

¹³ Un village situé à quelques kilomètres de Niamey.

Tableau 1 : Synthèse des résultats du diagnostic sociodémographique effectué par AREN

Les données	Les 8 sites enquêtés							
	Balgiti	Bassara	Booda	Gosso	Kanciboulii	Loudoudji	Pambougi	Wayra Nora
Ménages	90	34	16	97	60	25	70	30
Femmes	152	72	50	143	125	71	161	79
Jeunes (9 à 17 ans)	100	89	40	50	60	50	102	30
Enfants d'âge scolaire	63	28	26	45	40	34	48	25
Ecoles coraniques	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Ecoles publiques	0	0	0	0	0	0	0	0
Centre alphabétisation	0	0	0	0	0	0	0	0

Ce tableau met en évidence les données exposées par AREN et fait ressortir le manque d'école publique et de centre d'alphabétisation sur les 8 sites enquêtés qui totalisent 309 enfants d'âge scolaire, 521 jeunes (9 à 17 ans) et 853 femmes. Ces chiffres doivent interpeler les pouvoirs publics et les acteurs au développement quant à la satisfaction du droit à l'éducation de ces citoyens. Les entretiens que nous avons eus sur place avec les leaders des communautés pastorales présents (en marge des travaux de l'atelier) indiquent que ces dernières aspirent à un programme d'éducation intégré qui soit adapté à leurs réalités socioculturelles tout en leur ouvrant au monde extérieur. Une telle offre d'éducation prendrait en compte les éléments suivants :

- Production et valorisation des ressources animales ;
- Education environnementale et climatique ;
- Santé humaine et santé animale ;
- Droits et textes réglementaires, citoyenneté, démocratie et genre ;
- Ouverture au monde extérieur et inter culturalité.

Sur le plan organisationnel cette offre d'éducation doit intégrer la mobilité et le calendrier journalier des pasteurs.

4. Résultats des entretiens et visites de terrain

En général, les différentes initiatives éducatives visaient surtout à renforcer les capacités des éleveurs à mieux gérer leurs activités et à développer des compétences en matière de prise de décisions eu égard à la gestion de leurs associations en vue de leur autonomisation. En effet, notre participation dans l'ensemble nous permet d'affirmer que toutes les interventions ont été salutaires en ce sens qu'elles ont contribué au changement de mentalité des pasteurs nomades illustré, entre autres, par la demande de scolarisation pour leurs enfants. Dans les lignes qui suivent nous présentons les constats et observations que nous avons faits à l'occasion de nos échanges.

a. Les forces ou potentialités

Sur les différents sites visités, on observe **un engouement** autour du sujet « éducation/formation » au sein des communautés bénéficiaires. Presque tous les leaders pastoraux que nous avons rencontrés se sont engagés à soutenir une éventuelle offre éducative en assurant la mobilisation sociale et en prenant en charge certaines dépenses telles que la construction des salles ou hangars et l'achat de certains matériels individuels. Les autorités administratives et municipales, la société civile et autres partenaires locaux ont tenu le même langage en ce sens que chacune des parties est disposée à assumer le rôle qui lui revient.

Nous y avons également remarqué que les apprenants se sont **approprié les thématiques développées dans les programmes**. Ces conditions s'avèrent favorables dans un contexte où **les partenaires techniques et financiers affirment aussi leurs disponibilités à soutenir et à accompagner** l'Etat et les différents acteurs. Le diagnostic de AREN Niger a aussi fait ressortir cette opportunité.

Néanmoins tout n'est pas positif comme le suggèrent les obstacles qui suivent.

b. Les défis et/ou obstacles

- La tendance de certains acteurs étatiques à vouloir sédentariser les pasteurs

Un responsable technique de la Région de l'Est au Burkina Faso a soutenu que « *l'Etat a un paquet de programmes communs à tous ses citoyens sans exception. C'est donc au groupe qui souhaiterait y adhérer de s'y adapter* ». Une autorité municipale de la même région commente : « *Nous, à notre niveau, nous pensons qu'il serait mieux de chercher à occuper les pasteurs sur place. C'est-à-dire avoir une stratégie pour les sédentariser* ». Au regard de la place de la mobilité dans la vie de ces populations, une telle stratégie constitue une atteinte au droit culturel des nomades et est susceptible de creuser davantage l'incompréhension entre ces populations et les pouvoirs publics.

- La méconnaissance des textes régissant le pastoralisme

Lors d'un entretien¹⁴, certains de nos interlocuteurs étatiques ont indiqué que les Etats ont adopté le « *code sur le pastoralisme et le nomadisme transfrontalier développé par la CEDEAO* » mais il n'a pas été vulgarisé. L'ignorance ou la méconnaissance de ces textes exposent les nomades, surtout les transfrontaliers, à des abus de toutes sortes. Plusieurs témoignages nous ont été rapportés par les victimes.

- Le rejet de l'école (telle quelle) par les populations pastorales

La demande sociale de scolarisation des enfants n'empêchent pas les populations nomades de refuser l'offre actuelle en ce sens qu'elle tranche avec leur culture et leur mode de vie. Un groupe de pasteurs nomades se demandaient : « *Pourquoi créer pour nous une nouvelle école ? Nous voulons que nos enfants bénéficient des mêmes programmes qui sont offerts aux adultes.* » Ils expriment ici leur satisfaction pour les offres d'éducation non formelle qui cadrent avec leurs besoins de compétences.

5. Discussions

La présentation des résultats des différentes expériences et les constats faits lors des visites sur le terrain indiquent que des efforts restent à fournir, notamment en matière de révision des contenus. La réforme du curriculum a été envisagée dans le cadre du programme décennal de développement de l'éducation avec une disposition devant laisser une plage de 20% pour la prise en compte des spécificités locales. Malheureusement, ce processus a tourné court. L'appel susmentionné des communautés nomades pour une éducation plus culturellement intégrative nous semble une bonne opportunité pour l'Etat de relancer l'initiative de rénovation curriculaire. En effet, les leaders communautaires des sites visités demandent une offre éducative similaire à celles qu'ils ont connues dans les programmes d'alphabétisation, c'est-à-dire une offre qui les prépare à mieux faire face aux contraintes de leur milieu physique caractérisé par la raréfaction des ressources naturelles si indispensables pour la sauvegarde de leur mode de vie. Les devoirs de l'Etat en termes de respect et de protection des droits fondamentaux des citoyens lui commandent, en effet, d'envisager l'éducation dans une perspective globale comprenant la formation professionnelle tout en minimisant le déracinement culturel des apprenants.

Notons pour la saluer l'avancée que constitue certaines dispositions de la lettre de politique éducative pour la période 2013-2020 comme « *la diversification de l'offre en prenant en compte certains groupes spécifiques (CGDES, Association des Mères Éducatrices (AME), Association des Parents d'Élèves (APE) et les groupements féminins, populations nomades, adultes en situation de handicap) et en généralisant l'offre en ajami* » et « *l'amélioration et la diversification de l'offre d'alphabétisation fonctionnelle pour augmenter la performance des producteurs et productrices dans le cadre de l'initiative 3N de SEM M. le Président de la République.* »

Comme mesures d'accompagnement, l'Etat doit créer un cadre de communication et d'échanges entre les différents acteurs alors que les partenaires techniques et financiers pourront soutenir davantage les efforts de renforcement des capacités des communautés à travers les organisations de la société civile.

Conclusion

En termes de conclusion, nous tenons à attirer l'attention des acteurs, notamment les Etats sur les potentialités qu'ils pourront exploiter dans le cadre des futures stratégies d'intervention en matière de scolarisation en milieu pastoral nomade. C'est dire que le terrain est favorable car toutes les initiatives susmentionnées constituent une force et par conséquent une source d'inspiration. Cependant, nous tenons à rappeler que l'offre actuelle de l'école formelle ne semble pas intéresser les communautés pastorales nomades. Ils aspirent beaucoup plus, pour leurs enfants à un système d'éducation pouvant leur permettre de se reconnaître dans leur milieu et de répondre à leurs besoins immédiats.

Références bibliographiques

APESS, Andal et Pinal et Potal Men, 2012. « *Rapport de synthèse des réflexions sur la mise en œuvre du programme PEPAN. Rapport général de la mission conjointe de suivi du PEPAN, avril 2012.* » Rapport non publié

DDC, 2012. « *Atelier multi acteurs sur la formulation du programme régional d'éducation des nomades transfrontalier. Rapport général. Restitution des résultats du diagnostic la zone I par AREN Niger.* » Niamey, Niger. Rapport non publié

Institut National de la Statistique, 2011. *Le Niger en chiffres 2011.*

Ministère de l'Élevage, des Pêches et des Industries Animales, 2010. « *Revue du secteur de l'élevage au Niger.* » 115 pages.

Ministère des Ressources Animales, 2000. « *Contribution du Système d'Information sur les marchés des bétails (SIMB) du Niger à la Conférence sur les perspectives agricoles de l'Afrique de l'Ouest.* » Bamako, Mali. 26 pages.

Ministère des Ressources Animales, 2010. « *Education en milieu pastoral. Rapport d'étude.* » Ndjamena, Tchad.

Ministère du Développement Agricole, 2005. « *Education des populations rurales en Afrique. Rapport national du Niger.* » Niamey.

Villalón, Leonardo A., Abdourahmane Idrissa et Bodian, Mamadou, 2012. « *Religion, demande sociale, et réformes éducatives au Niger. Rapport de recherche.* » Niamey Niger, 54 pages.

Sites Internet:

<http://ads.niger.pagesperso-orange.fr/actualites.html>

<http://souriresnomades.fr/actualite-associations/du-materiel-scolaire-pour-les-ecoles-de-tajae-31>

L'école en milieu pastoral : un bilan mitigé, un renouveau à construire.

André MARTY: *Consultant*

Introduction.

Les analyses et réflexions ci-après sont tirées de l'expérience personnelle, en tant qu'ancien maître dans une école nomade, devenu par la suite acteur de développement rural notamment dans les zones pastorales et agro-pastorales sahéliennes, essentiellement au Niger, au Mali et au Tchad. Partant du constat que l'école est vécue plutôt comme un corps étranger dans des milieux largement analphabètes, il s'agit d'appréhender les conditions d'un enchâssement réellement en phase avec les dynamiques locales porteuses d'un devenir économique, social et culturel à la fois enraciné, pacifié et ouvert sur le monde.

La première partie s'efforce de relater dans ses grandes lignes l'historique de la scolarisation des enfants nomades dans une zone sahélo-saharienne, en l'occurrence le nord du Mali. D'abord pendant la période coloniale et surtout depuis l'Indépendance. Seront ainsi brièvement rappelées les différentes tentatives d'améliorer l'offre scolaire à partir de l'importante réforme de 1962 visant « un enseignement à la fois de masse et de qualité » sur l'ensemble du pays. Suivront quelques observations concernant les difficultés de mise en œuvre, particulièrement dans les zones pastorales. Si les effectifs d'élèves ont incontestablement augmenté dans le temps grâce à la multiplication des écoles, le niveau et les résultats qualitatifs laissent à désirer au moment même où les parents, autrefois hostiles, comprenaient mieux l'intérêt de l'école. La répétition des grèves scolaires dans le pays et l'accumulation des problèmes climatiques et surtout sécuritaires vécus au Nord ont fini par perturber gravement les écoles au point que celles-ci n'ont point fonctionné pendant près de deux ans avant d'amorcer tout récemment une timide reprise.

Même si les autres pays sahéliens n'ont pas connu une situation aussi dramatique, on observe néanmoins que la scolarisation en milieu pastoral est en panne, demeure problématique un peu partout et est loin de donner les résultats escomptés. Ce constat fait l'objet d'une deuxième partie laquelle passe en revue les points suivants :

- ❖ Au-delà d'un certain accroissement des effectifs surtout au niveau des premières années, les résultats sont décevants : faible poursuite de la scolarité - notoirement pour les filles, médiocrité fréquente du niveau atteint, difficulté à faire émerger une élite apte à poursuivre les études ou à s'inscrire résolument dans le développement local. Tout se passe pour les jeunes en échec comme si l'école déracinait et

produisait un mal-être existentiel avec pour principales perspectives le chômage et l'aventure et toutes les conséquences aujourd'hui bien connues.

- ❖ Des disparités évidentes existent entre écoles de village, écoles de sites de fixation (avec une mobilité partielle ou temporaire des familles) et écoles situées en pleine zone pastorale où le nomadisme et la transhumance sont la règle. A ce sujet, on manque de statistiques permettant de comparer les différentes configurations existantes. Il semble bien que les meilleurs résultats se retrouvent quand les enfants nomades ont la chance d'avoir un parent en ville ou à la capitale du pays.
- ❖ L'école reste pour l'essentiel étrangère ou à la marge de la vie locale; elle fonctionne de façon séparée d'avec le milieu ambiant. Les parents « donnent » des enfants à l'école sans appréhender ce qui se passe à l'intérieur et sans partager les préoccupations de l'enseignement (en dehors des aspects alimentaires et habillement quand les cantines ne marchent pas bien).
- ❖ Il en est pratiquement de même avec le monde du développement rural lequel fonctionne lui aussi de façon largement séparée d'avec l'école. C'est surtout depuis la sécheresse de 82-84 que projets, ONG, associations humanitaires et plus récemment les dispositifs d'appui aux communes ont entrepris des réhabilitations et des constructions de bâtiments, des aides aux cantines et à l'équipement. Les écoles se sont du coup multipliées, à des coûts élevés, y compris dans la brousse profonde - pas toujours d'ailleurs avec la solidité convenue - mais les problèmes de fond, de taux de scolarisation, d'adaptation, d'orientation, d'efficacité de l'enseignement demeurent et ne figurent guère dans le montage des programmes dits intégrés, à plus forte raison sectoriels.
- ❖ La prise en compte de la culture locale est peu travaillée malgré les aptitudes de certains enseignants. L'introduction des langues nationales dans l'apprentissage des mécanismes de la lecture, de l'écriture et du calcul avec une introduction progressive de la langue officielle s'est avérée être une démarche intéressante mais elle n'a pas toujours été bien expliquée aux parents, elle est restée expérimentale et elle n'est pas accompagnée d'une production suffisante de textes et de documents dans ces mêmes langues, à la différence du pulaar au Sénégal et du hausa au Nigéria, sans oublier l'arabe. L'alphabétisation des adultes parallèlement est aussi en panne.
- ❖ Enfin, depuis quelques années, on observe ci- et - là des relents d'hostilité à l'école en tant que vectrice d'un enseignement occidental jugé « infidèle », réclamant en particulier des classes séparées pour garçons et filles, ce qui, très rapidement, pourrait décourager toute scolarisation de celles-ci.

Après ce relevé de plusieurs difficultés rencontrées sur le terrain, il importe de voir comment il est possible de repenser l'école et de contribuer, même de façon modeste tant le sujet est complexe, à une réflexion nécessairement collective. Ainsi la dernière partie préconise de réfléchir à une école pour le développement du milieu pastoral ou agro-pastoral en la considérant comme partie intégrante d'une stratégie éducative globale, convergeant avec d'autres initiatives porteuses d'avenir, dans les divers

secteurs d'activité, visant à la fois les enfants, les jeunes et les adultes, les responsables, les deux genres inclus. Trois éléments étayent cette proposition.

Il convient de repenser l'école en liaison étroite avec le processus en cours de revalorisation du pastoralisme. Celui-ci reste victime de nombreux préjugés forgés pendant la colonisation et qui se sont souvent perpétués par la suite au point qu'ils atteignent les écoliers comme les parents. Comment peut-on croire en l'avenir et devenir de vrais citoyens dans un espace humain qui se sent dévalorisé ou marginalisé? Aujourd'hui, plusieurs déclarations officielles permettent plus clairement que jamais d'inverser le regard et de justifier des démarches très différentes de celles qui ont prévalu jusqu'ici : Union Africaine à Addis Abéba (2010), N'Djaména (29 mai 2013), Nouakchott (29 octobre 2013), etc.

L'école devrait cesser d'être considérée comme un isolat placé à l'écart de la société et sans aucune emprise de la part de cette dernière mais au contraire se situer au cœur des enjeux d'avenir de l'ensemble. Son renouveau passe nécessairement par des débats approfondis du genre : «de quelle école avons-nous besoin pour nous et par rapport à l'extérieur?» Cette quête ne peut évidemment déboucher que si elle est réellement articulée aux travaux de recherche action de solutions aux problèmes rencontrés (quels que soient les domaines d'activité) et aux formations diverses, impliquant toutes les couches de la population. Tout le monde le sait aujourd'hui : rien ne peut réussir durablement sans les acteurs du milieu concerné.

Pour changer la situation de marasme dans laquelle l'école se trouve, il convient de commencer par déplacer certaines priorités. La première devrait viser la qualité et les objectifs de l'enseignement et de la vie scolaire (définis en tenant compte des remarques précédentes) plutôt que les seules infrastructures. Pour une collectivité, financer des bâtiments ne suffit pas si on ne s'attache pas à la pertinence du contenu. On peut se demander même s'il faut impérativement chaque fois des constructions lourdes et coûteuses qui ne seront jamais totalement adaptées pour les familles les plus mobiles alors que les nouvelles technologies (radio, téléphonie, etc.) et, s'il le faut, des installations plus légères et à caractère temporaire pourraient avantageusement pallier dans bien des situations.

Conclusion.

Les défis que posent les écoles du monde pastoral sont considérables mais non insurmontables. Le droit à l'éducation est universel et l'actualité récente au Sahel oblige à revoir nos paradigmes et nos approches de lecture et d'action. Les pistes à suivre supposent qu'une réelle volonté politique de la part des États et de la communauté internationale réussira à se combiner avec des dynamiques internes propres aux acteurs locaux conscients des enjeux et décidés à s'impliquer de façon responsable dans la mise au point d'un véritable renouveau de l'éducation en milieu pastoral.

Mobile pastoralists and education, strategic options Kratli and Dyer

Résumé librement traduit en français

Kratli and Dyer : *Professor Univ. OR LEEDS UK*

L'éducation des populations nomades dans un contexte de changements socioéconomiques rapides est un défi majeur. Ce document propose de relever le défi en suivant deux voies : l'une consiste en une cartographie du terrain conceptuel de l'éducation et l'autre en mettant en lumière les expériences internationales innovantes, réussies et susceptibles d'inspirer de nouvelles approches pour l'éducation en milieu nomade.

La cartographie du terrain conceptuel est un pré-requis pour aborder les questions complexes souvent sensibles voire polémiques qui touchent l'éducation en milieu nomade. Elle nous permettra de dépasser les différents écueils rencontrés dans la pensée courante sur ces enjeux. La première section de ce document examine trois champs de confusion conceptuelle. Le premier est celui de la compréhension populaire de l'éducation, de la scolarisation, de l'apprentissage et des droits. Les deux autres concernent les avantages comparatifs de l'éducation formelle vis-à-vis de l'éducation informelle et de vis-à-vis de la production pastorale.

L'accent mis sur la question de l'éducation dans la Déclaration des Droits de l'Homme et dans la Déclaration de l'Éducation pour tous s'est traduit dans les Objectifs du Millénaire pour le développement par une centration sur la scolarisation au niveau de l'école primaire. La notion de scolarisation s'est étendue et nuancée (voir par exemple l'école à domicile). Désormais la cible «assurer une éducation de base complète pour tous les enfants » n'implique pas nécessairement de faire entrer tous les enfants dans des bâtiments scolaires. Dans ce document, nous utilisons les termes « éducation » et « scolarisation » dans un sens large en vue d'atteindre au mieux l'objectif. Quand nous nous référons à une éducation qui implique l'usage de bâtiments scolaires nous utilisons l'expression « école conventionnelle » ou « scolarisation conventionnelle ». Nous utilisons l'expression « système basé sur l'école » pour signifier un système basé sur une scolarisation conventionnelle. Les défis pratiques posés à l'éducation des populations nomades semblent avoir leur source dans la tendance à privilégier ces approches conventionnelles.

Le choix de l'apprentissage basé sur l'école formelle nécessite que soit opéré un calcul d'opportunité entre les avantages de l'éducation fournie par le système conventionnel et les possibilités d'apprentissages fondamentaux informels fournies aux enfants dans le cadre de leur environnement social plus large et plus complexe. Ces apprentissages informels sont fondamentaux pour le développement de l'enfant. De façon générale, pour les enfants de milieu nomade, il n'y a pas d'évidence d'avantage comparatif à se priver de

ces apprentissages cruciaux et à endurer la séparation d'avec le milieu familial pour aller chercher une éducation formelle dans les écoles.

Comme l'histoire de l'éducation est largement dominée par l'éducation fournie dans des écoles, l'intérêt des institutions pour les apprentissages de l'enfant a pris les contours de cette perspective restreinte. Il est crucial de penser hors de cette boîte et de trouver des voies pour un concept d'éducation plus global qui tisserait les fils de cette éducation informelle avec ceux des apprentissages plus classiques plutôt que d'exclure ces savoirs du système.

Enfin, l'éducation basée sur la fréquentation d'une école fixe entre en butte avec les nécessités fonctionnelles de la mobilité qui en territoire aride sont la clé de la production animale. Aucune extension ou amélioration du système scolaire conventionnel ne paraît en mesure d'éviter l'impact négatif que cette pratique a sur le rendement du système pastoral.

Suite à ces considérations générales, la seconde section de l'étude présente et discute une série d'approches innovantes et réussies qui ont été mises en œuvres dans les zones isolées avec un bon degré de pertinence au regard de l'éducation des populations nomades. Ces approches peuvent se classer sous trois grandes dénominations : apprentissage en famille, apprentissage à distance et adaptation du curriculum. L'étude porte aussi sur l'utilisation de la radio et sur les messages délivrés par les médias pour l'éducation et sur les bénéfices de l'éducation par les loisirs.

L'approche de l'éducation en famille prend l'apprentissage comme une entreprise sociale. Les programmes basés sur cette approche combinent éducation pour les adultes et éducation pour les enfants. Parce que les apprentissages intergénérationnels jouent toujours un grand rôle en milieu nomade, cette approche est bien adaptée aux normes socioculturelles en vigueur et évite les pertes de savoirs traditionnels engendrés par le système conventionnel. Les principes de base sont la consultation des communautés et l'ajustement avec les besoins et contraintes de leur vie.

Une conception ouverte de l'éducation implique de faire sauter toutes les barrières qui ne sont pas indispensables de façon à rendre accessible une offre éducative souple au plus grand nombre possible de personnes et tout au long de leur vie. Dans le cas des populations nomades, limiter l'offre éducative à celle du système conventionnel est une barrière nuisible. L'apprentissage à distance offre de meilleures opportunités à un plus grand nombre de personnes vivant en milieu nomade. Cette approche d'éducation à distance doit aussi intégrer des temps de face à face entre professeurs et apprenants ainsi qu'un curriculum formellement reconnu. La qualité des programmes d'éducation à distance doit être mesurée par l'efficacité éducative et par la pérennité de la formule et non par le degré d'avancée technologique. La technologie doit être simple, peu coûteuse et facile à porter à grande échelle. La justification de l'enseignement à distance repose sur la nécessité d'améliorer l'offre éducative là où le système conventionnel constitue une barrière. Le choix doit s'appuyer sur des raisons éducatives, pas sur des arguments économiques. Les expériences d'éducation à distance ont eu du mal à se dégager des approches conventionnelles et à intégrer les approches informelles. Par exemple beaucoup de systèmes d'éducation à distance se bornent à une utilisation radio et tv pour remplacer l'enseignant en adaptant simplement au média utilisé le corpus du système conventionnel. Cependant les expériences de radio communautaire et d'éducation par les loisirs ont exploré les opportunités de stratégies éducatives enracinées dans le processus de communication et ont pu ainsi exploiter toute une série de ressources alternatives. Le développement de ces formules offre

des perspectives intéressantes pour dessiner un système d'apprentissage à distance qui cible spécifiquement les populations nomades. Mais pour rentabiliser l'investissement de l'état et des familles le système d'éducation à distance doit intégrer le curriculum formel.

La nécessité de garantir aux enfants nomades un curriculum comparable à celui des enfants qui fréquentent le système doit aussi jouer de pair avec la question de la pertinence pour leur milieu de vie. Rendre le curriculum pertinent pour de nouvelles populations d'enfants ne se fait pas en ajoutant simplement des sujets d'étude aux autres selon la même perspective centralisée. Un curriculum devient pertinent pour des enfants nomades quand les sujets fondamentaux s'imprègnent des réalités pastorales et bâtissent sur la base des savoirs existants, tels élaborés par les pasteurs eux-mêmes. La pertinence ne peut pas se définir au niveau central et être figée. Il est fondamental de développer les capacités dans ce domaine avec toutes les institutions concernées à tous les niveaux par le pastoralisme et l'éducation. La conception institutionnelle du pastoralisme doit aller au-delà de la conception du pastoralisme comme style de vie pour passer à celle bien réelle du pastoralisme comme force de production.

Enfin la dernière section de l'étude appelle les ministères de l'éducation à passer des tactiques aux stratégies dans la façon dont est relevé le défi de l'intégration de l'éducation des populations nomades et plus généralement mobiles dans le système éducatif. Selon la fameuse définition du théoricien militaire Carl von Clausewitz, les tactiques sont l'art d'utiliser les troupes pour gagner des batailles, les stratégies sont l'art d'utiliser les batailles pour gagner la guerre. Il y a une prise de conscience croissante que la question de l'éducation en milieu nomade ne peut être traitée comme une simple partie des activités régulières des ministères de l'éducation. Des tactiques dispersées ou de simples réaménagements de programmes toujours basés sur le système conventionnel en le laissant intact ne sont tout simplement pas suffisants. L'inclusion des populations nomades dans les plans de l'Éducation Pour Tous demande des cadres de travail spécifiques avec une attention spéciale et un jeu de compétences spécifiques et spécialement dédiées à atteindre cet objectif. Par-dessus tout, il faut passer des tactiques aux stratégies : une nouvelle stratégie nationale. On ne peut parler de réalisation d'une éducation inclusive que quand il y a une véritable inclusion de toutes les catégories de popu

Liste des participants

N°	NOM PRENOM	FONCTION	STRUCTURE	ADRESSE (Tel/mail)
1	HSSAIN OUJOUR	DIRECTEUR	ME / MAROC	oujourhssain@yahoo.fr
2	ANNE THERESE N'DONG	DIRECTRICE UNESCO /BREDA	BUREAU REGIONAL	at.ndong_jatta@unesco.org
3	LENA WATT	ATTACHEE DE PROGRAMME	OIF	lena.watt@francophonie.org
4	ANDRE LOKISSO	PRESIDENT	AIED	andre.lokisso@gmail.com
5	KI BOUREIMA JACQUES	SG	CONFEMEN	bjacqueski@confemen.org
6	ADO MOUMOUNI	CT/MFP/RA	MFP/RA	
7	BAOUA MAHAMANE	IS/MEI	A/PLN/EC	mahabaoua@yahoo.fr
8	ABDOULAYE GAMBO	INSPECTEUR DE ENSEIG.PRIMAIRE		abdoulayegambo@yahoo.fr
9	ERAMBEL IBA ABDOULAYE	RAPPORTEUR COMITE SCIENTIFIQUE	MEP/A/PLN/EC	erambeliba@hotmail.com
10	AZIZOU ADAMOU	EXPERT/PDES	SP/PDES	aazizou_do@yahoo.fr
11	HIMADOU HASSOUMI	IEB	CONCERN	himadouhassoumiou@hotmail.com
12	MAHAMAN ALHASSANE	IEB	DREP/A/PLN DOSSO	maha_elh@yahoo.fr
13	OUMAROU SAADOU	A.DEP	MISPD/ACR	babaye86@yahoo.fr
14	BOUBACAR AMADOU	DIRECTEUR	CNDHLF	ly_boube@yahoo.fr
15	AGGA ALHATT	COORDONNATEUR	CN/UNESCO	onycsfs@yahoo.fr
16	ISSOUFOU M. LAOUALY	COORDONNATEUR	ASO/ EPT MARADI	issoufoulaouali@hotmail.com
17	BEKA MOHAMED	SGA	GOUVERNORAT TAHOUA	-
18	ARIMA CHEGOU	DIRECTEUR	DREN TAHOUA	chegouarima@yahoo.fr
19	KOSSOMI MOUSSA	PRESIDENT		arcenceil@yahoo.fr
20	MME GREMAH GAGARA MARIAMA	CHEF DE DIVISION	M M D INDUSTRIEL	i_grema@yahoo.fr
21	MME MAMAN RABI GARBA	FACILITATRICE EDUCATION	WORLD VISION NIGER	adawiyagarba@yahoo.fr
22	MAHAMAN BACHIR ABDOUSSALAM	CHARG.prog education formation	MP/AT/DC	mahamanbachir33@yahoo.fr
23	SEYBOU KALILOU DJIBO	CONSEILLER CESOC	CESOC	seyboudjibo52@yahoo.fr
24	WAKASSO BAMO	CN/UNESCO	MEP	wakassobamo@yahoo.fr
25	MAHAMANE RABIOU OUMAROU	CN/UNESCO	MEP/A/PLN/EC	mahamanrabiou@yahoo.fr
26	MAMANI MALAM GOGA	TGA/RR	AMW/ZINDER	karimgoga@yahoo.fr
27	ELHADJ KOLLO MOUSTAPHA	CTLM	MEDIATEUR	elhadjimoustapha@yahoo.fr
28	DIALLO BOULI AMINATA	CHARG PROG EDUCATION	ANDAL&PINAL B.F	amibol@hotmail.com
30	CHIA SANI GRACE	CENSAD	MAEC/CENSAD	jedidahbukuke@yahoo.com
31	MME A.S HADIZA DIA	CT	CAB/PM	hadizadia@gmail.com
32	ABDOU NIANDOU	CP/CAB/PM	CAB/PM	harikan_boui@yahoo.fr

33	MOUSSA WAKASSO	SDS SAHEL NIGER	SDS SAHEL NIGER	-
34	MOUSSA WAKAMI		PM	moussawakami@yahoo.fr
35	SALIFOU KELZOU			-
36	MOUSSA BOUREIMA	DIRECTEUR ADM.	MINISTERE AGRICULTURE	-
37	SALEY MAMAN	CP/CAB/PM	CAB/PM	galoma01@yahoo.fr
38	AMADOU LAOUAL EDMOND	CONSULTANT	CAB MADUBI	amadoulaoual@yahoo.fr
39	ALASSANE ABOUBACRINE	P/ASO-EPT-NIGER	ASO-EPT-NIGER	asoeptniger@gmail.com
40	SEYBOU KALILOU BOULI	CT/CAB/PM	CAB/PM	seybourama@yahoo.fr
41	SIDIKOU OUNGOILA	CHEF DE DIVISION	MEP/A/PLN/EC	oungoila@yahoo.fr
42	RABIOU RAKIA	PRESENTATRICE	ROCARE	96,98,96,43
43	HAROUNA HAMSATOU	CHARGEE RELATION	OIREN	sp_oiren@yahoo.fr
44	ISSIACA HAOUA	ENSEIGNANT CHERCHEUR	ENS/UAM	haoua.issaka@yahoo.fr
38	IBRAHIM ABBALELE	CT/PM	CAB/PM	abbalele50@yahoo.fr
39	AMARZAK ADAM	DAID/RP/MES	MES	adamarzak@yahoo.gmail.com
40	ISSAKA GARBA	DEP/ME/P	DEP/ME/P	mounkaila51@gmail.com
41	SEYDOU SOUMANA	DIR CAB/MC/RI	MC/RI	96,99,59,20
42	ABDOUL WAZIRI MOUSSA	CONSEILLER/MC	MC	96,28,43,43
43	AHMED G. BENSALAMAN	MONSTRY		913400005
44	HAMAD ALOMANY	DIRECTOR OF PLANING	MINISTRY OF EDUCATION	-
45	BOUBACAR TIDDER	CHEF DE DIVISION	MSP	tiddercis@yahoo.fr
46	ISSA NAMATA	CN/UNESCO	MEP/A/PLN/EC	i.namata@yahoo.fr
47	OUALI ILLO ABDOULAYE	DIRECTEUR NATIONAL	MEP/A/PLN/EC	ouali4@yahoo.fr
48	DOMINIQUE TAILLET BRASSEUR	EX CHEF DE PROJET	UNICEF	balaitaller@gmail.com
49	DYER CAROLINE	PROFESSOR	UNIV.OR LEEDS UK	c.dye@leeds.ac.uk.com
50	GARBA OUSMANE	DEP/CSC	CSC	97,39,12,35
51	DJAFAROU HASSANE	CHEF DE DIVISION	MINISTERE FINANCES	90,57,58,67_djahassan2010@yahoo.fr
52	AHMET AICHA	CHEF DIVISION	DPP/ME/MP/PF/PG	96,99,24,94 metchah@yahoo.fr
53	HINDOU OUMAROU	COORDINATRICE	AFPAT	hindououmarou@gmail.com
54	SERGE AUBAGUE	AT	CARE	sergeaubague@gmail.com
55	PABAME SOUGNABE	CHERCHEUR	PLATE FORME PASTORAL	sougnabe2@yahoo.fr
56	YOUSSEUF ABDELKADER	DIRECTEUR	MEN TCHAD	66,22,13,49
57	IBRAHIM AG YOUSSEUF	CONSULTANT		inzamman@hotmail.com

58	MOHAMED ANACKO	PCR AGADEZ	MINISTERE INTERIEUR	anackohacheur@yahoo.fr
59	HIMADOU BOUKARI	SECRETAIRE EXECUTIF P.I.	ADEA/ETENF	h.boukary@ufdb.org
60	MAHAMADOU TCHAMOGO	DREP	MEP/A/PLN/EC	drenniamey@yahoo.fr
61	MAHAMAN DJAFAROU	REPRESENTANT OSC NY	ONG/ONEN	97,12,15,12_mamdjaf@yahoo.fr
62	SANI YAHAYA JANJOUNA	COORDONNATEUR	FAO	sani.yahaya@fao.org
63	BOUBACAR AMADOU	DIRECTEUR CENTRAL	CNDHLF	ly_bouba@yahoo.fr
64	DJIBO HIMA	DRE/P/A/PLN/AC	DREP/DIFFA	djilohima@gmail.com
65	GATY HASSAN MAMADOU	DREP/A/PLN	DREP AGADEZ	97,97,49,09
66	DJIBRILOU ABDOU	CT/DGCA/MUL	MUL	96,97,05,28_djibrilou@yahoo.fr
67	LOKOKO ABDOU	PRESIDENT	ROSEN	lokokoabdou@yahoo.fr
68	BRITHNEY THOMAS	ASSISTANT TECHNIQUE	GIZ/DGPLN	thomas.buettner@giz.fr
69	NOUHOU BARKIRE	ENSEIGNANT CHERCHEUR	MES/R/I	noubarkire@yahoo.fr
70	MOHAMED AGALHER	COORDONNATEUR	ONG /ONAT	96,98,46,29_mataga2000@yahoo.fr
71	IBRAHIM SADIA HASSANE	PRESIDENTE	ONG /RICOD	96,56,72,54_isaliahh@gmail.com
72	BEIDOU ABDOULAYE	COORDONNATEUR EDUCATION	PLAN NIGER	96,27,70,74
73	ALI AMADOU	CONSEILLER EDUCATION	PLAN NIGER	beidouabdoulaye@yahoo.fr
74	OUMAROU DAMBO	ENSEIGNANT EN RETRAITE	APE/DIFFA	91,63,96,59
75	ASSALECK IBRAHIM	COORDONNATEUR	ONG HED-TAMAT	96,52,36,81_tamatny@yahoo.fr
76	KIMBA KOUDOU	COORDONNATEUR	SOCIETE CIVILE ZINDER	kimbakoudou@yahoo.fr
77	BARRY BOUBACAR	CHARGE DE PROGRAMME	APESS	bary_boubacar@gmali.com
78	MAGAGI MOHAMED	COORD. EDUCATION	TIMIDRIA	mohamed.mogage@yahoo.fr
79	YAYE TOURE ABDOUHAMANE	DREP/A/PLN/EC	TILLABERY	96,30,32,08_toure_yaye2012@yahoo.fr
80	LAWALY ALASSANE	MEMBRE AEC	NIAMEY	96,35,35,19eldorado@yahoo.fr
81	IBRAHIM A YANTA	SECRETAIRE EXECUTIF	NCNE NIGERIA	yamtabi@gmail.com
81	BOUBE IBRAHIM	CT/MH/AMH/A	MHA	ibrahimaboube@yahoo.fr
83	SALAMATOU SOW	CONSEIL SCIENTIFIQUE	UAMD/ELSH	salmasow@yahoo.fr
84	AICHA WALET	MINISTERE EDUCATION	MALI	walet04@yahoo.fr
85	IBRAHIMA SANKARE	SECRETAIRE GENERAL	DELTA SUVIRE	ibrahim@yahoo.fr
86	OUSMANE GUINDO	CHEF DE PROJET W H H	WELTHUNGER HILFE	-
87	FADIMATA W. ABDALLAH	MEMBRE	ASS. TINHIWAN	liblanche_wallet@yahoo.fr
88	OUATTARA MAMAN	DIRECTEUR MENET	ALPHABETISATION RCI	ouattacoul@yahoo.fr
89	OKOUGUIDOU G	DIRECTRICE AFFAIRE SOCIAL	CENSAD	huacod@yahoo.fr

90	BILLEY AHAMADOU	CHARGE DE PROGRAMME	CENSAD	-
91	ALIO DAOUDA	COMMISSAIRE	HALCIA	aliodaouda@gmail.com
92	NAFIOU ISSAKA	CHARGE DE PROGRAMME Enseignant Chercheur	PAM	nafiou.issiaka@wlp.org
121 93	Dr. Boubacar DIALLO PAIROU ADAMOU	UAM/RIESCA AIP	UAMD	BP 11,948 NIAMEY
93	HAROUNA MAYAOU	CAB/PM	CAB/PM	96,21,39,31 hmayaou@yahoo.fr
94	LANSARI KARIM	CONSEILLER	CAB/PM	90,52,22,07
95	MOUSSA MAIGUIZO	REPRESENTANT SGA	REGION DOSSO	90,00,39,53
96	SALIFOU MADOUK	IGG	SGG	96,88,98,10 / 91,95,74,10
97	ISSA KASSOUM	VICE PRESIDENT	ASO/EPT	issa_kassoum@yahoo.fr
98	IBRAHIMA BAH LALYA	COORDONNATEUR	ADEA/ETENF	lalyabah2@yahoo.com
99	ABOUBACAR CHAIBOU	AIRCAB	MPT/EN	achaibou@yahoo.fr
100	OUMAROU LALO KEITA	CONSEILLER	CAB/PM	keita_oumarou@yahoo.fr
101	AKMADOU MAMANE	MEP SGA	GOUVERNORAT TILLABERY	-
102	SALIFOU MADOU KELZOU	CAB/PM	CAB/PM	-
103	ALI HABOU	DIRECTEUR	DEN/MES/RI	habouarab@yahoo.fr
104	ELHADJ CHEKARAOU	DREP/ME/PLN/EC	ZINDER	96,87,32,12
105	OUMAROU SAADOU	MISPD/ACR		97,84,90,13
106	MALLAM GARBA MAMAN	MEP/A/PLN/EC		96,28,48,23
107	Najim Elhadji Mohamed	SE SDS Sahel-Niger	SE SDS Sahel-Niger	najim.elhadjmohamed@yahoo.fr
108	Mahamadou Saidou	DirCaba/ME		-
109	Mamadou Lamine SOW	Unicef		-
110	Aboubacrine Allassane	ASO/EPT		-
111	Adamou Moumouni	SDS Sahel-Niger	SE SDS Sahel-Niger	97,74,84,12
113	Boukari Halidou	SG Ministère de l'Enseign. Secondaire		-
114	Zeinabou Ibrahim	SG Ministère Format° Prof. & Tech.		
115	Issiaka Nafiou	Représentant PAM		z-abdoulaye.2013@yahoo.fr 90.47.97.36
116	Hamsatou Harouna	Représentant OIREN	OIREN	Sp_oiren@yahoo.fr 96.26.33.13
117	Dr GALY Kadir Abdelkader	Ministère de l'EPA/PLN/EC		kader.galy@gmail.com 91.44.55.99
118	Ahmed Alhassane	Conseiller Technique PRN	PRN	aalhassane@hotmail.com 96.97.07.23
119	Diallo Hamidou Soumana	Consultant Unicef		shamidou_diallo@yahoo.fr
120	AGGA Alhatt	SE Commission Nat. UNESCO/ISESCO	UNESCO	Ong.csfs@yahoo.fr 96.59.56.15

122	Pr Salamatou SOW	Enseignant Chercheur UAM	UAMD/ELSH	salmasow@yahoo.fr 96.96.77.35
123	Dr Maman SALEY	Enseignant Chercheur UAM		-
124	Phd Ibrahim HALILOU	Conseiller Spécial Cab/PM		-
125	Mahaman Bargagi	Conseiller PRN		96,10,92,62
126	ADAMOU Aboubacar	Enseignant Chercheur UAM	UAM/RIESCA	caro@refer.ne 97.17.33.19
127	Hassan Protocole	MAE/C/IA/NE		-
128	Wakasso Bamo	SE Commission Nat. UNESCO/ISESCO	UNESCO	wakassobamo@yahoo.fr
129	Abdoula Aziz Issia	CN/OIF	OIF	issiadallaaziz@yahoo.fr 96.23.05.90
130	KAILOU Dodo	Ministère de l'EPA/PLN/EC		kailou_d@yahoo.com 90.28.70.58
131	MAHAMAN Rabiou Oumarou	Ministère de l'EPA/PLN/EC		omahamanrabiou@yahoo.fr 96.99.70.77/90.57.57.77
132	Sidi MOHAMED	SDS Sahel-Niger	SE SDS Sahel-Niger	96,87,71,82
133	ALI HABOU	MES/R/I		-
134		Directeur Garage Administratif		-
135	Tongué Boureima	Dir. Protection Hautes Personnalités		96,96,74,64
136	SALIFOU ABDOU	SDS Sahel-Niger	SE SDS Sahel-Niger	96,52,66,01
137	Mounkaila INAZADEN	SDS Sahel-Niger	SE SDS Sahel-Niger	96,97,62,34
138	Hassane SAMAILOU	Cabinet Premier Ministre	CAB/PM	-
139	ILLO BIJA	MES/R/I		illobiza@gmail.com 90.44.05.00
140	Fadi ISSA MOHAMED	Cabinet Premier Ministre	CAB/PM	96,10,15,26
141	COLONEL MAJOR SOUMANA SANGUINA	D. ETUDES STRATEGIES	MDN	soumanazanguina@yahoo.
142	DR BARKIRE BOURAHIMA GABDAKOYE	CT	HC 3 N	gabdakoye@yahoo.fr 91.11.87.75